

2024
2025

Rapport annuel de l'Université du Québec



Déployer notre vision
stratégique collective



Québec, le 30 avril 2026

Madame Martine Biron
Ministre de l'Enseignement supérieur

Madame la Ministre,
Conformément à l'article 25 de la *Loi sur
l'Université du Québec*, je vous transmets notre
rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 avril 2025.

Veuillez agréer, Madame la Ministre,
l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Cloutier', is centered within a light gray rectangular box.

Alexandre Cloutier

Conformément à la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur*, le vice-président à la gouvernance, au secrétariat général et aux ressources humaines, responsable de l'application de la politique institutionnelle à l'Université du Québec, n'a reçu, au cours de l'année 2024-2025, aucun signalement ni aucune plainte en matière de violences à caractère sexuel. Aucune intervention n'a également été nécessaire. Par ailleurs, les dix établissements de l'Université du Québec ont réuni leurs efforts pour offrir des modules de formation à distance à l'ensemble de la communauté universitaire du réseau en matière de violences à caractère sexuel. Coordonné par l'Université du Québec et soutenu par un financement réseau, le projet a permis de rendre accessible une formation à distance destinée à tous les groupes de la communauté universitaire ciblés par la loi.

La production du rapport annuel de l'Université du Québec, dans sa forme et son contenu, est le fruit d'un ensemble de collaborations universitaires, techniques et administratives à l'échelle de son réseau.

Dépôt légal : 2026
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1202-175X

TABLE DES MATIÈRES

- 4** Mot de la présidence
- 6** En un coup d'oeil
- 8** Faits saillants du travail en réseau

Rapports des établissements du réseau

- 12** Université du Québec à Montréal (UQAM)
- 16** Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
- 20** Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- 24** Université du Québec à Rimouski (UQAR)
- 28** Université du Québec en Outaouais (UQO)
- 32** Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
- 36** Institut national de la recherche scientifique (INRS)
- 40** École nationale d'administration publique (ENAP)
- 44** École de technologie supérieure (ÉTS)
- 48** Université TÉLUQ

Instances

- 52** Instances au 30 avril 2025

Prix et distinctions 2024

- 66** Doctorats honorifiques
- 69** Prix d'excellence
- 71** Cercle d'excellence
- 73** Médaille de l'Assemblée des gouverneurs

Données statistiques et financières

- 76** Inscriptions
- 78** Diplômes
- 80** Personnel
- 82** Recherche
- 84** Données financières
- 86** États financiers

MOT DE LA PRÉSIDENCE

**Alexandre
Cloutier**

Déployer notre vision stratégique collective

L'Université du Québec voit grand et entreprend des chantiers qui promettent de transformer le paysage de l'enseignement universitaire au Québec.

L'an dernier, un jalon marquant a été posé alors que l'UQ a adopté sa première planification stratégique. Celle-ci a renforcé l'engagement des cheffes et chefs d'établissements envers une vision commune et a identifié les actions collectives qui permettront de la concrétiser.

Cette année, un autre pas a été franchi : l'Université du Québec – Siège social s'est dotée de sa propre planification stratégique, élaborée dans le prolongement de la vision collective. Elle vient structurer l'action des quelque 175 personnes qui œuvrent à sa mission de soutien et de mobilisation des 10 établissements de l'UQ, tout en identifiant les projets collectifs pour lesquels elle assume un rôle de leadership.

Répondre aux besoins du Québec

Forte de ces assises, l'UQ a poursuivi et intensifié ses actions pour répondre à plusieurs besoins du Québec. En tête de liste figure le développement d'un nouveau programme de doctorat de premier cycle en médecine, une initiative inédite au Québec en 60 ans. Grâce au soutien du gouvernement du Québec et au financement de la Fondation de l'Université du Québec, nous avons mis en place une gouvernance solide et constitué l'équipe qui pilotera ce chantier d'envergure. Nous désirons transformer la façon dont nous formons les médecins en misant sur la médecine familiale, l'interprofessionnalité et la prise en compte des réalités régionales et des zones urbaines dévitalisées. Cela dans l'optique d'améliorer l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire québécois.

Le logement étudiant, composante cruciale de la réussite, demeure également au cœur de nos priorités. L'UQ, par l'entremise de la Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ), a ajouté près de 375 nouvelles chambres à son portefeuille qui en compose déjà environ 1 400. Nous avons aussi poursuivi le déploiement d'une stratégie nationale ambitieuse visant à construire plus de 2 000 chambres au cours des 5 prochaines années. Des discussions prometteuses ont été

engagées avec des partenaires de divers horizons pour développer des projets répondant aux besoins de la population étudiante et contribuant à lever des obstacles supplémentaires à l'accès aux et à la poursuite d'études universitaires.

En parallèle, l'UQ a exprimé sa volonté à renforcer sa contribution envers la formation des maîtres, alors que la pénurie de personnel qualifié dans les écoles se fait profondément sentir. Grâce à un dialogue soutenu avec le ministère de l'Éducation, une enveloppe de 18 millions de dollars inscrite au budget 2025-2026 permettra de soutenir des initiatives concrètes au sein des établissements pour moderniser les programmes, diversifier les parcours et mieux arrimer la formation aux besoins du système scolaire.

Soutenir les apprentissages et la population étudiante

Partout dans le réseau, des projets exemplaires font ressortir le dévouement des équipes envers la population étudiante. À ce titre, l'Initiative sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur a obtenu, en novembre 2024, le Prix d'excellence de l'administration publique du Québec, une reconnaissance qui témoigne de son rôle dans la création d'environnements d'apprentissage bienveillants.

Le projet *Transitions réussies vers les études supérieures* a franchi un jalon important avec le dépôt du Modèle de soutien aux transitions interordres, lequel est accompagné d'une soixantaine d'outils pour favoriser son appropriation. Plusieurs activités de formation ont été organisées auprès de personnels des trois ordres d'enseignement et celles-ci se poursuivront au cours de la prochaine année.

Renforcer la sécurité de l'information

L'ensemble de ces initiatives nécessite un environnement numérique sécuritaire. Grâce à un financement accru du ministère de l'Enseignement supérieur et à l'engagement de ses établissements, l'UQ a rehaussé la collaboration

à l'échelle du réseau en matière de technologies de l'information. Ces investissements permettront d'assurer la poursuite des activités conjointes, de faire évoluer l'environnement technologique, en plus d'assurer le développement d'un progiciel de gestion intégrée.

Dans ce même esprit, les établissements de l'UQ ont travaillé ensemble pour garantir un financement durable au Centre d'expertise en sécurité de l'information, dont l'offre complémentaire renforce la protection des actifs informationnels du réseau.

Ces projets collectifs témoignent de l'avantage distinctif du modèle en réseau de l'UQ, ancré dans la collaboration et la mise en commun, pour réaliser d'importants gains d'efficacité et mieux répondre aux défis d'un environnement en transformation.

Défendre la liberté académique

Enfin, alors que l'année 2025 s'est amorcée dans un contexte international traversé de profondes tensions et bouleversements, l'UQ a réaffirmé avec force son engagement envers les principes fondamentaux qui sous-tendent l'existence même de la vie universitaire. En réponse aux remises en question de la liberté académique et de l'autonomie universitaire à l'échelle internationale, nous avons multiplié les interventions publiques pour rappeler l'importance de ces principes pour la vitalité de la recherche et de l'enseignement universitaires ainsi que pour la santé de nos institutions démocratiques.

Poursuivre le travail

En 2025-2026, l'UQ veillera au déploiement de la vision et des actions entérinées dans les énoncés de planification stratégique.

Grâce à la cohésion dans l'ensemble du réseau, l'UQ constitue un partenaire de choix et une force motrice pour la société québécoise.

Ensemble, continuons à œuvrer à l'avancement des savoirs et au développement social, scientifique, culturel et économique de toutes les régions.



EN UN COUP D'OEIL

Mission

L'Université du Québec œuvre à l'avancement des savoirs et au rayonnement de la société. Son engagement pour l'accès en français à la formation universitaire, à la recherche et à la création, permet aux citoyennes et citoyens de répondre aux défis d'un monde en transformation constante. Depuis sa création en 1968, grâce à son ancrage dans les milieux, elle contribue au développement social, culturel et économique de toutes les régions du Québec.

Vision

Nous sommes l'Université du Québec.

Ensemble, nous formons la plus grande université francophone des Amériques.

Accessible et innovant, notre réseau d'universités bâtit la société de demain. Par la formation, la recherche et la création, nous transformons les vies et le monde.

Sur tout le territoire du Québec, nous sommes un partenaire privilégié des collectivités et des Premiers Peuples.

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Forte de 10 établissements

Présente
dans près de

40

municipalités
au Québec

Dénombre plus de

100 000

personnes étudiantes
inscrites

Offre plus de

1 500

programmes répartis
aux 3 cycles d'études

Détient le plus important
corps professoral et enseignant
au Canada avec plus de

3 000

membres du personnel
enseignant régulier
et plus de

Se positionne parmi les
meilleures universités
de recherche au Canada
avec près de

405 M\$

en octrois de recherche

4 900

personnes chargées
de cours

A remis plus de

850 000

diplômes depuis 1968

FAITS SAILLANTS du travail en réseau

Vers un nouveau programme de médecine axé sur la médecine de famille et la première ligne au Québec

L'année 2024-2025 a représenté un tournant majeur dans l'histoire de l'Université du Québec. Ensemble, les établissements ont convenu de lancer les démarches pour créer un nouveau programme de doctorat de premier cycle en médecine, une première au Québec depuis près de 60 ans. Grâce au financement de la Fondation de l'Université du Québec et à l'appui du gouvernement du Québec, nous avons mis en place la gouvernance et l'équipe qui pilotera ce chantier d'envergure pour les années à venir. À terme, ce projet transformera la formation et la pratique médicales au Québec et contribuera à améliorer l'accès aux soins et services de première ligne partout sur le territoire.

Une récompense pour l'ISMÉ

Le 28 novembre 2024, l'Initiative sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur (ISMÉ) a remporté le Prix d'excellence de l'administration publique du Québec dans la catégorie Éducation. Cette distinction reconnaît le rôle fédérateur essentiel que joue l'ISMÉ au sein de l'écosystème de la santé mentale étudiante. Soutenue par l'Université du Québec et financée par le Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur, l'ISMÉ contribue à créer des environnements d'apprentissage inclusifs et bienveillants, jetant les bases d'une transformation durable du soutien à la santé mentale des étudiantes et étudiants.

Transitions réussies vers les études supérieures : un modèle innovant

Financé grâce au Plan d'action sur la réussite en enseignement supérieur, le projet Transitions réussies vers les études supérieures a franchi une étape importante en mars 2025 avec le dépôt du Modèle de soutien aux transitions

interordres réussies ainsi que de la soixantaine d'outils qui l'accompagnent. En vue de soutenir l'appropriation de ce modèle et l'intégration des outils, dont le Référentiel de compétences essentielles aux études postsecondaires, dans les approches pédagogiques et les processus administratifs qui balisent la réussite étudiante, de nombreuses activités de formation ont été organisées auprès de membres du personnel des trois ordres d'enseignement. Ces efforts se poursuivront au cours de la prochaine année pour renforcer la portée du projet et en assurer la pérennité.

Colloque interordres des Services à la communauté étudiante

Depuis sa création, sous l'impulsion de l'équipe réseau, le colloque bisannuel des Services à la communauté étudiante (SCE) s'est imposé comme un rendez-vous incontournable du milieu de l'enseignement supérieur. D'abord organisé comme une activité pour les établissements de l'Université du Québec qui accueilleraient dans ses premières occurrences de 100 à 130 personnes, le colloque SCE est devenu un forum interuniversitaire en 2022, regroupant plus de 250 personnes, puis un rassemblement interordres en 2024. Les 11 et 12 juin, cette édition a rassemblé 365 personnes des services aux communautés étudiantes du milieu de l'enseignement supérieur au Québec, confirmant par le fait même son statut d'événement phare pour ce secteur d'activité déterminant dans la réussite des personnes étudiantes.

Un nouveau système de gestion de la recherche

La nouvelle application de gestion des projets liés à la recherche, Iris Projet, au cœur de l'écosystème informationnel ainsi que de la recherche et de la création, a été déployée dans les établissements de l'UQ à compter de juillet 2024. Ce nouveau système a constitué une avancée considérable par rapport à l'Inventaire du financement de la recherche (IFR), qu'il a remplacé. Grâce à son interface revampée et à ses capacités de forage et de visualisation décuplées, les établissements bénéficient maintenant d'un système de gestion des données de la recherche moderne, adapté à la complexité de l'écosystème du financement de la recherche.

Des diplômes non genrés

En juin 2024, l'Assemblée des gouverneurs a adopté des modifications importantes au règlement général 2 sur les études de premier cycle et au règlement général 3 sur les études de cycles supérieurs, en plus des modifications aux règles relatives aux noms des programmes d'études et au libellé des diplômes. Puisque la jurisprudence évolue et que la population étudiante se diversifie, l'Université du Québec a ajusté ses grades afin d'en retirer le genre. Ainsi, elle décerne désormais un grade de « baccalauréat », par exemple, et non plus le titre de « bachelier » ou de « bachelière ». Le diplôme symbolise la réussite des personnes étudiantes; il représente le témoignage officiel et durable de leur parcours au sein de nos établissements. Il devenait donc nécessaire qu'il soit le plus inclusif possible.

COLUQ 2024

De l'été à l'automne 2024 a eu lieu le COLUQ, une initiative de collaboration scientifique avec les universités colombiennes, organisée conjointement par l'Université du Québec, le ministère de l'Enseignement supérieur et l'Instituto Colombiano de Crédito Educativo y Estudios Técnicos en el Exterior (ICETEX). En tout, près d'une soixantaine de personnes membres du corps professoral et de la communauté étudiante de la Colombie ont participé aux événements organisés par les établissements de l'UQ, soit des séjours de développement de collaborations scientifiques ou des activités d'enseignement ou de recherche et création.

Soutien à la prise de décision

Créé en 2023, le Réseau national d'observatoires de l'aménagement et du développement durables des territoires est un espace de mobilisation et de transfert de connaissances. Les cinq observatoires, ancrés à l'UQTR, à l'UQAC, à l'UQAR, à l'UQO et à l'UQAT, accompagnent 87 MRC dans la mise en place de leur système de monitoring, lequel sera intégré à leur prochain schéma d'aménagement. Lors de leur deuxième année d'activités, les équipes ont produit divers outils, dont un glossaire, des ateliers de formation au monitoring, une banque d'indicateurs territoriaux et des fiches méthodologiques. Le Réseau d'observatoires répond ainsi à sa mission d'éclairer la prise de décision touchant le développement des régions.

L'innovation pour faire une place aux Premiers Peuples

L'accessibilité et la réussite étudiante exigent un engagement fort de nos communautés, qui doivent souvent innover. Cette année, les conseillers et conseillères à la population étudiante autochtone ont conçu un agenda pensé comme un outil de sécurisation culturelle. L'agenda permet aussi de démontrer la place faite aux Premiers Peuples dans les établissements de l'UQ, d'entrer en contact avec les personnes étudiantes et d'animer des activités.

Le Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique (GRIIP) et la Table de travail sur les réalités autochtones (TTRA) ont également collaboré à la production d'un module d'autoformation conçu pour outiller le personnel enseignant. Des collègues et des membres des Premiers Peuples y exposent des façons concrètes d'enrichir les contenus de cours et les approches pédagogiques en prenant en compte des enjeux, réalités et perspectives des populations autochtones dans les programmes de formation. Depuis sa mise en ligne, plus d'une centaine de personnes venant des établissements de l'UQ, d'autres universités et du réseau collégial ont obtenu le badge attestant qu'elles ont suivi l'ensemble de la formation.

Renforcement du partenariat réseau en technologies de l'information

Le ministère de l'Enseignement supérieur a confirmé un financement important visant le développement du progiciel de gestion intégrée de l'UQ. Forts de cet appui, tous les établissements de l'UQ ont emboîté le pas et rehaussé le financement de l'équipe réseau en technologies de l'information. À long terme, ces sommes permettront de poursuivre les activités réseau en sécurité de l'information et de faire évoluer l'environnement technologique, en plus d'assurer le développement du progiciel de gestion intégrée.

FAITS SAILLANTS du travail en réseau

Pérennisation du Centre d'expertise en sécurité de l'information

Pour faire face efficacement aux enjeux de sécurité de l'information, les établissements de l'Université du Québec se sont entendus pour assurer collectivement le financement à long terme du Centre d'expertise en sécurité de l'information (CESI). Le CESI, qui déploie une offre de service complémentaire aux activités de sécurité dans les établissements, a été mis sur pied à la suite de l'octroi d'un financement ponctuel de deux millions de dollars du ministère de l'Enseignement supérieur.

Développement de l'offre en résidences étudiantes partout au Québec

En plus des projets menés directement par les établissements de l'UQ, la Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ) a ajouté trois nouveaux sites à son portefeuille de résidences sous gestion, soit la Cité étudiante Desjardins de Val-d'Or, Les résidences Rue des Étudiants à Chicoutimi et le Gîte universitaire de la Fondation de l'UQTR. Près de 375 chambres ont ainsi été ajoutées au portefeuille, ce qui a porté le total de chambres sous gestion à environ 1 400. La très grande majorité de ces résidences sont offertes à la communauté étudiante des établissements de plus petite taille situés dans les régions du Québec.

Enquêtes Relance

La Direction de l'adéquation formation-emploi du ministère de l'Enseignement supérieur a mandaté l'Université du Québec pour mettre à jour et bonifier trois tableaux de bord qui permettent de diffuser auprès des communautés intéressées les résultats des enquêtes Relance, menées par le Ministère. Les interfaces ciblées concernent la Relance au collégial, la Relance à l'université ainsi que le sondage auprès d'employeurs de personnes diplômées de la formation universitaire.

Photo : ÉTS



RAPPORT DES
ÉTABLISSEMENTS
**de l'Université
du Québec**

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTREAL

**Stéphane
Pallage**

Recteur

Photo : Émilie Tournevache



En 2024-2025, l'Université du Québec à Montréal (UQAM) a réaffirmé la portée de sa mission fondamentale et a défini ses grandes orientations dans le cadre de son Plan stratégique 2024-2029. Guidée par ses valeurs d'accessibilité, d'engagement, d'audace et d'ouverture, l'Université a déployé des initiatives ambitieuses qui ont contribué activement au développement de la société québécoise.



Avant-gardiste, accessible et urbaine, l'UQAM a pour mission de faire avancer la société et de servir les collectivités par la création et la transmission des savoirs en français.

Depuis plus de 55 ans, l'UQAM réalise avec conviction sa mission d'accessibilité des savoirs en français. Portée par une communauté de 35 000 étudiantes et étudiants, quelque 5 300 membres du personnel et plus de 300 000 personnes diplômées, elle exerce son rôle d'université urbaine et engagée, tournée vers les grands enjeux contemporains. En 2024-2025, elle a notamment renforcé sa contribution en sciences de la santé et participé activement à la relance du Quartier latin selon une démarche apprenante.

Programmes d'études et population étudiante

L'UQAM est devenue en 2024-2025 la première université au Québec à offrir un programme complet spécialisé en langue des signes québécoise et la première au Canada à proposer des programmes en prévention des polarisations sociales et des extrémismes violents ainsi qu'en environnements nourriciers.

En plus d'introduire un nouveau type de programme au troisième cycle, soit le diplôme d'études supérieures approfondies, dont le premier porte sur l'art-thérapie, elle a mis en place un internat rémunéré au baccalauréat en enseignement secondaire afin de favoriser l'intégration professionnelle de la relève dans un contexte de pénurie.

Soucieuse du bien-être de sa communauté, l'UQAM a adopté une politique en santé mentale

et déployé des mesures visant à atténuer la précarité étudiante, notamment par la distribution de bons alimentaires et l'accès à du matériel informatique à prix réduit. Elle a aussi bonifié ses services de soutien par l'ajout d'une ressource en sexologie, qui a permis de mettre en œuvre un programme d'interventions cliniques préventives, d'offrir un accompagnement individuel aux personnes étudiantes et de contribuer à des activités thématiques, comme la Semaine de célébration de la diversité sexuelle et de genre.

Recherche et formation à la recherche

En 2024-2025, l'UQAM a occupé la deuxième position au Québec et la sixième au Canada en matière de financement de la recherche parmi les universités à vocation générale, selon le classement Research Infosource.

Onze chaires de recherche couvrant des thématiques porteuses ont été créées : découvrabilité des contenus en français, étude du carbone dans les milieux humides, histoire contemporaine du Québec, réalités étendues en éducation et en culture, neuroscience cognitive, photochimie, intelligence artificielle et numérique francophones, histoire de la guerre, formation et soutien en rédaction scientifique en collectif, imaginaire, perceptions et représentations de l'Arctique ainsi que le sport comme catalyseur pour le développement, la paix et l'environnement.

Par ailleurs, l'expertise de l'UQAM a été reconnue jusqu'aux Nations Unies lors du dépôt du rapport annuel du rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, qui a souligné publiquement à l'été 2024 la contribution de l'Université à la section traitant de l'intelligence artificielle et du droit de la guerre.

Partenariats et implication dans le milieu

Célébrant son 45^e anniversaire, le Service aux collectivités de l'UQAM a collaboré au cours de la dernière année avec 95 organismes, dont Femmes autochtones du Québec, le Front commun pour la transition énergétique, le Réseau communautaire en santé mentale et le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal.



Pauline Marois a été nommée chancelière de l'UQAM en octobre 2024. Elle est entourée du président du Conseil d'administration, Simon Prévost, et du recteur, Stéphane Pallage



La vice-rectrice associée à la Relance du Quartier latin, Priscilla Ananian, a dévoilé le Plan d'action institutionnel de la relance du Quartier latin 2025-2029 en avril 2025.

De nombreuses collaborations avec le milieu ont également été tissées ou renforcées dans le cadre des initiatives de relance du Quartier latin. Grâce à une subvention du gouvernement du Québec et à l'appui de la Société de développement social, l'UQAM a reconduit à l'hiver 2025 son offre de halte-chaud pour les personnes en situation de vulnérabilité.

Par ailleurs, afin d'attirer des congrès internationaux et de consolider la place de la métropole comme pôle majeur du tourisme d'affaires, une entente tripartite a été conclue entre l'UQAM, le Palais des congrès de Montréal et Tourisme Montréal.

Enfin, à l'automne 2024, en partenariat avec la Fondation René Malo, le diplômé Denis Villeneuve et l'Association québécoise de la production médiatique, l'École des médias a lancé le fonds TREMPAIN en vue d'appuyer la relève en création et production médiatiques à travers les projets de fin d'études et l'insertion professionnelle.

Personnel

Dans le but d'accroître la performance organisationnelle dans un milieu de travail stimulant, l'une de ses priorités stratégiques, l'UQAM a mis en place et soutenu diverses initiatives liées à l'optimisation des opérations et au renforcement de la culture écoresponsable. L'implantation de cellules d'amélioration continue est assurée par une équipe qui y est consacrée. Par ailleurs, un groupe

de travail en écoresponsabilité (biodiversité, gestion des matières résiduelles et de l'eau) a été formé et un premier inventaire des espèces biologiques des espaces extérieurs de l'Université a été établi.

En outre, l'UQAM a mis en œuvre un nouveau programme institutionnel de valorisation et a organisé plusieurs activités de reconnaissance, en particulier la quatrième édition des Prix du mérite, qui ont une fois de plus souligné l'engagement des membres de la communauté universitaire contribuant de manière exceptionnelle à l'avancement de la mission de l'Université.

Ressources matérielles et financières

L'UQAM a atteint l'équilibre budgétaire en 2024-2025, notamment grâce à la croissance du nombre de ses étudiantes et étudiants, une première hausse significative en dix ans.

Par ailleurs, les travaux liés au tout nouveau pavillon de l'Entrepreneuriat et de l'innovation, un nouvel espace lumineux situé au cœur du Quartier latin, ont été finalisés en vue de l'inauguration à l'automne 2025. Ce pavillon est entièrement consacré à la formation de la relève entrepreneuriale francophone.

Activités internationales

Avec plus de 5 500 étudiantes et étudiants internationaux issus de 97 pays, des ententes avec plus de 200 partenaires dans une cinquantaine de pays ainsi que des professeurs

et professeurs et personnes chargées de cours dont l'expertise est sollicitée à l'extérieur du Québec et du Canada, l'UQAM renforce sa présence internationale année après année, et 2024-2025 n'a pas fait exception.

Des missions fructueuses et l'accueil de délégations étrangères ont permis la signature ou l'élargissement d'ententes avec des établissements d'enseignement à l'international, notamment de la Belgique, du Maroc et de la Guinée. L'Université s'est aussi jointe au mouvement Universitaires sans frontières, un réseau qui vise à renforcer la capacité des établissements postsecondaires des pays à faible ou à moyen revenu à stimuler le développement et à améliorer la qualité de vie des communautés partout dans le monde.

Événements marquants

Portée par une vision audacieuse pour repenser la formation, la recherche et la collaboration interprofessionnelle en santé, l'UQAM a lancé officiellement la Faculté des sciences de la santé en novembre 2024. L'Université contribue à la formation de la relève et à la recherche de pointe en santé selon une approche centrée sur la prévention afin de mieux répondre aux besoins de la population.

L'UQAM a posé les premiers jalons de son projet structurant pour l'avenir du Quartier latin : la tenue du premier Grand Rendez-vous du Quartier latin, organisé en



L'UQAM a lancé sa nouvelle Faculté des sciences de la santé en novembre 2024, à l'occasion du colloque *Une nouvelle vision de la santé*.

collaboration avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec, au cours duquel l'Université a dévoilé son plan d'action institutionnel pour la relance du quartier, l'obtention d'un financement gouvernemental pour développer le Parcours signature Quartier latin et la conclusion d'une entente avec l'Adisq, entre autres.

Une Québécoise d'exception, Pauline Marois, a été nommée chancelière de l'UQAM à l'automne 2024. Première femme à être élue première ministre du Québec, elle est également la première femme nommée au poste de chancelière de l'Université. Par ailleurs, le premier titre honorifique de recteur émérite a été décerné à Claude Corbo pour sa contribution remarquable au développement et au rayonnement de l'établissement.

Deux entités phares de l'Université ont souligné des anniversaires importants : l'École de design, avec une communauté de plus de 5 000 personnes diplômées, a fêté 50 ans de créativité, notamment avec l'exposition *Parcours*, et l'Institut de recherches et d'études féministes a célébré son 35^e anniversaire avec la foire Féministes dans la cité, qui a proposé des activités éducatives ouvertes au public.

L'UQAM a privilégié le dialogue et le respect des principes démocratiques dans le contexte de l'installation d'un campement propalestinien sur son campus au printemps 2024. L'adoption par le Conseil d'administration d'une résolution unanime sur la situation en Palestine

et en Israël, dans laquelle l'Université réaffirmait entre autres son attachement à la justice sociale et à la liberté d'expression, a contribué à la levée du campement par les personnes qui y étaient présentes.

Perspectives

Guidée par son Plan stratégique, l'UQAM poursuivra en 2025-2026 le déploiement de projets diversifiés qui renforceront durablement son rôle dans la société québécoise. La transformation de la formation et de la recherche en santé pour répondre aux besoins du Québec demeurera l'une de ses grandes priorités, tout comme la revitalisation du Quartier latin pour en faire un véritable quartier apprenant. L'Université poursuivra également ses actions en vue d'enrichir l'expérience étudiante et d'améliorer la qualité de vie universitaire, en plus de consolider ses initiatives en recherche, en création et en innovation. Elle consolidera enfin son engagement soutenu envers la valorisation du français, notamment en bonifiant ses initiatives en francisation et en resserrant ses partenariats au sein de la francophonie internationale.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

**Christian
Blanchette**

Recteur



Au cours de l'année 2024-2025, l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) s'est distinguée par son dynamisme à travers le Québec. Elle a contribué à façonner les parcours prometteurs de sa communauté étudiante, de son personnel et de son corps professoral dans ses sept ports d'attache.



Photo : AGE UQTR

L'Association générale étudiante de l'UQTR a fêté ses 50 ans.

En 2024-2025, grâce à son intensité croissante et soutenue en recherche l'UQTR est maintenant considérée comme une université généraliste à vocation intensive de recherche. La proportion des budgets universitaires consacrés à la recherche et la proportion d'inscriptions au troisième cycle font partie des critères de classification universitaire. Cette étape a bien illustré la trajectoire de l'UQTR, qui continue de grandir, d'évoluer et de contribuer à la science, à la création et aux développements de ses régions : la Mauricie, le Centre-du-Québec et Lanaudière.

Programmes d'études et population étudiante

Au cours de l'année 2024-2025, l'UQTR a offert 405 programmes répartis sur les 3 cycles, y compris 12 nouveautés, dont les programmes de maîtrise en chimie et de doctorat réseau en sciences infirmières.

Unique au Québec, le baccalauréat en pratique sage-femme a atteint le quart de siècle. Formation reconnue, la pratique sage-femme a dû se frayer un chemin dans l'univers de la santé pour que la profession soit développée. Depuis, c'est une communauté rayonnante qui s'affirme et grandit à l'UQTR.

Le programme de doctorat en administration des affaires a lui aussi célébré ses 25 ans. Il se distingue par son approche rigoureuse et appliquée, créant une synergie unique entre les sphères universitaire et professionnelle.

L'Association générale étudiante de l'UQTR a célébré son 50^e anniversaire, soulignant un demi-siècle d'engagement à soutenir et à enrichir la vie étudiante.

La formation masculine de tennis des Patriotes a remporté les Championnats québécois universitaires. L'équipe a connu en 2024-2025 une saison remarquable, la meilleure de sa jeune histoire.

Recherche et formation à la recherche

Grâce à la performance exceptionnelle de sa communauté, l'UQTR a conservé sa place dans le classement Research Infosource des universités canadiennes les mieux financées en recherche. Bien installée au 28^e rang avec près de 49 millions de dollars en octrois de recherche, l'Université a enregistré une progression notable de 11 % par rapport à l'année précédente.

Sept nouvelles chaires de recherche ont été octroyées à l'UQTR au cours de l'année, dont deux nouvelles chaires de recherche du Canada.

Chaires UQTR (junior)

- Chaire de recherche en conservation de la faune aquatique
- Chaire de recherche sur les imaginaires et les technologies numériques
- Chaire de recherche sur le tempérament de l'enfant
- Chaire de recherche sur les adaptations neuromusculaires à la douleur

Chaires de recherche financées par un organisme subventionnaire

- Chaire de recherche du Canada en économie politique de la transition énergétique
- Chaire de recherche du Canada sur le métabolisme spécialisé végétal
- Chaire de recherche du Québec sur la démocratie, le vivre-ensemble et les valeurs communes au Québec

Partenariats et implication dans le milieu

L'UQTR et la Ville de Drummondville ont consolidé leur partenariat afin de concrétiser une intention commune, soit celle de développer le site ayant appartenu aux pères



Christian Blanchette, recteur de l'UQTR, Josée Lafrance, professeure au Département sage-femme, et Caroline Paquet, directrice de ce département, ont souligné le 25^e anniversaire du baccalauréat en pratique sage-femme.

Montfortains en continuité avec le pôle institutionnel, pour renforcer le rayonnement universitaire et communautaire des deux organisations. D'ailleurs, chaque année, le Centre national du manufacturier intelligent de l'UQTR, en collaboration avec le Cégep de Drummondville, soutient plus de 300 entreprises dans leur transition numérique et leur adoption de l'intelligence artificielle.

Depuis 2024-2025, l'UQTR est le premier membre transatlantique de l'Alliance européenne pour la recherche énergétique (EERA), grâce à l'association du Canada au Pilier 2 d'Horizon Europe. L'expertise de l'UQTR en matière d'énergies renouvelables, notamment l'hydrogène et la biomasse, a été reconnue à l'échelle internationale. Cette adhésion à l'EERA permet de stimuler les efforts collaboratifs et de favoriser les synergies et les apprentissages mutuels avec d'autres institutions de recherche de premier plan en Europe.

Personnel

Au 30 avril 2025, l'UQTR comptait 2 566 personnes employées. Au cours de l'année, l'organisation a procédé à l'embauche de 20 professeures et professeur venant renforcer les équipes de formation et de recherche. Au sein du corps professoral, la parité hommes-femmes a été atteinte.

La création du Bureau du recrutement étudiant a permis de structurer les efforts d'attraction étudiante. Ce nouveau pôle vient appuyer et harmoniser les démarches d'attrac-

tion étudiante et de promotion des programmes.

La Fondation de l'UQTR a annoncé la création du prix Félix-Antoine, qui vise à reconnaître et à promouvoir les initiatives favorisant un environnement inclusif pour les personnes vivant avec une déficience ou une neurodiversité.

Ressources matérielles et financières

La situation financière est demeurée favorable, malgré un contexte marqué par l'incertitude. Les inscriptions d'étudiantes et d'étudiants québécois étaient en hausse, alors que celles des personnes venant de l'international ont connu un recul. Dans ce contexte, un travail collectif a été entrepris pour préserver la stabilité financière à long terme et assurer la poursuite des activités.

Activités internationales

L'UQTR a célébré en 2024-2025 le 50^e anniversaire de l'École internationale de français qui, depuis 1974, accompagne des dizaines de milliers de jeunes et de moins jeunes dans l'apprentissage du français et dans la découverte de la culture québécoise.

L'équipe du Bureau des relations internationales de l'UQTR a obtenu le prix Panorama attribué par le Bureau canadien de l'éducation internationale pour son projet Jeunesse malgache compétente au travail. Ce prix souligne la qualité exceptionnelle d'une initiative

ou d'un programme d'éducation internationale.

Événements marquants

Structure académique

Depuis 2021, le Chantier institutionnel sur les structures de gestion académique vise à renouveler le modèle de gestion et de fonctionnement de l'UQTR afin de créer des conditions facilitantes pour la réalisation de la mission universitaire. En 2024-2025, l'objectif était d'identifier et de coconstruire les solutions propres à l'Université. Au cours de l'année des ateliers de travail, une tournée d'information et de discussion ainsi que l'évaluation des modèles identifiés ont été réalisés. L'UQTR a ainsi pu adopter un nouveau modèle de gestion académique, appuyé par 90 % de la communauté universitaire.

Pavillon Pellerin-Marmen sur les technologies vertes et durables

Situé au cœur du centre-ville de Trois-Rivières, le pavillon de recherche Pellerin-Marmen, dont la première pelletée de terre remonte à mars 2024, a continué de prendre forme et de progresser vers la mise en service du bâtiment.

Campus régionaux : ouverture du campus de Joliette

Le 4 septembre 2025, l'UQTR a inauguré son nouveau campus de Joliette. Présente dans Lanaudière depuis plus de 50 ans, l'UQTR y offre des formations en sciences infirmières et en gestion, entre autres.



Portrait de Joyce Echaquan, œuvre d'Aness (Ernest Dominique), campus de Joliette.

Vallée de la transition énergétique : nouvelles cellules intégrées de recherche, d'innovation et de formation

Au cours de l'année 2024-2025, en lien avec le projet de la Vallée de la transition énergétique, le gouvernement du Québec, en soutien aux établissements engagés dans le développement de zones d'innovation désignées, a confirmé la création de deux nouvelles cellules intégrées de recherche, d'innovation et de formation à l'UQTR.

Plan global d'intervention visant l'accueil, l'intégration, le soutien et la réussite de la population étudiante venant de l'international

Au cours des dernières années, l'UQTR a connu une augmentation particulièrement importante de sa population étudiante venant de l'international. Afin de répondre aux besoins inhérents à une telle hausse, une équipe a été mise sur pied pour concevoir un plan d'intervention global visant l'accueil, l'intégration, le soutien et la réussite de cette population.

Perspectives

Restructuration académique

La direction a reçu le mandat d'implanter le modèle facultaire à l'UQTR. Pour ce faire, un vice-rectorat temporaire à la restructuration académique et à l'amélioration continue (VRRAC) sera formé pour piloter la quatrième étape du chantier : AGIR. Le VRRAC aura pour premier mandat de planifier les étapes du

déploiement de la nouvelle structure de gestion académique.

Quartier universitaire de l'UQTR à Terrebonne

L'UQTR, en collaboration avec la Ville de Terrebonne et plusieurs partenaires, mène la conception d'un campus ultramoderne qui accueillera jusqu'à 1 000 personnes étudiantes dès sa première phase de déploiement. Parfaitement intégré à son milieu, ce nouveau campus offrira des programmes considérés comme prioritaires tant par la région que par le gouvernement du Québec. En avril 2024, la Ville de Terrebonne et l'UQTR ont lancé une campagne publicitaire majeure dont l'objectif était d'informer la population sur ce projet.

Logements étudiants à Drummondville

L'UQTR et la Ville de Drummondville travaillent à un projet de résidences étudiantes auxquelles se grefferont des espaces professionnels et une offre alimentaire diversifiée. Ce projet immobilier, situé sur l'ancien site des pères Montfortains, est développé pour accueillir, à terme, 300 personnes étudiantes.

Présentation du Congrès annuel de l'Acfas

Du 11 au 15 mai 2026, l'UQTR accueillera le 93^e Congrès de l'Acfas, le plus grand rassemblement scientifique multidisciplinaire de la francophonie.

Projet de Quartier universitaire

Terrebonne quartier universitaire

Étudier, Travailler, S'enraciner

L'offre universitaire dans Lanaudière s'agrandit.

UQTR Université du Québec

Terrebonne

Campagne publicitaire conjointe de la Ville de Terrebonne et de l'UQTR pour la promotion du projet Quartier universitaire.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

**Ghislain
Samson**

Recteur



Photo : Marc-André Couture

Grâce à son engagement sans compromis, la communauté de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) a prouvé une fois de plus sa grande capacité à relever les défis, en plus d'assurer le succès de sa mission.

L'enseignement, la recherche, la création et les services aux collectivités demeurent au centre des préoccupations de l'UQAC en tant que partenaire du développement économique, scientifique, de la santé, social et culturel.



La station ILUMIN est une innovation pilotée par le Laboratoire vivant en santé mentale de l'UQAC. Le projet s'est inscrit dans une démarche de recherche-action visant à améliorer la qualité de vie en milieu universitaire.

L'année 2024-2025 a été le reflet du dynamisme et de la capacité d'adaptation de l'UQAC dans un contexte en constante évolution. Portée par une croissance soutenue de sa population étudiante et par l'enrichissement de son offre de formation, l'Université a consolidé ses actions en faveur de la réussite, de l'innovation pédagogique ainsi que du développement de la recherche et de la création. Les initiatives mises en place de même que les investissements en services et en infrastructures ont montré que l'UQAC est une institution engagée, tournée vers l'excellence et résolument ancrée dans les besoins de son milieu.

Programmes d'études et population étudiante

L'attractivité de l'UQAC et de ses programmes s'est encore confirmée à l'automne 2024 avec plus de 2 100 nouvelles inscriptions. De ce nombre, environ 1 200 personnes venaient d'un autre pays que le Canada. Au total, près de 7 000 personnes, tous cycles confondus, ont fréquenté l'un des campus de l'UQAC.

Dans un souci de favoriser la réussite, les Services aux étudiants ont bonifié plusieurs services d'accompagnement, entre autres pour les examens adaptés, l'accueil des personnes étudiantes internationales et les initiatives liées à la vie étudiante, dont le soutien à la santé mentale et au bien-être.

Le Centre des Premières Nations Nikanite a entamé une transformation importante de sa structure

en vue, notamment, d'ancrer les perspectives autochtones dans les programmes et les pratiques pédagogiques.

En matière de gestion des études et de développement de programmes, l'année 2024-2025 a été marquée par des avancées stratégiques avec, entre autres, l'accompagnement à l'implantation de nouvelles règles d'admission pour les personnes candidates internationales amenant une harmonisation structurante des pratiques. Plus de 50 programmes ont été modifiés et 13 nouveaux programmes ont été ajoutés à l'offre de l'UQAC, dont un doctorat conjoint en sciences infirmières issu d'un partenariat avec l'UQTR, l'UQAR et l'UQO ainsi que le baccalauréat en création 3D pour le jeu vidéo (arts techniques) offert à Sherbrooke.

Par ailleurs, les programmes de baccalauréat en sciences infirmières ont obtenu un agrément total d'une durée de sept ans, alors que la maîtrise en physiothérapie a obtenu un agrément total pour une période de cinq ans.

Une politique visant à encadrer la création et à formaliser le déploiement d'une université du troisième âge a été adoptée afin de poursuivre le déploiement de formations destinées aux personnes apprenantes de 50 ans ou plus.

Recherche et formation à la recherche

Les chercheurs et chercheuses de l'UQAC ont reçu près de 40 millions de dollars en subventions ou en contrats de recherche pour l'année 2024-2025, une augmentation de 5,7 millions de dollars. La participation des personnes étudiantes aux concours de bourses d'excellence en recherche des organismes subventionnaires provinciaux et fédéraux a augmenté de 23 %. Au total, il y a eu un peu plus de 1 million de dollars répartis en 56 bourses. Par ailleurs, 4 nouvelles unités de recherche ont été accréditées, portant ainsi le total à 22.

L'année 2024-2025 a également été marquée par des avancées structurantes pour la Mutualisation des infrastructures majeures de recherche (MIRE).



Les travaux du professeur Pascal Sirois et de l'étudiante Charlotte Gauthier ont permis d'élucider la migration du flétan de l'Atlantique dans le golfe du Saint-Laurent, ce qui leur a valu de figurer parmi les 10 découvertes de l'année 2024 de *Québec Science*.



Le nouveau certificat en agriculture nordique permet de répondre à une demande croissante en personnel qualifié dans ce domaine et d'assurer le développement durable et innovant du secteur.

MIRE a poursuivi son engagement collectif impliquant plusieurs établissements de l'Université du Québec (UQ, UQAM, UQTR, INRS) et mis sur pied un comité santé, sécurité et environnement.

Partenariats et implication dans le milieu

Au cours de l'année 2024-2025, l'UQAC a renforcé ses liens avec la communauté et ses partenaires par des initiatives concrètes et mobilisatrices. Le don du Groupe Riverin, par l'intermédiaire de la Fondation de l'UQAC, a permis de renommer l'aréna du campus de Saguenay « Aréna Groupe Riverin », témoignage d'un appui de plus d'un million de dollars et symbole du sport étudiant comme levier de mobilisation locale.

Par ailleurs, le projet de recherche archéologique autour de la capsule temporelle du Monument Price, porté par des scientifiques de l'UQAC et réalisé en partenariat avec la Ville de Saguenay, a illustré l'engagement de l'Université à valoriser le patrimoine collectif et à rapprocher la communauté universitaire de la société.

Enfin, la tenue de la première école d'été en santé durable, organisée par la Chaire de recherche en santé durable, a réuni plus de 50 personnes issues des communautés étudiante, citoyenne et artistique. Cet événement, qui a eu lieu au Lac-Saint-Jean, a confirmé le rôle de l'UQAC comme catalyseur de projets innovants et inclusifs en

partenariat avec les acteurs locaux et institutionnels.

Personnel

En 2024-2025, l'UQAC comptait un effectif total de 1 972 personnes, dont 286 professeures et professeurs et 849 personnes chargées de cours. Le personnel administratif et de soutien était formé de 837 personnes, dont 21 cadres, 352 membres du personnel de soutien et 395 membres du personnel professionnel, participant ensemble à la mission éducative et au bon fonctionnement de l'établissement.

De son côté, le Service des ressources humaines a mené plusieurs initiatives visant à renforcer les relations de travail et à promouvoir le bien-être organisationnel. Notons la signature de la convention collective entre le Syndicat des professionnelles et professionnels et l'UQAC pour la période 2024-2029, qui a contribué à consolider les relations et à assurer un climat de travail harmonieux.

Par ailleurs, le Secrétariat général a été désigné comme responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité, ce qui a permis de renforcer les actions de l'établissement en matière de transparence et de responsabilité.

La mise en œuvre des règles relatives à la protection des renseignements de santé et de services sociaux a constitué une priorité, accompagnée d'une veille juridique en matière de sécurité et de protection des renseignements personnels.

Ressources matérielles et financières

Des modifications majeures aux règles de financement des universités et d'obtention des permis d'études pour les étudiantes et étudiants internationaux ont exigé des actions urgentes de la part de la direction de l'UQAC. Anticipant une prochaine période budgétaire difficile, un comité de budget constitué de membres de la communauté universitaire a eu pour mission d'identifier des pistes pour optimiser l'utilisation des ressources financières sans compromettre la qualité des services offerts.

Pour l'exercice financier se terminant le 30 avril 2025, le fonds de fonctionnement a généré des produits de plus de 164 millions de dollars et des charges de plus de 161 millions de dollars, pour un excédent des produits sur les charges de près de 2,6 millions de dollars, comparativement à une insuffisance des produits sur les charges de 3,7 millions de dollars pour l'exercice financier se terminant le 30 avril 2024.

Avec un taux de fréquentation en hausse, les Services de la bibliothèque ont bonifié des collections et offert des cliniques de dépannage ainsi que des formations sur des logiciels spécialisés et sur les compétences numériques de base.

Le Service des technologies de l'information a assuré la veille technologique, en plus d'apporter des modifications importantes pour



Dans une perspective de développement durable, la réfection du terrain synthétique a permis de revaloriser le matériel dans la fabrication de pavés. De plus, six corridors de course ont été ajoutés.

améliorer la sécurité des processus, dont ceux liés aux tentatives de fraude à l'immigration.

Le Service des immeubles et équipements a réalisé l'aménagement de nouveaux environnements favorisant l'enseignement, la recherche et la vie étudiante. Les nouvelles salles de classe préscolaire, primaire et secondaire d'ÉDUQACTION permettant la formation pratique des personnes étudiantes en sciences de l'éducation ont pu être inaugurées.

Activités internationales

Le Bureau de l'international (BDI) a coordonné la première Stratégie d'internationalisation de l'UQAC et participé à la révision des politiques d'admission. Il a lancé le Publicateur des partenariats, un outil qui permet de visualiser les établissements partenaires, leurs territoires, la nature des collaborations et les programmes concernés, favorisant ainsi une vision partagée des partenariats internationaux.

Par ailleurs, le BDI a enregistré une augmentation de plus de 50 % des demandes de séjours de mobilité à l'extérieur du Québec et du Canada.

Événements marquants

Plusieurs événements ont marqué l'année à l'UQAC. Un nouveau programme de chaires de leadership en enseignement a été lancé pour promouvoir l'innovation pédagogique et valoriser l'excellence auprès du corps enseignant.

Plus de 340 congressistes ont pu assister au premier congrès sur

le développement durable. Sur le thème de la science et du génie au service de la transition écologique et énergétique, cet événement a réuni des membres de la communauté de la recherche et des spécialistes de l'industrie travaillant dans les domaines scientifiques, technologiques et sociétaux du développement durable.

Par ailleurs, pour préserver l'intégrité de ses processus académiques et créatifs, l'UQAC a établi des balises, soit des principes directeurs encadrant l'utilisation de l'intelligence artificielle, afin que chaque initiative s'appuie sur une compréhension éclairée de ses enjeux.

Enfin, en septembre 2024, le gouvernement du Québec a annoncé un financement de 5,9 millions de dollars pour la construction d'une résidence universitaire de 72 logements en 2026.

Perspectives

Le recrutement étudiant et le développement de nouveaux programmes, notamment dans le secteur de la santé, demeurent des priorités pour l'UQAC, qui souhaite continuer de répondre aux besoins des communautés qu'elle sert.

Dans le cadre de sa planification stratégique 2025-2030, l'UQAC mettra à nouveau sur l'engagement de sa communauté pour réaliser des projets innovants et remplir sa mission.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

**François
Deschênes**

Recteur



Photo : Stéphanie Lizotte

Que ce soit par la formation d'une relève de qualité, les projets de recherche qui font avancer les connaissances ou les partenariats qu'elle a établis dans des secteurs clés, l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) contribue au développement du Québec et des régions qu'elle sert. Le dynamisme, la créativité et la mobilisation de sa communauté font de l'UQAR une université qui s'engage pour le monde.



Grâce à un partenariat avec l'UQAR, une première cohorte au doctorat en médecine vétérinaire de l'Université de Montréal a amorcé sa formation au campus de Rimouski.



Une maîtrise en chimie de l'environnement et des bioprocédés a été lancée.

Au cours de l'année 2024-2025, l'UQAR a bonifié son offre de formations dans des domaines d'études variés, dont la chimie, la psychologie et les sciences de la gestion. Couvrant un vaste territoire, l'UQAR a renforcé sa présence sur la Côte-Nord tout en poursuivant son développement à ses campus de Lévis et de Rimouski, notamment par l'amélioration de l'offre locative pour la communauté étudiante.

Programmes d'études et population étudiante

L'accessibilité aux études universitaires est au cœur de la mission de l'UQAR. Depuis l'implantation de l'antenne de Baie-Comeau en 2020, le nombre d'inscriptions y a augmenté de 170 %. Le baccalauréat en administration y est désormais offert de manière récurrente. En juin 2024, l'Université a souligné la fin du parcours universitaire de 55 personnes étudiantes formées sur la Côte-Nord en sciences infirmières, en sciences de l'éducation et en sciences de la gestion, entre autres.

Présente en Chaudière-Appalaches depuis plus de 40 ans, l'UQAR a atteint un nouveau sommet quant au nombre de personnes formées en Beauce. Une soixantaine d'étudiantes et d'étudiants ont terminé leurs études au trimestre d'hiver, notamment en sciences de l'éducation, en travail social, en sciences infirmières et en sciences de la gestion.

L'UQAR a accueilli sa toute première cohorte au doctorat en psychologie à la rentrée

universitaire. Au même moment, les étudiantes et étudiants au doctorat en médecine vétérinaire de l'Université de Montréal ont amorcé leur formation au campus de Rimouski grâce à un partenariat inédit visant à former de futurs vétérinaires en région.

Unique au Québec, une maîtrise en chimie de l'environnement et des bioprocédés a été lancée. Ce programme vise à former des spécialistes de la valorisation des bioressources et du développement de matériaux biosourcés innovants. Autre nouveauté, l'Université a annoncé la création d'un nouveau baccalauréat en gestion des ressources humaines et de la santé et sécurité au travail. Trois certificats en expertise comptable, en fiscalité ainsi qu'en informations et gestion financière ont également démarré.

Plusieurs membres de la communauté universitaire se sont démarqués au cours de l'année. Diplômé du doctorat en ingénierie, Jihed Bentahar a obtenu la médaille d'or du programme de la Médaille académique du Gouverneur général. La médaille d'argent a été attribuée à

Rosalie Pelletier-Lemay, diplômée du baccalauréat en biologie.

Bachelier en biologie, Jacques Brodeur a reçu le Prix d'excellence de la communauté diplômée de l'UQAR. Professeur à l'Université de Montréal, il est un chercheur réputé qui s'intéresse à l'utilisation des pesticides en milieu agricole de même qu'aux luttes biologiques et aux manipulations de comportement chez les organismes parasités. Le prix Inspiration de l'UQAR a été décerné à Louis Drainville, titulaire d'un baccalauréat en biologie. Fondateur de l'organisation Terre-Eau, qui se spécialise en services agroenvironnementaux, il a également créé une ferme expérimentale vouée à une production viticole novatrice.

Recherche et formation à la recherche

La Chaire de recherche du Canada sur les risques psychosociaux au travail a été renouvelée. Dirigée par la professeure en sciences infirmières Mahée Gilbert-Ouimet, cette chaire consacre ses travaux à la prévention des maladies chroniques et à l'amélioration des politiques publiques.

Le Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) a obtenu un financement de plus de deux millions de dollars du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) pour la poursuite de ses activités. La direction scientifique de ce regroupement



La professeure en développement régional Geneviève Brisson assure la direction scientifique du Centre de recherche sur le développement territorial.



La professeure Mahée Gilbert-Ouimet est la titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les risques psychosociaux au travail.



Le professeur Thomas Buffin-Bélanger a été choisi scientifique de l'année de Radio-Canada avec trois de ses collègues.

stratégique est assumée par la professeure en développement régional Geneviève Brisson.

L'UQAR a annoncé le développement d'un laboratoire de recherche visant à concevoir des matériaux innovants afin de réduire la pollution sonore des navires. Spécialiste du contrôle passif du bruit et des vibrations, le professeur en génie mécanique Raef Cherif est le responsable de ce laboratoire qui a reçu l'appui financier de la Fondation canadienne pour l'innovation et du gouvernement du Québec.

Plusieurs chercheuses et chercheurs ont obtenu des prix pour leurs travaux au cours de l'année 2024-2025. Le professeur d'histoire et d'archéologie Nicolas Beaudry a remporté le Prix spécial du jury Clio pour une mission archéologique menée en Bulgarie. Cette distinction met en valeur la recherche archéologique francophone menée hors de la France. La professeure en sciences de l'éducation Edith Jolicoeur a été la lauréate du prix Pratiques ou interventions remis par l'Association de recherche : déficience intellectuelle et sociétés de Lausanne.

Le professeur en géographie Thomas Buffin-Bélanger a été nommé, avec trois collègues, scientifique de l'année de Radio-Canada pour ses travaux sur la nouvelle génération de cartographies des zones inondables et de mobilité au Québec. Les travaux du professeur en océanographie Dominique Robert et du professeur en géographie Simon Bélanger, avec leurs équipes respectives, ont figuré parmi les 10 découvertes de l'année du magazine *Québec Science*. En psychologie, la professeure

Marie-Josée Tremblay a reçu le prix Louise-Dandurand du FRQSC pour ses travaux sur l'apport de la pleine conscience sur le bien-être des femmes enceintes.

Le prix Louise-Dandurand du FRQSC a aussi été décerné à l'étudiant à la maîtrise en travail social Henri-Bastien Gendreau Robert pour son article portant sur une expédition en voilier en contexte d'intervention sociale publié dans la revue *Intervention*. Le prix Relève étoile Louis-Berlinguet du FRQ – Nature et technologie (FRQNT) a par ailleurs été attribué à la candidate au doctorat en océanographie Camille Brice pour ses travaux sur les conditions de surface de la mer au cours des 7 000 dernières années à Isfjorden, le deuxième plus grand fjord du Svalbard en Norvège. Pour sa part, l'étudiante au doctorat en éducation Raphaëlle Dufour a obtenu une bourse de 100 000 dollars du FRQSC pour la poursuite de ses travaux sur la communication à l'aide du langage mathématique.

Partenariats et implication dans le milieu

C'est sur le thème *L'innovation au cœur du maritime* que l'UQAR a organisé la compétition entrepreneuriale Savoir Affaires. Une cinquantaine d'étudiantes et d'étudiants issus d'une douzaine d'universités québécoises et françaises ont mis à profit leur créativité en générant des idées d'affaires liées au domaine maritime.

Trois unités de recherche travaillant étroitement avec des partenaires du milieu ont lancé leurs programmes de recherche au cours de l'année 2024-2025, dont le réseau de prévention des crises en santé

Précisa, dirigé par la professeure en sciences infirmières Lily Lessard, et le Réseau communautés rurales et éloignées en santé (CARES), codirigé par la professeure en travail social Marie-Hélène Morin. L'unité mixte de recherche Numérique et territoires de l'INRS et de l'UQAR a aussi donné le coup d'envoi à ses travaux. Ceux-ci portent sur la transition numérique responsable et durable, la transition numérique au service d'organisations efficaces et résilientes ainsi que l'inclusion et l'équité numériques.

Personnel

Spécialiste de la grande faune, le professeur en écologie animale Martin-Hugues St-Laurent a été admis au Cercle d'excellence de l'Université du Québec. Cette dernière a également décerné le Prix d'excellence en enseignement, volet Réalisation, aux professeurs Frédéric Banville et Daniel Milhomme pour leur contribution à l'avancement de la formation des personnes étudiantes en sciences infirmières, en travail social et en kinésiologie grâce à leur unité virtuelle de soins.

La Distinction Alcide-C.-Horth a été attribuée au professeur Richard Cloutier pour souligner sa contribution remarquable à l'avancement des connaissances en paléontologie et à la formation d'une relève scientifique. Pour sa part, le professeur en histoire Jean-René Thuot a reçu la Distinction Pascal-Parent pour son approche pédagogique novatrice, notamment avec les universités d'été en patrimoine qu'il a lancées en 2011.

Le Prix de reconnaissance en équité, diversité et inclusion a été attribué à la professeure en sciences de



Une première école d'été en patrimoine, tourisme et développement territorial a été tenue en Roumanie.

l'éducation Josianne Caron pour souligner sa contribution en la matière. Du côté de la communauté étudiante, le prix a été remis à Justine Grimard-Spalding, étudiante au baccalauréat en biologie.

L'UQAR a décerné le titre de professeure émérite à Rakia Laroui. Cette distinction a souligné la contribution de cette professeure en sciences de l'éducation et son engagement exceptionnel envers l'égalité des femmes, notamment au Conseil du statut de la femme.

Les professeures Manon Daigle et Marie-Josée Tremblay et leurs équipes ont remporté deux des trois prix dans le cadre du concours Lumières sur l'innovation pédagogique de l'Université du Québec. Leurs initiatives en matière de formation de la relève en sciences infirmières et en psychologie ont ainsi été récompensées.

Deux chargées de cours ont gagné des prix nationaux. En lettres, Marise Belletête a obtenu pour une deuxième fois le Prix de poésie de Radio-Canada et en développement régional; Magalie Lefebvre Jean a remporté le prix Radio-Canada Caroline-Dawson.

Ressources matérielles et financières

L'UQAR a terminé son exercice avec un excédent de 4,04 millions de dollars au fonds de fonctionnement selon les normes comptables des organismes à but non lucratif. Cependant, l'excédent, selon les règles du ministère de l'Enseignement supérieur, a été réduit à 613 530 dollars après considération des virements au fonds d'immobili-

sations et l'annulation des avantages sociaux futurs.

En ce qui concerne les ressources matérielles, une somme de 35,2 millions de dollars a été investie dans la réalisation de plusieurs projets, notamment la construction d'un pavillon pour accueillir la médecine vétérinaire, celle d'une résidence étudiante de 100 places et le réaménagement des bâtiments acquis des Ursulines en espaces consacrés à la formation et à la recherche ainsi qu'en une résidence étudiante de 34 places.

Activités internationales

L'UQAR a fait partie des 22 universités retenues dans le cadre du programme des Bourses canadiennes du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II de la Fondation Rideau Hall. Un financement de 300 000 dollars a été attribué pour offrir des bourses de mobilité étudiante en collaboration avec des établissements du Maroc et de la Tunisie.

L'Institut des sciences de la mer de l'UQAR a signé deux ententes de collaboration pour favoriser la recherche en océanographie de même que la mobilité des scientifiques. De plus, il a renouvelé son partenariat avec l'Institut flamand de la mer, mieux connu sous l'acronyme VLIZ (Vlaams Instituut voor de Zee en néerlandais), et a signé une première entente avec l'Université de Tokyo.

Une première école d'été en patrimoine, tourisme et développement territorial a été tenue en Roumanie. Un groupe de personnes étudiantes en développement régional et en histoire a pu participer à des activités d'études dans la région de Bucovine, réputée pour ses sites patrimoniaux

et touristiques. Des étudiantes en océanographie ont par ailleurs pris part à la première université d'été internationale et francophone en sciences de la mer présentée par l'Académie de la mer de Monaco.

Événements marquants

D'importants projets immobiliers ont été mis en chantier pour favoriser l'accès aux études aux campus de Rimouski et de Lévis. Plus de 500 places seront livrées à l'automne 2025 grâce à la mobilisation des partenaires de l'UQAR, engagés à résoudre la pénurie de logements.

Plus haute distinction du monde universitaire, un doctorat *honoris causa* de l'Université du Québec a été remis à l'écrivaine Kim Thúy sous l'égide de l'UQAR. Cette reconnaissance souligne son parcours exceptionnel, sa contribution au monde des lettres et son engagement pour l'inclusion.

Perspectives

L'UQAR est résolue à poursuivre l'amélioration de l'accessibilité universitaire, que ce soit par l'offre de nouveaux programmes sur ses campus, par l'enrichissement de l'offre en Beauce, sur la Côte-Nord ou en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ou encore par de nouveaux projets, tant en recherche qu'en services à la collectivité. Pour soutenir ce développement, l'Université continuera ses démarches non seulement pour diversifier ses collaborations et bonifier ses processus, mais aussi pour se doter des ressources matérielles, financières et humaines qui lui permettront de toujours bien remplir sa mission essentielle.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

**Murielle
Laberge**

Rectrice



Photo : UQO

L'Université du Québec en Outaouais (UQO) a connu des avancées majeurs grâce au déploiement de nouveaux programmes, à l'essor de la recherche et création ainsi qu'à l'établissement et au maintien de collaborations structurantes.



Les récipiendaires des distinctions honorifiques décernées par l'UQO lors du Grand rendez-vous, le 14 mai 2024, sont, de gauche à droite : Diane Fontaine, Grande diplômée – volet carrière, Ndeye Khady Ngom, Grande diplômée – volet relève, Lise Paradis, Médaille Gérard-Lesage, Samantha Villeneuve, Bénévole d'honneur, la rectrice de l'UQO, Murielle Laberge, et Gilles Desjardins, Médaille Gérard-Lesage.

En 2024-2025, forte de ses nombreuses réalisations, l'UQO a témoigné de sa volonté de répondre aux besoins croissants en main-d'œuvre qualifiée, d'offrir un milieu d'apprentissage dynamique et innovant et d'affirmer son rôle incontournable comme moteur du développement économique, social et culturel de l'Outaouais et des Laurentides.

Programmes d'études et population étudiante

En 2024-2025, l'UQO a enrichi son offre de formation avec le lancement de nouveaux programmes en santé et services sociaux : le baccalauréat en kinésiologie appliquée aux activités physiques adaptées, le programme court en santé psychologique et mieux-être au travail et le profil IPS en soins aux adultes du diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières. Ces programmes ont permis de mieux répondre aux besoins du milieu et d'élargir les possibilités de formation pour la population étudiante, tout en affirmant le dynamisme et l'engagement de l'Université dans des secteurs essentiels.

L'accueil des nouvelles cohortes a été dynamisé par la programmation 1.2.3. UQO, qui a facilité l'intégration des personnes étudiantes et renforcé leur sentiment d'appartenance dès leur arrivée sur les campus. Cette initiative a eu des retombées positives sur la rétention,

puisqu'elle offrait aux étudiantes et étudiants un accompagnement structuré et des activités ciblées pour les aider à mieux s'approprier leur environnement universitaire. L'année a également été marquée par l'introduction de la zoothérapie, une approche originale et appréciée visant le bien-être et la réussite étudiante.

Recherche, création et formation à la recherche-crédation

Au cours de l'année 2024-2025, l'UQO a poursuivi son développement actif en recherche et en création en passant par la consolidation des partenariats avec les milieux communautaires, municipaux et gouvernementaux, notamment à travers des initiatives comme le Conseil scientifique de la Ville de Gatineau et l'antenne régionale du Réseau Inondations InterSectoriel du Québec (RIISQ). L'UQO s'est aussi engagée à soutenir davantage la recherche-crédation, en particulier dans les domaines artistique et culturel.

Par ailleurs, l'Université a tenu un grand chantier en vue de l'élaboration de sa planification stratégique de la recherche 2025-2030. Le processus a débuté par une importante tournée de toutes les assemblées départementales. Un groupe de travail où chaque département était représenté a ensuite été formé. Après plusieurs rencontres et ateliers, ce groupe a entériné le texte de la planification stratégique avec enthousiasme, à l'unanimité. Ont suivi des rencontres avec les directions syndicales ainsi qu'avec des membres du corps professoral, du personnel professionnel et de la communauté étudiante pour leur présenter la planification stratégique à des fins de rétroaction. Le processus final du design visuel du plan stratégique a été confié à une professeure de l'École des arts et cultures (ÉdAC) de l'UQO; ainsi, non seulement le contenu, mais aussi le contenant sont entièrement cocréés et mettent en valeur tous les talents qui se trouvent à l'Université.

Partenariats et implication dans le milieu

Au cours de l'année 2024-2025, l'UQO a consolidé ses collaborations avec le Pôle en enseignement supérieur de l'Outaouais (PESO) et le Pôle à l'enseignement supérieur des Laurentides (PESLAU), ce qui a



Expert en écologie forestière, des insectes et des relations plante-animal, François Lorenzetti, professeur au Département des sciences naturelles et chercheur à l'Institut des sciences de la forêt tempérée (ISFORT), a reçu le Prix d'excellence Christiane-Melançon en enseignement pour les professeurs, lors de la collation des grades au campus de Gatineau le 5 décembre 2024.

permis de créer des passerelles, des outils pédagogiques communs et des actions de sensibilisation qui ont renforcé l'engagement et la réussite de la communauté étudiante. Parallèlement, l'Université a conclu près d'une centaine d'ententes avec des partenaires variés, ministères, entreprises, organismes communautaires et institutions publiques, en cohérence avec ses axes stratégiques de recherche.

Ces partenariats ont donné des résultats concrets : organisation de colloques internationaux, production de balados et d'ouvrages scientifiques, participation à des événements majeurs, formation d'étudiantes et d'étudiants aux cycles supérieurs et rayonnement accru de l'UQO dans des réseaux de recherche tels que le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et le Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec (RRISIQ). Ils ont aussi permis de faire avancer des projets touchant l'inclusion des personnes 2SLGBTQ+, la violence au travail et l'accès à la justice, tout en renforçant les capacités institutionnelles grâce à l'embauche d'auxiliaires, au développement de formations spécialisées et à la consolidation de collaborations interuniversitaires et intersectorielles.

Personnel

Au cours de l'année 2024-2025, l'UQO a procédé à la nomination de 6 nouveaux membres du personnel cadre. Par ailleurs, elle a mené à

bien 134 processus de dotation pour des emplois de personnel professionnel, de personnel de soutien et de personnel administratif non syndiqué, dont 81 embauches externes et 53 mouvements internes.

L'année a également été marquée par des reconnaissances attribuées à des membres la communauté universitaire. François Lorenzetti, professeur et chercheur spécialisé en écologie forestière et en relations plante-animal, a été honoré du Prix d'excellence Christiane-Melançon en enseignement pour le corps professoral. Mahmoud Erfani a reçu le Prix d'excellence en enseignement pour les personnes chargées de cours. Francis Charpentier, chargé de projet en développement immobilier au Service des terrains et bâtiments, a été nommé Employé d'honneur.

Ressources financières, matérielles et technologiques

L'équilibre budgétaire a été atteint à la fin de l'année financière 2024-2025. La croissance de l'effectif étudiant a été bénéfique et a permis d'assurer un niveau de financement plus élevé que ce qui était anticipé au plan budgétaire révisé. À cela se sont ajoutées des économies réalisées en masse salariale et en divers budgets de fonctionnement, contribuant au maintien de cet équilibre.

Plusieurs projets d'aménagement et de rénovation ont eu lieu : la cafétéria du pavillon Alexandre-Taché ainsi que l'atrium du secteur F ont été modernisés; une unité mixte de recherche en cybersécurité a été

aménagée; le remplacement des lampes a été fait au pavillon Lucien-Brault pour améliorer l'efficacité énergétique; des blocs sanitaires ont été rénovés et une chaudière électrique a été ajoutée au pavillon Alexandre-Taché pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Enfin, un laboratoire d'enseignement en kinésiologie et les bureaux administratifs du centre sportif au campus de Gatineau ont été aménagés.

Plusieurs initiatives ont été menées dans le secteur des technologies de l'information, dont le renouvellement complet du parc informatique des laboratoires à Gatineau et le remplacement des équipements informatiques pour les ateliers de l'ÉdAC. Des améliorations importantes ont également été apportées aux dispositifs audiovisuels de l'auditorium du pavillon Lucien-Brault. Du côté du développement, de nouvelles fonctionnalités ont enrichi le système de gestion étudiant (GESTA) telles que la mise en place de contrats numériques pour les personnes chargées de cours ainsi que l'intégration de jetons d'accès et de codes promotionnels pour l'admission en ligne. Enfin, sur le plan des infrastructures technologiques et de la sécurité de l'information, un audit de sécurité, des tests d'intrusion et le remplacement de l'antivirus sur l'ensemble des postes de travail et serveurs ont été réalisés.



Moins de deux ans après avoir été lancé, le projet de nouvelles résidences étudiantes à l'UQO, à Gatineau, a franchi une étape cruciale : le 11 avril 2025, la machinerie était sur place et les dignitaires ont rejoint la rectrice, Murielle Laberge, pour une première pelletée de terre.

Activités internationales

Au cours de l'année 2024-2025, l'UQO a connu une croissance exceptionnelle de ses inscriptions internationales, tout en faisant face aux incertitudes liées aux changements fréquents des politiques d'immigration. Malgré ces défis, l'arrivée d'un conseiller en immigration a renforcé la capacité interne de l'UQO à soutenir la population étudiante, la communauté de recherche et le personnel grâce à des services structurés tels que des webinaires, des cliniques-conseils, des midis-causeries et de l'accompagnement personnalisé.

La Direction des affaires internationales a pour sa part assumé la quasi-totalité de la gestion des mobilités sortantes et a accompagné l'ensemble des mobilités entrantes en recherche et création, y compris près d'une centaine de stagiaires et de chercheuses et chercheurs invités. Elle a mis à jour plusieurs outils (registre en ligne, protocoles de sécurité, formulaires de gestion des risques) et soutenu des membres du corps professoral dans leurs demandes de financement. Finalement, elle a contribué au développement d'écoles d'hiver, de projets de biddiplomation et de coopérations scientifiques internationales.

Événements marquants

L'UQO a connu des avancées importantes en recherche et création et en partenariats stratégiques. La

création de l'antenne régionale du RIISQ a renforcé les collaborations intersectorielles portant sur les risques systémiques liés aux changements climatiques, tandis que la mise sur pied du Conseil scientifique de la Ville de Gatineau a permis de reconnaître l'expertise de l'UQO dans l'appui aux décisions municipales.

Le professeur David Rivest a obtenu un financement de 2,3 millions de dollars pour le projet Demain l'agroforêt, alors que le lancement du Centre de recherche appliquée sur la biodiversité et les écosystèmes (CRABE) a consolidé le rôle de l'UQO comme leader en matière de biodiversité et d'adaptation environnementale.

L'année a également été marquée par l'octroi de doctorats honorifiques aux Cowboys fringants, à Karl Tremblay, à titre posthume, et à Gérald Fillion, soulignant des parcours dont les contributions sociales, culturelles et humanitaires enrichissent profondément la société.

Perspectives

L'UQO poursuit le renforcement de sa position comme acteur incontournable dans le secteur de la santé et des services sociaux en déployant des programmes de formation professionnelle conçus en étroite collaboration avec les milieux de pratique. En répondant à des besoins réels et urgents dans des domaines clés tels que la criminologie, la nutrition, la psychologie et les sciences de la

réadaptation, l'Université contribue à former une main-d'œuvre hautement qualifiée. Ces initiatives témoignent de son engagement constant à favoriser le bien-être des populations, à soutenir les réseaux publics et communautaires ainsi qu'à participer activement au développement social et territorial.

L'UQO est fière de travailler au développement d'un nouveau baccalauréat en cybersécurité ainsi qu'à la mise en place d'un tout nouvel environnement d'immersion et de simulation en cybersécurité. Ce laboratoire du type *Cyber Range* viendra soutenir la formation, la recherche et l'innovation, en offrant un espace technologique de pointe qui permettra de répondre aux enjeux actuels et émergents en matière de sécurité numérique.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI- TÉMISCAMINGUE

**Vincent
Rousson**

Recteur



Photo : Louis Jalbert

En 2024-2025, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) a su transformer les défis en occasions de progrès. Sa communauté s'est mobilisée pour améliorer les services à la population étudiante, soutenir la réussite et faire avancer des projets structurants.



Au Domaine Opasatica, une simulation humanitaire immersive a réuni des étudiantes et étudiants qui ont appris à intervenir en contexte d'urgence.

L'UQAT a confirmé, en 2024-2025, son influence en déployant de nouvelles formations, en appuyant des recherches qui répondaient aux enjeux du territoire et d'ailleurs, tout en faisant avancer plusieurs chantiers d'infrastructures. Elle a aussi solidifié ses partenariats essentiels avec les collectivités, les Premiers Peuples et les organisations régionales.

Programmes d'études et population étudiante

Avec plus de 7 000 étudiantes et étudiants, dont près de 700 venant de l'international, l'UQAT confirme son attractivité et la pertinence de son offre. Ses quelque 160 programmes, répartis au sein de 11 unités d'enseignement, écoles et instituts, couvrent un large éventail de domaines qui répondent aux réalités actuelles.

L'année 2024-2025 a été marquée par l'ajout d'un microprogramme de deuxième cycle en intelligence d'affaires et par la création d'un doctorat en écologie et aménagement des écosystèmes forestiers, premier programme de ce type offert entièrement à l'UQAT. L'Université a également élargi son offre en études autochtones avec une maîtrise et un doctorat, offerts conjointement avec l'INRS, renforçant ainsi son engagement pour la reconnaissance et la valorisation des savoirs autochtones.

Plus de neuf millions de dollars en bourses d'études ont été attribués par l'UQAT et sa Fondation. Un

nouveau concours de bourses, Pimiskâw, a aussi été lancé en vue de soutenir la réussite étudiante autochtone par la reconnaissance de l'excellence, de la persévérance et de l'engagement.

Pour répondre aux besoins criants de sa population étudiante et pour soutenir la poursuite des projets d'études, la Fondation de l'UQAT, l'Association générale étudiante de l'UQAT et les Services à la communauté étudiante ont créé le Fonds de lutte à la pauvreté étudiante, offrant aide, outils et accompagnement aux personnes vivant une précarité financière.

Recherche et formation à la recherche

Au cours de l'année 2024-2025, l'UQAT a généré un volume de recherche de plus de 24 millions de dollars, confirmant la portée de ses activités. Forte de 17 chaires de recherche, elle a atteint le 1^{er} rang au Canada pour l'intensité de recherche par professeur et le 2^e rang pour le financement obtenu en partenariat avec des entreprises selon le classement Research

Infosource 2024. Elle a également figuré au 36^e rang parmi toutes les universités canadiennes, signe de la qualité et de la portée de ses travaux.

L'année a aussi été marquée par la création de nouvelles entités de recherche qui sont venues enrichir son écosystème scientifique, nommément :

- la Chaire institutionnelle sur la biodiversité nordique en contexte minier;
- la Chaire de recherche du Canada en géoenvironnement minier des régions froides;
- le Confluences.lab, dont la mission consiste à s'interroger sur le rôle de la culture au sein d'une collectivité;
- le Laboratoire sur les données industrielles, la fiabilité et l'intelligence artificielle (DIFIA); et
- le Pôle Abitibi-Témiscamingue du Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA).

Partenariats et implication dans le milieu

Une tournée régionale tenue en janvier 2025 a permis de recueillir les idées et les attentes des différents territoires d'ancrage en vue de l'élaboration du prochain plan stratégique de l'UQAT, attestant d'une approche participative et ancrée dans le milieu.



L'équipe EVOQ, MLS, Civiliti et Atkins a remporté le premier concours d'architecture pluridisciplinaire de l'UQAT pour l'agrandissement du campus à Rouyn-Noranda.



Les installations de création et nouveaux médias à Montréal ont déménagé à l'îlot Balmoral : un nouvel environnement hautement technologique de 3 500 m² au cœur du Quartier des spectacles.

L'Université a aussi consolidé son engagement auprès des Premiers Peuples. Notamment, le personnel de tous les établissements de l'Université du Québec a bénéficié d'une formation en sensibilisation aux réalités autochtones; la formation phare *PIWASEHA*, qui a célébré ses 15 ans, a été actualisée pour répondre aux besoins contemporains. Par ailleurs, la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation est désormais reconnue comme jour férié à l'UQAT.

De nouveaux partenariats structurants ont également vu le jour, dont une entente avec l'Université de Hearst qui permet désormais de suivre la formation préalable au titre de comptable professionnel agréé (CPA) en français. Également, la création du Réseau Actualisation Minières Partenaires Éducation (RAMPE) a illustré la capacité de rapprocher le milieu universitaire de l'industrie minière pour offrir des formations adaptées aux besoins du secteur. En février 2025, la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités a tenu son colloque annuel, *Accès au logement : agir collectivement pour des solutions viables*. L'événement a rassemblé des gens des milieux de la recherche et de l'action communautaire, en plus de personnes décideuses de la région, qui ont discuté de stratégies concrètes et de partenariats visant à améliorer l'accès au logement et le bien-être des communautés.

Poursuivant son engagement pour des milieux inclusifs et équitables, l'UQAT a lancé CAMIE, une autoformation visant à renforcer l'inclusivité sur ses campus et à promouvoir les échanges interculturels. Réalisée en collaboration avec plusieurs établissements de l'Université du Québec et grâce au Fonds de développement de l'enseignement à distance, cette initiative a enrichi l'action de l'Université en faveur d'un climat propice à la réussite de sa communauté étudiante, d'ici ou en provenance de l'international.

Personnel

La communauté uqatienne compte plus de 900 personnes, dont environ 500 membres du corps enseignant et 400 membres du personnel administratif, qui contribuent activement à la réalisation de la mission universitaire et au rayonnement de l'Université.

L'année 2024-2025 a marqué un tournant pour l'École d'études autochtones, qui a accueilli trois nouvelles ressources professorales issues des nations Eeyou, Anishinabe et Innue. Par ailleurs, la contribution significative de plusieurs membres du personnel a été soulignée. Entre autres, le professeur en travail social Stéphane Grenier a vu son engagement auprès des personnes itinérantes honoré à la Chambre des communes pour ses 20 années au sein de l'organisme La Piaule de Val-d'Or. Pour sa part, la professeure en sciences de l'éducation Mélissa Villella a reçu le Prix alliée de

l'héritage africain 2024-2025, en reconnaissance de son leadership et de son engagement pour l'antiracisme en milieu francophone minoritaire.

Ressources matérielles et financières

Malgré les enjeux liés au contexte financier de l'UQAT, plusieurs chantiers majeurs ont franchi des étapes décisives. La construction du campus de Mont-Laurier a été terminée. À Montréal, après l'annonce du soutien gouvernemental, les travaux de l'îlot Balmoral ont débuté afin d'accueillir les installations montréalaises de l'Unité d'enseignement et de recherche en création et nouveaux médias. À Rouyn-Noranda, l'agrandissement du campus a été amorcé. Ce nouvel édifice accueillera la Clinique interdisciplinaire en santé globale et l'Unité d'enseignement et de recherche en sciences de la santé.

Activités internationales

En 2024-2025, l'UQAT a collaboré avec 25 pays grâce à plus de 225 ententes internationales. Cette ouverture favorise des échanges et des séjours à l'étranger enrichissants pour la communauté uqatienne, tout en renforçant le rayonnement de l'Université à l'international. L'UQAT compte notamment cinq programmes de biddiplomation dans les domaines du génie, en création et nouveaux médias ainsi qu'en sciences forestières.



La création du lieu extérieur d'enseignement, de partage et de réconciliation *Tesabidan*, une action concrète du Principe de reconnaissance territoriale de l'UQAT, a été rendue possible grâce à l'engagement des partenaires.

Événements marquants

Parmi les moments forts de l'année 2024-2025, mentionnons l'inauguration du lieu d'enseignement, de partage et de réconciliation *Tesabidan* au campus de Val-d'Or. Cet espace rend visible la place des Premiers Peuples au sein de l'Université et de ses collectivités, dans une perspective de réconciliation amorcée depuis de nombreuses années à l'UQAT. Ce lieu permet depuis à la communauté de vivre une expérience pédagogique ou culturelle extérieure et différente.

Plusieurs événements scientifiques d'envergure ont eu lieu. Entre autres, l'Institut de recherche en mines et environnement (IRME) et l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM) ont organisé le 8^e Symposium Mines et environnement, qui a réuni plus de 300 personnes en provenance de 9 pays. L'événement a favorisé le partage des dernières avancées en gestion environnementale et l'échange de pratiques pour concilier rentabilité et protection de l'environnement.

En sciences de la santé, l'UQAT a mené sa première simulation humanitaire d'envergure. Au Domaine Opasatica à Rouyn-Noranda, 24 personnes de l'UQAT et de l'Université Laval ont vécu un exercice immersif recréant des conditions d'urgence humanitaire. L'activité, appuyée par plusieurs unités de l'UQAT et par des spécialistes de Médecins sans

frontières et de la Croix-Rouge canadienne, a permis d'ancrer la formation dans une pratique réaliste et collaborative.

Le Salon de l'emploi, des stages et du réseautage a également été créé pour rapprocher la communauté étudiante et diplômée du marché du travail régional.

Perspectives

L'UQAT souhaite aborder les prochaines années avec un portrait clair, notamment en lien avec le déficit structurel auquel elle fait face et qu'elle souhaite analyser en profondeur. Elle pourra ainsi mettre en œuvre des mesures pour demeurer en santé financière et assurer la pérennité de sa mission d'enseignement et de recherche. Malgré tout, les projets d'infrastructures ont progressé : nouveau campus à Mont-Laurier, agrandissement du campus à Rouyn-Noranda, expansion à l'Îlot Balmoral. Enfin, l'année 2025-2026 sera marquée par le lancement du Plan stratégique 2025-2030, du premier Plan en écoresponsabilité, du Plan de recherche et de recherche-création 2026-2031 ainsi que de l'amorce du Plan d'action en lien avec les peuples autochtones et du Plan d'internationalisation. Ces initiatives permettront à l'UQAT de coconstruire, avec ses partenaires, une vision commune et concertée de son avenir.

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**Luc-Alain
Giraldeau**

Directeur général



Photo : Josée Lecompte

L'Institut national de la recherche scientifique (INRS) est une création importante de la Révolution tranquille. En 2024-2025, il a soufflé ses 55 bougies. Né d'une idée audacieuse – créer un établissement universitaire unique construit sur les bases de l'interdisciplinarité et sur la recherche dirigée vers des enjeux importants pour le développement économique, social et culturel du Québec –, l'INRS est également l'instrument de prédilection pour former des gens par la recherche, ce dont le Québec a grandement besoin.



Transférer les connaissances au profit de l'environnement.

L'année 2024-2025 a été marquée par plusieurs grands chantiers majeurs pour l'INRS. D'abord, l'Institut a adopté deux documents liés à l'orientation de son développement. Il s'est doté de son tout premier Plan directeur immobilier 2024-2044, qui définit les grandes orientations en matière d'aménagement, de gestion et d'utilisation des espaces intérieurs et extérieurs. Le conseil d'administration a pour sa part adopté le Plan stratégique 2025-2030, qui vise à maximiser la contribution de l'INRS à la société en optimisant à l'interne ses façons de faire pour encore mieux incarner sa mission distinctive.

En plus d'opérer ce nécessaire travail de l'intérieur, l'INRS a multiplié les propositions de collaboration partout au Québec afin de réaffirmer sa mission nationale, entre autres par l'implantation de nouvelles unités mixtes de recherche (UMR). Les équipes de l'INRS ont aussi travaillé à la poursuite du développement du Campus du savoir et de l'innovation à Laval, notamment par le déménagement des activités du Centre Énergie Matériaux Télécommunications (Centre EMT) vers son campus lavallois. L'INRS a également continué le déploiement du tout nouveau Centre Ruralités durables établi à Baie-Saint-Paul, dans Charlevoix. L'année 2024-2025 a d'ailleurs été marquée par l'embauche de la directrice d'implantation de ce centre.

Programmes d'études et population étudiante

À l'automne 2023, l'INRS accueillait 112 stagiaires postdoctoraux et 786 étudiants et étudiantes, dont 300 à la maîtrise et 437 au doctorat.

Au cours de l'année 2024-2025, l'INRS et l'UQAT ont annoncé la création d'un programme

de maîtrise et de doctorat en études autochtones. Les deux établissements de l'Université du Québec sont ainsi devenus les premiers établissements universitaires au Canada à offrir des programmes de formation de cycles supérieurs en français dans ce domaine. Cette création de programmes s'inscrit dans le sillage de leur collaboration dans

l'Unité mixte de recherche (UMR) en études autochtones située sur le campus de l'UQAT à Val-d'Or.

Recherche et formation à la recherche

L'INRS a continué de briller par sa recherche ancrée dans les besoins stratégiques du Québec. En effet, plusieurs thématiques de recherche étaient liées à des enjeux sociétaux d'actualité et ont permis l'acquisition de connaissances et le développement d'outils et de procédés dans plusieurs domaines.

Notons l'octroi de plus de 8,2 millions de dollars pour divers travaux en recherche quantique à des professeurs du Centre EMT. Ces sommes ont été reçues par l'intermédiaire de la Stratégie quantique nationale du gouvernement du Canada. L'annonce nationale a d'ailleurs été faite au Centre EMT, à Varennes, en compagnie de personnes représentant le gouvernement du Canada et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). Par ailleurs, l'INRS a participé pour la première fois au programme Horizon Europe depuis que le Canada y est reconnu comme pays associé. Le professeur Erwan Gloagen est membre du projet UNDERCOVER (financement total de 5 millions d'euros). Soulignons enfin l'octroi de chaires de recherche du Canada



Offrir une expérience étudiante enrichie, qui distingue la formation de l'INRS par rapport à celle des autres établissements universitaires.



Analyser les dynamiques qui forgent le monde.

de niveau 1 à trois membres du corps professoral : Valérie Langlois, écotoxicogénomique et perturbations endocriniennes, Étienne Yergeau, manipulation écologique du microbiote des plantes, et Éric Déziel, sociomicrobiologie fondamentale et appliquée.

Partenariats et implication dans le milieu

Au cours de l'année 2024-2025, l'INRS a poursuivi son élan partenarial des années précédentes avec un total de 149 partenaires actifs et de 31,8 millions de dollars en subventions et contrats de partenariat, ce qui a représenté une hausse de près de 5,2 millions de dollars par rapport à l'année précédente. Les projets de partenariats institutionnels structurants ont maintenu leur progression et se sont consolidés, portés par l'obtention de nouveaux financements et la tenue des activités de lancement. Ces grandes initiatives ont été des occasions pour l'INRS, à titre de porteur du volet recherche, d'associer d'autres établissements de l'Université du Québec à des possibilités de développement majeur dans les régions ciblées et en partenariat avec les milieux preneurs. Par exemple, l'INRS a poursuivi ses efforts de création d'une UMR industrielle dans le Haut-Richelieu en sécurité et défense avec ses cinq partenaires, dont l'École de technologie supérieure (ÉTS). Dans ce contexte, l'INRS a collaboré avec Ouranos à la mise en place d'un appel à projets sur les systèmes essentiels pour stimuler les

collaborations interinstitutions. Des membres chercheurs de l'INRS sont impliqués dans les deux projets retenus, pour lesquels un financement total d'environ 600 000 \$ a été octroyé. À Laval, la participation de l'INRS aux travaux du Carré Laval a culminé avec le lancement du Consortium de collaboration pour le savoir et l'enseignement, auquel il prend part aux côtés de plusieurs établissements d'enseignement, dont l'UQAM. Finalement, à Québec, le lancement du Carrefour de l'eau, dont l'INRS est un partenaire fondateur, s'est déroulé en avril 2025 en présence de plus de 200 personnes invitées, dont le maire de Québec. Ce projet prometteur a bénéficié jusqu'à maintenant d'un financement de plus de 1,13 million de dollars.

Personnel

Au cours de l'année 2024-2025, l'INRS a embauché 5 nouveaux membres du corps professoral et 116 nouveaux membres du personnel, ce qui a porté sa communauté employée à 689 personnes au 30 avril 2025.

L'Institut a mis en place diverses initiatives de sensibilisation aux handicaps visibles et invisibles, notamment une table ronde, une conférence animée par Charles Lapierre, une formation sur les accommodements raisonnables ainsi qu'une grande entrevue avec Charles Tisseyre. Par ailleurs, l'INRS organise chaque année un mois de sensibilisation consacré à la lutte contre le harcèlement, la discrimination et l'incivilité.

Parmi les personnes reconnues au cours de l'année 2024-2025, notons particulièrement la professeure retraitée Christiane Ayotte, première femme à recevoir la plus haute distinction de l'Ordre des chimistes du Québec (Société honorifique des Compagnons de Lavoisier), le professeur Shuhui Sun (Société royale du Canada), le professeur Tiago H. Falk (prix Synergie pour l'innovation 2024 du CRSNG), le professeur Roberto Morandotti (Quantum Electronics Award de la IEEE Photonics Society) et la professeure Geneviève Bordeleau, le professeur Daniel Cyr et le professeur Jinyang Liang, qui ont reçu le prix Planète de l'INRS.

Ressources matérielles et financières

L'année 2024-2025 a marqué l'année d'adoption du tout premier Plan directeur immobilier de l'INRS. Ce plan 2024-2044 s'appuie sur des éléments porteurs pour l'INRS, sa communauté et le Québec, dont les suivants : la durabilité et la résilience environnementale, l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être communautaire, l'optimisation, la flexibilité et l'adaptabilité des espaces la contribution à l'identité et au rayonnement ainsi que le potentiel philanthropique. Il est le fruit de longs travaux et de larges consultations de la communauté de l'Institut.

Par ailleurs, la première étape du plus large plan de déménagement des activités du Centre EMT vers le campus lavallois a été franchie. En



L'INRS forme les scientifiques les plus aptes à contribuer au développement économique, social et culturel de la société

effet, lors de cette première phase, deux équipes de recherche du Centre EMT de Varennes ont emménagé dans des espaces situés à Laval.

Activités internationales

L'INRS a poursuivi le développement de ses collaborations internationales grâce aux actions portées par son Bureau de l'international. Au cours de l'année 2024-2025, ce dernier a pris part à des missions en Afrique du Sud, en Belgique, au Brésil, en Colombie, en Corée du Sud, en France et au Mexique, ce qui a permis de consolider plusieurs collaborations et d'en développer de nouvelles. Il a également renouvelé ou conclu des ententes avec des universités de renom situées en Colombie, en Tunisie, en France, en Algérie, en Argentine, au Brésil, au Maroc, en Corée du Sud, au Mexique, en Côte d'Ivoire, en République tchèque et en Italie. L'INRS a aussi accueilli des délégations officielles des États-Unis, de Catalogne, du Cameroun, du Gabon et de la Finlande, renforçant ainsi son réseau. Le Bureau de l'international a par ailleurs organisé, à Montréal, un symposium sur la science des matériaux en collaboration avec l'Université McGill et le Centro de Investigación y de Estudios Avanzados del Instituto Politécnico Nacional.

Événements marquants

L'année 2024-2025 a été riche en réalisations, confirmant le rôle unique de l'INRS dans la recherche et l'innovation au Québec.

L'Institut a célébré son 55^e anniversaire, une occasion de rappeler sa mission fondatrice : une recherche interdisciplinaire et partenariale au service des grands enjeux économiques, sociaux et culturels. Le directeur général, Luc-Alain Giraldeau, a également livré une conférence inspirante au Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM), soulignant l'importance de la recherche et de l'innovation pour la compétitivité et la qualité de vie au Québec.

La pérennisation de ses UMR s'est illustrée par le dévoilement de programmations ambitieuses : l'UMR INRS-UQO Cybersécurité et confiance numérique et l'UMR INRS-UQAR Numérique et territoires, qui misent sur la sécurité numérique et la transition numérique responsable pour soutenir le développement des régions. Enfin, la nomination du professeur Philippe Constant comme conseiller scientifique en chef de la Ville de Mirabel a confirmé l'engagement de l'INRS à intégrer la science au cœur des décisions municipales, notamment dans le cadre du futur Carrefour d'innovation écoresponsable.

Perspectives

L'INRS met plus que jamais au cœur de ses priorités la nécessité de développer encore davantage ses activités de recherche aux quatre coins du Québec pour réaffirmer l'importance de sa mission nationale : contribuer au développement social, économique et culturel

du territoire québécois. L'Institut souhaite également mettre sa communauté étudiante au centre de son action. Il est aussi l'instrument de prédilection pour former des gens par la recherche, ce dont le Québec a grandement besoin.

Plusieurs projets de nouvelles UMR ont cours sur le territoire québécois, que ce soit en matière de technologies duales, de photonique quantique, de santé environnementale, etc. Ces nouvelles pistes de collaboration montrent une fois de plus l'agilité que permet le modèle des UMR pour répondre aux grands enjeux et défis de la société québécoise.

Le développement du campus lavallois et celui de Baie-Saint-Paul retiendront également l'attention des équipes de l'Institut. Ce sont d'immenses défis que se lance la communauté de l'INRS. Elle sera au rendez-vous.

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

**Hugo
Cyr**

Directeur général



Bien ancrée dans le présent et fière de son histoire, l'École nationale d'administration publique (ENAP) est prête à affronter les défis à venir, tant en recherche qu'en enseignement ou en services-conseils.



L'ENAP était l'hôte de la cérémonie 2024 des personnes diplômées des trois programmes conjoints de deuxième cycle en gestion publique en contexte autochtone, offerts en partenariat avec l'UQAC et l'UQAT.

L'ENAP a fêté son 55^e anniversaire et, pour mieux se projeter dans l'avenir, a déclenché le vaste chantier de son Plan stratégique 2025-2030. Cet outil permettra aux membres de sa communauté de mieux conduire leurs actions en recherche, en enseignement et en services-conseils. Dans cette mouvance, l'École a également doté ses équipes d'un organigramme repensé pour soutenir l'ensemble de ses projets. Cette démarche a permis d'entamer une révision approfondie de la structure et des processus, afin de moderniser l'organisation.

Programmes d'études et population étudiante

L'ENAP offre une formation universitaire de deuxième et de troisième cycles spécialisée en administration publique : cette offre comprend, en plus des parcours de maîtrise et de doctorat, des microprogrammes, des programmes courts et des diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS).

L'École a inauguré de nouveaux programmes en partenariat : un microprogramme conjoint en évaluation d'impacts et prise en compte du développement durable (avec l'INRS), un doctorat interdisciplinaire en santé et société (avec l'UQAM), un programme en gouvernance et gestion de la performance publique (à la demande du Secrétariat du Conseil du trésor), un DESS conjoint en gouvernance et gestion des marchés publics (avec l'Université Laval). Ces

programmes permettent de renforcer les liens avec les partenaires, tout en alignant la formation créditée sur les besoins des personnes qui travaillent déjà dans la fonction publique.

Un vaste chantier d'évaluation des programmes de doctorat en administration publique et de la maîtrise en administration publique pour les gestionnaires a été entamé. Soucieuse d'offrir des programmes adaptés aux clientèles étudiantes, l'ENAP a proposé des parcours personnalisés dans différentes régions du Québec. Des ententes avec l'École des sciences de la gestion de l'UQAM ont aussi été reconduites.

Du côté des admissions et des inscriptions, la Direction du registrariat et du cheminement académique a amélioré ses processus de présélection et d'admission à l'attention des candidates et candidats de l'international.

Par ailleurs, des travaux sont en cours afin de développer un réseau des personnes diplômées de l'ENAP.

Enfin, l'École a continué de donner des formations non créditées, avec une offre diversifiée pour les gestionnaires nouvellement en poste.

Recherche et formation

Sous la responsabilité de la Vice-présidence aux affaires académiques, ce secteur de l'ENAP a été marqué par un dynamisme soutenu.

La contribution des chercheuses et des chercheurs de l'ENAP à la recherche touchant à l'administration publique a été notable tant sur le plan de la participation à des projets structurants qu'au chapitre de la signature d'importants partenariats. L'organisation d'événements scientifiques (colloques, classes de maîtres, congrès de l'Acfas, etc.) ou la participation à ceux-ci ainsi que la publication d'articles ou d'ouvrages scientifiques ont souligné la volonté des équipes de contribuer activement au rayonnement de l'ENAP et, plus largement, à la recherche et à la formation de personnel de haut niveau. Une classe des maîtres avec les experts en résidence Pierre-Marc Johnson et François Roland a été proposée au campus de Montréal sur le thème de la séparation des pouvoirs.



La professeure Lara Mailet, lors du lancement de l'ouvrage *Les organisations de santé vues sous l'angle de la complexité*, rédigé avec Paul A. Lamarche.



Créée en 2005 et dirigée par le professeur Andrew Webb, la Chaire en leadership dans le secteur public de l'ENAP a fêté ses 20 ans sur le thème *Réfléchir. Partager. Inspirer.*

Personnel

Le corps professoral a accueilli deux nouveaux membres : Mélanie Bourassa Forcier, experte en droit public et politiques de la santé, et Gabrielle Teyssier-Roberge, experte en gestion des ressources humaines.

Du côté du soutien à l'enseignement et à la formation, la Vice-présidence aux affaires académiques a amorcé une révision du mandat et de la structure de l'équipe technopédagogique.

La Vice-présidence aux services-conseils a accueilli Sonia Poulin, directrice du Service de la formation continue et du développement des compétences, et Olivier Roy, directeur du Service du développement des organisations et de la coopération internationale. Ces nominations ont permis de consolider l'expertise de l'École en services-conseils et en développement organisationnel.

Au cours de la période concernée, la Direction des ressources humaines et la Direction générale ont finalisé deux importants dossiers : la signature de la convention collective des personnes employées de bureau et techniques et celle des membres du corps professoral (2023-2028). Un diagnostic organisationnel, mené par la Vice-présidence à l'administration, a permis à l'ENAP de poursuivre les changements de structure et leur déploiement.

Ressources matérielles et financières

La Vice-présidence à l'administration a élaboré et mis en action un cadre financier mieux adapté à la récente croissance de l'ENAP. Ce cadre a également permis de pérenniser le traitement des procédures imposées par le gouvernement au cours des dernières années.

Activités internationales

L'ENAP a pour mission de former la relève en administration publique dans toute la francophonie. En plus du recrutement d'étudiantes et d'étudiants internationaux, les différents mandats de la Vice-présidence en services-conseils ont permis de faire rayonner une expertise de pointe dans de nombreux pays. Que ce soit au Sénégal, en Côte d'Ivoire ou au Mali, la collaboration de l'École avec Affaires mondiales Canada est portée par des actions qui mettent de grands enjeux au cœur de la formation. Au Mali, le Colloque international sur le genre et la corruption ainsi que le projet d'appui à la lutte contre la corruption pour et par l'égalité de genres en sont des exemples probants.

Événements marquants

En février 2025, l'ENAP a joint sa voix aux autres universités québécoises lors de la signature historique d'une entente-cadre avec le Conseil en Éducation des Premières Nations, visant la création de la Maison des savoirs, soit un nouveau modèle universitaire par et pour les Premiers Peuples.

L'un des éléments phares est sans aucun doute la livraison d'un plan stratégique et la réorganisation institutionnelle reflétant la vitalité de nos activités et la saine croissance de nos différents secteurs. La recherche, l'enseignement et les services-conseils comptent aujourd'hui sur deux grandes vice-présidences, elles-mêmes soutenues par la Vice-présidence à l'administration. Deux postes de décanat ont été adoptés et pourvus plus tard en 2025. Le titre de directeur général est maintenant celui de président de la direction et directeur général.

La Chaire en leadership dans le secteur public de l'ENAP a reçu, sur notre campus de Québec, plus de 300 personnes venues célébrer le 20^e anniversaire. Le professeur et chercheur Andrew Webb, titulaire de la Chaire, a accueilli Patrick Dubé, secrétaire du Conseil du trésor, Dominique Savoie, présidente du conseil d'administration de la Société de l'assurance automobile du



L'ENAP a eu le plaisir d'accueillir le ministre du Travail et de la Fonction publique de Guinée, monsieur Faya François Bourouno, accompagné d'une délégation officielle guinéenne, au campus de Québec.

Québec, et Isabelle Merizzi, sous-ministre au ministère du Travail.

La Ville de Laval et l'ENAP ont annoncé une collaboration visant à établir une veille ciblée sur les tendances et les pratiques efficaces en matière d'optimisation des ressources et de transformation numérique dans le domaine municipal.

Perspectives

L'année 2024-2025 a été marquée par la consolidation de la vision stratégique de l'ENAP et par celle de leviers structurants appelés à soutenir son développement à moyen et à long terme.

L'offre de programmes a été consolidée et développée, notamment dans le domaine des affaires publiques, renforçant la pertinence et l'adéquation de la formation aux besoins évolutifs des administrations publiques d'ici et d'ailleurs et des milieux professionnels.

Les partenariats nationaux et internationaux représentent des éléments fondamentaux du positionnement stratégique de l'ENAP. Ils contribuent à son rayonnement et à la création de relations avec les différentes administrations publiques au Québec, au Canada et à l'international.

Le développement de la formation en ligne s'est poursuivi, parallèlement à l'intégration responsable et encadrée de l'intelligence artificielle en enseignement.

Enfin, la poursuite des travaux d'implantation d'un campus à Gatineau s'inscrit résolument dans les perspectives de développement de l'ENAP. L'ouverture officielle, prévue en janvier 2026, constituera un jalon majeur pour l'établissement.

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

**Kathy
Baig**

Directrice générale et
cheffe de la direction

Photo : ÉTS



Alors que les festivités du 50^e anniversaire de l'École de technologie supérieure (ÉTS) battaient leur plein et que la croissance de l'institution se poursuivait, la communauté universitaire a accueilli avec beaucoup d'enthousiasme la nomination historique de Kathy Baig à titre de première directrice générale et cheffe de la direction de l'établissement.



Kathy Baig à l'inauguration de l'ordinateur quantique MonarQ de Calcul Québec, notamment en présence de l'honorable François-Philippe Champagne et de Margrethe Vestager, alors vice-présidente exécutive de la Commission européenne pour une Europe préparée à l'ère numérique.

Depuis plus de 50 ans, l'ÉTS s'engage à relever les grands défis de la société. Elle forme des ingénieurs et ingénieures qui innovent, entreprennent et développent des solutions concrètes. Au cours de l'année 2024-2025, l'École a dépassé le cap des 12 000 étudiantes et étudiants, confirmé sa place de plus grande école de génie du Québec, déployé ses capacités autant au Canada qu'à l'international et poursuivi son développement et sa croissance.

Programmes d'études et population étudiante

L'ÉTS a annoncé la création de deux nouveaux programmes de baccalauréat qui seront offerts dès l'automne 2025 : le baccalauréat en design d'expérience utilisateur et le baccalauréat en génie aérospatial.

Lors de la cérémonie des prix Hommage bénévolat-Québec 2024, l'étudiant Jacob Cossette a reçu un prix Claude-Masson, qui souligne l'engagement bénévole au sein d'une collectivité. Inoussa Legrene et Badreddine Elalaoui, avec leur équipe, ont remporté un prix Meritas dans le cadre de la 9^e compétition entrepreneuriale Savoir Affaires, sur le thème *L'innovation au cœur du maritime*.

La saison 2024 a été fructueuse pour les clubs étudiants. Ils ont pris part à de multiples compétitions locales, régionales, nationales et internationales, dont voici quelques résultats : RockÉTS, à la Spaceport America Cup, a lancé la première fusée à deux

étages du Québec et est devenue la première équipe universitaire à atteindre MACH 3 (12 000 pieds), 1^{re} place pour Éclipse à la Formula Sun Grand Prix, 1^{re} place pour Baja ÉTS au Baja SAE Michigan ainsi qu'une victoire pour la Formule au Toronto Shootout.

Les équipes Piranhas de volleyball féminin, de cross-country mixte et d'athlétisme mixte sont devenues les 58^e membres de U SPORTS, le réseau canadien du sport universitaire, et ont maintenant accès aux championnats nationaux.

Recherche et formation à la recherche

L'ÉTS, IVADO et l'Institut quantique de l'Université de Sherbrooke se sont unis afin de créer l'Alliance en algorithmie quantique. Grâce aux subventions du Fonds des leaders John-R.-Evans de la Fondation canadienne de l'innovation, près d'un million de dollars en fonds de recherche a été octroyé à quatre équipes de l'École.

L'Institut AdapT, en collaboration avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ), a annoncé la création de la Chaire de recherche UMQ-AdapT. Ce partenariat stratégique, soutenu par un financement des Fonds de recherche du Québec de 500 000 dollars, a pour objectif d'aider les municipalités québécoises dans leur adaptation aux changements climatiques.

L'équipe de recherche dirigée par le professeur Sylvain Bouix a reçu un financement de 45 millions de dollars sur cinq ans du National Mental Health Institute afin de développer des traitements en santé mentale en vue de mieux comprendre les mécanismes d'action de nouveaux médicaments contre la psychose. L'équipe mettra sur pied un centre qui coordonnera le traitement et l'analyse des données découlant d'essais cliniques portant sur les épisodes de psychose.

L'ÉTS s'est dotée d'un nouvel institut de recherche et d'innovation en technologies pour la santé : itechsanté. Grâce à ce nouvel institut, l'ÉTS compte contribuer à l'amélioration de la santé de la population et du système de santé québécois, et ce, en collaboration avec ses partenaires.



Les membres du club étudiant Véloclub, le véhicule à propulsion humaine et à assistance électrique, ont remporté la 1^{re} place au classement général de l'ASME's e-Human Powered Vehicle Challenge.



Afin de reconnaître l'influence scientifique de la professeure Ruxandra Botez sur la scène internationale ainsi que ses contributions remarquables en aéronautique, l'Académie roumaine des sciences l'a élue membre d'honneur, section des sciences techniques.

En 2024-2025, en partenariat avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Mitacs, l'entreprise Kemira et la Ville de Victoriaville, le professeur Mathieu Lapointe a souhaité s'attaquer à l'optimisation des procédés de traitement des eaux. Le projet, qui s'élève à près de 1,4 million de dollars sur 5 ans, sera réalisé dans les infrastructures du Laboratoire de génie des eaux de l'ÉTS.

Partenariats et implication dans le milieu

Dans le cadre du Sommet Climat Montréal, l'ÉTS et sept établissements universitaires montréalais se sont engagés à collaborer pour accélérer l'action climatique de la collectivité montréalaise en faisant preuve d'exemplarité dans la réduction des émissions de GES et dans l'adaptation aux changements climatiques. L'École s'est réjouie de l'annonce de la création d'Espace Aéro, la Zone d'innovation aérospatiale du Québec. L'ÉTS s'inscrit comme partenaire universitaire de premier plan, tant en matière de la formation que de la recherche, en plus de participer à des projets collaboratifs.

L'École a poursuivi le développement du déploiement de ses activités sur la Rive-Sud de Montréal, afin d'étendre son modèle d'enseignement coopératif et sa recherche collaborative, en participant à l'installation d'un aérocampus à Longueuil. Dans ce

projet, l'ÉTS peut compter sur des partenaires essentiels ainsi que sur de solides collaborateurs industriels.

Dans le cadre des festivités entourant son 50^e anniversaire, l'ÉTS a dévoilé une initiative originale ayant apporté une touche de verdure et de fraîcheur à Montréal : de nouveaux toits verts sur des abribus dans les arrondissements de Ville-Marie et de Rosemont–La-Petite-Patrie. Ce projet pilote de deux ans vise à fournir des données concrètes pour évaluer les bénéfices potentiels de l'installation de toits verts sur les abribus et pour déterminer leur applicabilité à grande échelle.

L'espace d'entrepreneuriat innovant Ax.c a reçu un soutien majeur du secteur privé. Bell, Google, Desjardins et le Fonds de solidarité FTQ ont investi 5,25 millions de dollars dans le développement de cet espace jusqu'en 2029. L'École et la Municipalité de Sainte-Marthe ont signé une entente jetant les bases de leur association en vue de la création d'un conseil scientifique pour la Municipalité et du développement d'un site institutionnel voué à la réalisation d'activités d'enseignement, de recherche et de développement étudiant à Sainte-Marthe.

Personnel

L'ÉTS a été lauréate, à l'échelle nationale, du prix de bronze dans la catégorie Innovation des Grands Prix de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail. En mai 2024, l'Ordre des

ingénieurs du Québec a remis une distinction aux professeurs Mathieu Lapointe, Éric Wagnac et Yvan Petit. Sylvie Nadeau, professeure-chercheuse au Département de génie mécanique, a reçu le prix Antoine-Aumont de l'Association québécoise pour l'hygiène, la santé et la sécurité du travail.

Éric Francoeur, professeur-enseignant au Département des enseignements généraux, a reçu le Prix de la carrière exemplaire décerné par l'organisme Supporting Active Learning and Technological Innovation in Studies of Education. Georges Kaddoum, titulaire d'une chaire de recherche du Canada et directeur de la recherche à l'Institut d'apprentissage automatique résilient, a été nommé membre de la Société royale du Canada.

Ressources matérielles et financières

La construction du pavillon F s'est terminée au cours de l'année 2024-2025. Les infrastructures du pavillon comprennent notamment un laboratoire de recherche utilisateur équipé pour l'oculométrie et les mesures physiologiques, un laboratoire consacré à la réalité virtuelle, augmentée et mixte, ainsi que près de 20 salles de classe, ateliers et locaux de projet. Les besoins en matière de logements étudiants, toujours d'actualité, ont mené à l'étude de nouveaux projets de développement.



Les Piranhas ont connu une saison de rugby 2024 mémorable en remportant le titre de champions du Réseau du sport étudiant du Québec ainsi que celui de champions canadiens universitaires de rugby masculin. L'ÉTS est devenue la première université québécoise à remporter ce trophée.

Activités internationales

L'ÉTS a poursuivi le déploiement de ses activités internationales en 2024-2025. Elle a officiellement ouvert son bureau de représentation en France, avec l'arrivée de sa directrice, Perrine Cézard. L'École a aussi participé à des missions de prospection, de promotion et de recrutement en Colombie, en France et au Maroc, en plus de contribuer à l'accueil des Entretiens Jacques Cartier à Montréal. Des dizaines d'ententes de partenariats académiques ont été signées avec les pays prioritaires pour l'institution, dont la France, et une cinquantaine de délégations étrangères ont été accueillies sur le campus. Finalement, l'ÉTS a continué d'accompagner des milliers d'étudiantes et d'étudiants internationaux avant, pendant et après les études, en ce qui a trait aux questions de mobilité et d'immigration.

Événements marquants

Le Plan d'action de développement durable 2023-2026 a été dévoilé au cours de l'année 2024-2025. Au moyen des 62 actions de ce plan, l'ÉTS répond aux principaux enjeux de la durabilité avec engagement, conviction et audace.

En mars 2025, l'École a officiellement inauguré son parcours narratif et ainsi clôturé les célébrations de son 50^e anniversaire. Ce projet immersif vise à ancrer l'héritage de l'institution, à retracer son évolution et à offrir à sa communauté une

expérience interactive soulignant sa portée et son développement. Également inauguré en mars, le Mur des brevets est le reflet d'une collaboration fructueuse entre les équipes de recherche, les partenaires industriels ainsi que la communauté étudiante et met en lumière les membres de la relève qui ont su transformer les idées en innovation.

Perspectives

L'ÉTS s'est construite sur des bases solides, soit sur le travail collectif et l'engagement de celles et ceux qui la font vivre. Ensemble, ils et elles doivent continuer, car le monde change vite. Les avancées technologiques, la transformation des industries ainsi que les enjeux environnementaux et sociétaux exigent que l'institution vise encore plus loin. Face à ces changements, sa responsabilité va bien au-delà de la simple transmission de savoirs techniques. C'est pourquoi l'ÉTS souhaite enrichir et diversifier ses programmes, en environnement ou en aérospatiale par exemple, afin de mieux répondre aux besoins de la société et du marché du travail.

UNIVERSITÉ
TÉLUQ

**Lucie
Laflamme**

Directrice générale

Photo : Université TÉLUQ



En 2024-2025, le développement et la croissance soutenue ont confirmé, une fois de plus, le rôle incontournable de l'Université TÉLUQ. Son modèle éprouvé, asynchrone et 100 % à distance, la rend capable d'élaborer des programmes répondant aussi bien aux besoins de main-d'œuvre de la société québécoise qu'aux besoins de formation et aux aspirations de la population.



La Journée de la pédagogie a mis en valeur l'expertise technopédagogique unique de l'Université TÉLUQ. Devenue une tradition, elle réunit chaque année des membres du corps professoral et du personnel administratif.

Au cours de l'année 2024-2025, l'Université TÉLUQ a poursuivi son développement et sa croissance. Le nombre d'inscriptions a continué d'augmenter de façon soutenue, et les membres du personnel académique et administratif ont accueilli plusieurs nouvelles et nouveaux collègues. La persévérance et la réussite étudiantes, au cœur des préoccupations à l'Université TÉLUQ, ont servi d'horizon aux différentes initiatives et projets institutionnels menés durant l'année, dont la poursuite de la mise en place d'un nouvel environnement numérique d'apprentissage et le développement de nouveaux programmes. Tout au long de cette année aussi marquée par le renouvellement des mandats de Lucie Laflamme, à la direction générale, et de Marc-André Carle, à la direction de l'enseignement et de la recherche, l'Université TÉLUQ a su s'adapter aux changements tout en restant fidèle à sa mission : rendre les études universitaires accessibles grâce à l'enseignement à distance.

Programmes d'études et population étudiante

En 2024-2025, l'Université TÉLUQ a poursuivi le développement d'une offre de programmes permettant de répondre non seulement aux besoins de formation de la population étudiante en croissance constante, mais également à la pénurie de main-d'œuvre touchant le Québec, et plus particulièrement le réseau scolaire.

Un nouveau diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en enseignement de l'univers social au secondaire est venu s'ajouter aux DESS déjà offerts en éducation

préscolaire et en enseignement primaire, en enseignement du français langue seconde et en enseignement de l'anglais langue seconde. Ces quatre DESS permettent aux personnes enseignantes titulaires d'un grade universitaire qui travaillent déjà dans les écoles de se qualifier.

L'Université TÉLUQ a également poursuivi le développement de trois autres DESS en enseignement de la science et de la technologie au secondaire, en adaptation scolaire et sociale ainsi qu'en enseignement des arts (arts dramatiques, arts plastiques, danse et musique).

D'autres programmes étaient en cours de développement dans des disciplines répondant à des priorités de société, notamment en sciences de l'environnement, en sciences des données de même qu'en santé mentale.

Les mesures de soutien à la population étudiante et à sa réussite ont quant à elles été bonifiées, notamment grâce à la création d'un service d'accompagnement et de soutien dans le cadre du Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur.

Les efforts constants de l'Université TÉLUQ en vue de favoriser la persévérance et la réussite étudiantes ont porté leurs fruits en 2024-2025, le nombre de personnes diplômées ayant augmenté de 10,3 % comparativement à l'année précédente.

Recherche et formation à la recherche

L'année 2024-2025 a été marquée par l'adoption du nouveau plan stratégique de la recherche de l'Université TÉLUQ. En plus d'affirmer l'importance de la recherche pour l'institution et de présenter sa vision de la recherche, ce plan définit trois grandes orientations stratégiques, qui sont soutenues par six créneaux d'excellence identifiant les domaines dans lesquels



La cérémonie de la collation des grades du 16 novembre 2024, qui s'est déroulée au Palais Montcalm à Québec, a été l'occasion de célébrer la persévérance et la réussite.



Les activités de la rentrée ont été l'occasion, pour tout le personnel, d'échanger et de s'informer sur l'avancement des priorités et projets institutionnels.

L'Université intensifiera ses efforts au cours des cinq prochaines années.

Deux nouvelles unités de recherche ont lancé leurs activités : le Pôle de recherche en gestion durable des organisations ainsi que le Collectif de recherche engagée sur la société, la communication, les institutions et la technologie. Elles témoignent du dynamisme de la recherche à l'Université TÉLUQ.

Les membres du corps professoral ont continué de se démarquer, comme le montrent les subventions reçues dans le cadre de différents concours, les publications de même que la participation à différentes activités scientifiques tant au Québec qu'au Canada et à l'international.

Finalement, la structuration d'une veille stratégique au Service de la recherche a permis à l'Université TÉLUQ de faire une avancée significative pour tout ce qui a trait à l'obtention de bourses d'excellence grâce auxquelles elle pourra accueillir des stagiaires en recherche venant notamment de l'international.

Partenariats et implication dans le milieu

L'exposition itinérante *Nous : portraits de l'assistance sociale* conçue par Normand Landry, professeur au Département Sciences humaines, Lettres et Communications, a poursuivi sa tournée québécoise. Cette exposition, qui vise à déconstruire les préjugés à l'égard des personnes assistées sociales, a permis de joindre plus de 75 000 personnes du grand public.

L'Université TÉLUQ a également participé à une série d'échanges avec différents partenaires de la Ville de Québec afin de faire du quartier St-Roch un centre-ville attractif.

Par ailleurs, le Centre de formation continue et sur mesure a collaboré à plusieurs projets d'envergure, notamment à la création d'une formation sur la conduite hivernale pour le CAA et à la mise à jour d'Alcofrein, un programme d'éducation et de sensibilisation de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). La formation *Comment interagir avec une personne qui semble en détresse psychologique*, initialement conçue pour le personnel et la communauté étudiante, est maintenant accessible au grand public.

Personnel

Dans un contexte de croissance de son personnel tant académique qu'administratif, l'Université TÉLUQ a lancé un plan d'attractivité et de mobilisation du personnel 2024-2026. La mise sur pied d'activités d'accueil et d'intégration pour le nouveau personnel a fait partie des premières mesures instaurées.

Plusieurs membres du corps professoral ont obtenu des distinctions qui ont contribué au rayonnement de l'Université TÉLUQ. Franck Jovanovic, professeur à l'École des sciences de l'administration, s'est vu décerner l'Étoile d'or du mérite par le président de l'association Étoile Civique, au Palais du Luxembourg. Neila Mezghani, professeure au

Département Science et Technologie, a fait partie des femmes dont la carte alternative du métro de Montréal a reconnu la contribution. Dévoilée par l'Université de Montréal et la Société de transport de Montréal, cette carte est inspirée d'initiatives semblables menées dans plusieurs grandes villes du monde.

La communauté TÉLUQ a poursuivi sa mobilisation en matière de développement durable. Un réseau d'ambassadrices et d'ambassadeurs réunissant des membres de tous les services et directions a été mis en place et des ateliers Fresque du numérique et Fresque de la biodiversité ont permis de mener des actions de sensibilisation.

Ressources matérielles et financières

Un plan de réaménagement des espaces de Québec et de Montréal a été élaboré. Il permettra d'aménager des espaces conviviaux et collaboratifs qui répondent aux besoins des différentes équipes, dans un contexte favorisant le télétravail.

L'empreinte environnementale de l'Université TÉLUQ a également été réduite. Dans le bâtiment de Québec, la consommation d'énergie a diminué de 30,6 % et, depuis décembre 2024, 10 % du gaz naturel consommé est renouvelable. La collecte de résidus alimentaires a été implantée et une liste de critères d'approvisionnement responsable est annexée à tous les appels d'offres lancés par l'Université.



L'atelier Fresque de la biodiversité, organisé en collaboration avec l'INRS et l'Université Laval, a porté sur les enjeux relatifs à la biodiversité.

Activités internationales

L'Université TÉLUQ a entamé dix nouvelles collaborations au Canada, en Europe et en Afrique du Nord, notamment des ententes et projets de coopération avec l'Institut de pédagogie universitaire du Mali et l'Institut de la Francophonie pour l'ingénierie de la connaissance et la formation à distance.

En plus d'avoir été présente lors de plusieurs missions et événements en Amérique latine et en Europe, l'Université TÉLUQ a accueilli des délégations ainsi que des personnes représentantes d'établissements d'enseignement supérieur situés au Canada, en Colombie et en Espagne.

Événements marquants

Lors de la collation des grades 2024, l'Université TÉLUQ a souligné la contribution de l'un de ses bâtisseurs, le professeur Michel Umbriaco, en lui attribuant le titre de professeur émérite. En reconnaissance de son apport exceptionnel à la société québécoise, l'ancienne ministre Louise Harel a pour sa part reçu un doctorat *honoris causa* de l'Université du Québec sous l'égide de l'Université TÉLUQ.

Un comité sur la prévention du plagiat et de la fraude a été mis en place en vue d'alimenter la réflexion institutionnelle et de formuler des recommandations.

La 3^e Journée de la pédagogie, qui avait pour thème *Stratégies pédagogiques : de l'intention à l'action*, a permis de mobiliser des expertises diversifiées.

Perspectives

L'année 2025-2026 sera marquée par une démarche de planification stratégique qui mobilisera toute la communauté TÉLUQ et permettra d'identifier les projets porteurs ainsi que les priorités de l'Université pour les cinq années à venir.

En contexte de développement rapide des nouvelles technologies et des systèmes d'intelligence artificielle générative, l'Université TÉLUQ continuera à faire de la protection de l'intégrité intellectuelle et de la prévention de la fraude et du plagiat des priorités. À cet effet, elle mettra en œuvre les recommandations de son comité institutionnel sur la prévention du plagiat et de la fraude, dont la télésurveillance des examens.

Les efforts visant à améliorer en continu une expérience étudiante conçue pour être vécue entièrement à distance se poursuivront. Les cours seront graduellement transférés vers le nouvel environnement numérique d'apprentissage (ENA), une plateforme connectée à tous les systèmes informatiques institutionnels, conçue pour répondre encore plus efficacement aux besoins de la communauté étudiante et du personnel.

INSTANCES **au 30 avril 2025**

Au cours de l'année 2024-2025, le comité d'éthique et de déontologie de l'Université du Québec, responsable de la mise en œuvre du code d'éthique et de déontologie applicable aux membres de l'Assemblée des gouverneurs, n'a été saisi d'aucune demande d'avis ni d'aucune allégation de manquement aux dispositions de ce code.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

DIRECTION

Alexandre Cloutier
Président

Charles Nadeau
Vice-président à l'administration

Céline Poncelin de Raucourt
Vice-présidente à l'enseignement
et à la recherche

Martin Hudon
Secrétaire général

ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

Président

Alexandre Cloutier*
Président, UQ

Membres

Ramatoulaye Bah
Étudiante, UQO

Kathy Baig
Directrice générale et cheffe
de la direction, ÉTS

François Bergeron
Professeur, UQAM

Christian Blanchette
Recteur, UQTR

Denis Chabot*
Membre socioéconomique
CPA, administrateur

Bruno Couture
Membre socioéconomique
Directeur général, Table agroalimentaire
de la Chaudière-Appalaches

Hugo Cyr*
Directeur général, ENAP

François Deschênes
Recteur, UQAR

Nadine Desrosiers*
Membre socioéconomique
Directrice générale, Centre de services
scolaire de l'Estuaire

Gabrielle Fréchette-Boilard
Étudiante, UQTR

Luc-Alain Giraldeau
Directeur général, INRS

Nathalie Houle
Membre socioéconomique
FCPA, directrice principale,
gouvernance et soutien aux instances,
Fédération des caisses Desjardins du
Québec

Carl Laberge
Membre socioéconomique
Président-directeur général,
Administration portuaire du Saguenay

Murielle Laberge*
Rectrice, UQO

Lucie Laflamme
Directrice générale, TÉLUQ

Michaël Pilote*
Membre socioéconomique
Maire, Ville de Baie-Saint-Paul

Stéphane Pallage
Recteur, UQAM

Marc-Denis Rioux
Professeur, UQAR

Vincent Rousson
Recteur, UQAT

Ghislain Samson
Recteur, UQAC

Isabelle Savard*
Professeure, TÉLUQ

Tanya Sirois
Membre socioéconomique
Directrice générale, Regroupement
des centres d'amitié autochtones du
Québec

Nathalie Vallée
Directrice générale, Collège Ahuntsic

Personnes convoquées

Charles Nadeau
Vice-président à l'administration, UQ

Céline Poncelin de Raucourt
Vice-présidente à l'enseignement
et à la recherche, UQ

*Personne invitée à titre de
représentante du personnel de soutien*

Frédéric Normand
Technicien en technologie de
l'information, UQAT

Secrétaire

Martin Hudon
Secrétaire général, UQ

CONSEIL DES ÉTUDES

Président

Alexandre Cloutier
Président, UQ

Membres

Maëlla Darina Ankely Kengni
Étudiante, UQTR

Vincent Beauséjour
Vice-recteur à l'enseignement
et à la réussite, UQO

Robert Bilterys
Directeur de l'enseignement
et de la recherche, ENAP

Marc-André Carle
Directeur de l'enseignement et de
la recherche, TÉLUQ

Joanie Caron
Professeure, UQAT

Manon Champagne
Vice-rectrice à l'enseignement
et à la réussite, UQAT

Jordane Charpentier
Étudiante, TÉLUQ

Adel Omar Dahmane
Vice-recteur aux études
et à la formation, UQTR

Isabelle Delisle
Directrice scientifique, INRS

Aoussou Paul Ephraïm Kouakou
Étudiant, UQAC

Sylvie Genest
Professeure, UQAM

Johanne Grenier
Vice-rectrice à la Vie académique,
UQAM

Étienne Hébert
Vice-recteur aux études, à la formation
et à la réussite, UQAC

Michel Huneault
Directeur exécutif des affaires
académiques, ÉTS

Érik Langevin
Professeur, UQAC

Dominique Marquis
Vice-rectrice à la formation et à la
recherche, UQAR

Céline Poncelin de Raucourt
Vice-présidente à l'enseignement
et à la recherche, UQ

Personnes convoquées

Christian Agbobli
Vice-recteur à la recherche, à la
création et à la diffusion, UQAM

Mohamed Bouazara
Vice-recteur à la recherche, à la
création, à l'innovation et aux
partenariats, UQAC

Christian Casanova
Directeur de la recherche et des
partenariats, ÉTS

Sébastien Charles
Vice-recteur à la recherche et au
développement, UQTR

Adel El Zaïm
Vice-recteur à la recherche, à la
création, aux partenariats et à
l'internationalisation, UQO

Louis Imbeau
Vice-recteur à la recherche et à la
création, UQAT

Secrétaire
Martin Hudon
Secrétaire général, UQ

COMMISSION DE PLANIFICATION

Président

Alexandre Cloutier
Président, UQ

Membres

Kathy Baig
Directrice générale et cheffe
de la direction, ÉTS

Christian Blanchette
Recteur, UQTR

Hugo Cyr
Directeur général, ENAP

François Deschênes
Recteur, UQAR

Luc-Alain Giraldeau
Directeur général, INRS

Murielle Laberge
Rectrice, UQO

Lucie Laflamme
Directrice générale, TÉLUQ

Charles Nadeau
Vice-président à l'administration, UQ

Stéphane Pallage
Recteur, UQAM

Céline Poncelin de Raucourt
Vice-présidente à l'enseignement
et à la recherche, UQ

Vincent Rousson
Recteur, UQAT

Ghislain Samson
Recteur, UQAC

Secrétaire

Martin Hudon
Secrétaire général, UQ

* Membre du Comité exécutif

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTREAL

DIRECTION

Stéphane Pallage
Recteur

Christian Agbobli
Vice-recteur à la Recherche,
à la création et à la diffusion

Marylène Drouin
Secrétaire générale

Johanne Grenier
Vice-rectrice à la Vie académique

Louis-Sébastien Guimond
Vice-recteur aux Systèmes
d'information

Guyline Landry
Vice-rectrice au Développement
humain et organisationnel

Olivier Simard
Vice-recteur à l'Administration
et aux finances

A également siégé en cours d'année

Jean-Christian Pleau
Vice-recteur à la Vie académique

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Simon Prévost
Directeur principal, Affaires gouverne-
mentales et réglementaires, Mouvement
Desjardins

Membres

France Boucher
Présidente, Commission des transports
du Québec

Mélissa Denis*
Vice-présidente et cheffe de l'exploita-
tion, Montréal International

Saidatou Dicko
Professeure

Johanne Grenier*
Vice-rectrice à la Vie académique

Philippe Gribauval
Président-directeur général, Centre
intégral de santé et de services sociaux
(CISSS) de la Montérégie-Ouest

Louis-Sébastien Guimond*
Vice-recteur aux Systèmes
d'information

Ndack Kane*
Chargée de cours

Michel Lacroix
Professeur

Lucie Lamarche*
Professeure

Frédéric Legault

Vice-président et chef des systèmes
d'information, Metro inc.

Jacynthe Lussier
Étudiante

Pauline Marois
Chancelière

Antoine Martin*
Étudiant

Stéphane Pallage*
Recteur

Marc Rémillard*
Directeur général, Cégep de Valleyfield

Secrétariat général

Marylène Drouin
Secrétaire générale

Marie-Hélène Fandrich
Secrétaire d'assemblée, directrice
du Secrétariat des instances

Ont également siégé en cours d'année

Éric Boulé
Vice-président aux opérations, Agropur

Élizabeth Duboc
Étudiante

Philippe Gougeon
Directeur et économiste, AppEco inc.

Jean-Christian Pleau*
Vice-recteur à la Vie académique

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidence

Stéphane Pallage
Recteur

Membres

Christian Agbobli
Vice-recteur à la Recherche,
à la création et à la diffusion

Nicolas Bastien-Porlier
Étudiant

Xan Choquet
Personne étudiante

Benoît Cordelier
Professeur

Alexis Côté-Petit
Étudiant

Sébastien Drolet
Registraire

Frédéric Guillaume Dufour
Professeur

Loryane Fontaine
Étudiante

Laurence Forget
Étudiante

Véronique Fortier
Professeure

Jeanne Fradette-Fontaine
Étudiante

Maryse Gendron
Coordonnatrice

Johanne Grenier
Vice-rectrice à la Vie académique

Fred Lamarre
Personne étudiante

Issiaka Mandé
Professeur

Julien Mercier
Professeur

Olga Navarro-Flores
Professeure

Naoufel Remili
Chargé de cours

Marie-Ève Ross
Chargée de cours

Thérèse St-Gelais
Professeure

Yussef Suleiman Kahwage
Agent de recherche et de planification

Anna Maria Zaidman
Chargée de cours

Personnes observatrices

Leila Benabdelouhab
Représentante des étudiantes
et étudiants employés de l'UQAM

Rachel Chagnon
Doyenne de la Faculté de science
politique et de droit

Annie Dubeau
Doyenne de la Faculté des sciences de
l'éducation

Lucie Dumais
Doyenne de la Faculté des sciences
humaines

Gaby Hsiao
Doyen de la Faculté de communication

Joanne Lalonde
Doyenne de la Faculté des arts

Komlan Sedzro
Doyen de l'École des sciences
de la gestion

Normand Séguin
Doyen de la Faculté des sciences

Secrétariat général

Marylène Drouin
Secrétaire générale

Marie-Hélène Fandrich
Secrétaire d'assemblée, directrice
du Secrétariat des instances

Valéry Colas
Chargée d'instances

Ont également siégé en cours d'année

Charlie Bracco
Personne étudiante

Laurianne Dinucci
Étudiante

Jacynthe Lussier
Étudiante

Isabelle Marcotte
Professeure

Camille Parent-Montpetit
Étudiante

Jean-Christian Pleau
Vice-recteur à la Vie académique

* Membre du Comité exécutif

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

DIRECTION

Christian Blanchette
Recteur

Georges-Martin Caron
Cadre supérieur au vice-rectorat aux études et à la formation

Sébastien Charles
Vice-recteur à la recherche et au développement

Adel-Omar Dahmane
Vice-recteur aux études et à la formation

Éric Hamelin
Secrétaire général

Nancy Lemay
Vice-rectrice à l'administration et aux finances

Olivier Malo
Vice-recteur aux ressources humaines

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Marta Liliana Acevedo*
Membre socioéconomique, directrice régionale, Développement économique Canada

Membres

Julie Biron
Membre socioéconomique, directrice générale par intérim, Société de développement économique de Drummondville

Christian Blanchette*
Recteur

Sébastien Charles
Vice-recteur à la recherche et au développement

Jean-Philippe Chenel
Membre socioéconomique, directeur à l'innovation, CRIBIQ

Frank Crispino*
Professeur

Gabrielle Fréchette-Boilard
Étudiante

Diane Gagné
Professeure

Johanne Hinse*
Membre socioéconomique, retraitée, VP programmation et relations avec les communautés, COGECO Connexion

Benoît Lavigne*
Professeur

Lucie Lorrain*
Chargée de cours

Olivier Malo

Vice-recteur aux ressources humaines

Eric Milette

Représentant des collèges, directeur général, Cégep de Trois-Rivières

Chloé Séguin
Étudiante

Anne Villeneuve

Membre socioéconomique, directrice finances, administration et ressources humaines, Société du parc industriel et portuaire de Bécancour

Secrétariat d'assemblée

Éric Hamelin

Secrétaire général

Cindy Lafrenière
Conseillère juridique

Personnes convoquées

Georges-Martin Caron
Cadre supérieur au vice-rectorat aux études et à la formation

Adel-Omar Dahmane
Vice-recteur aux études et à la formation

Nancy Lemay
Vice-rectrice à l'administration et aux finances

Ont également siégé en cours d'année

Paul Guyot*
Membre socioéconomique, directeur adjoint, direction de la coordination de la mission universitaire CIUSSS de l'Estrie – CHU de Sherbrooke

Julie Harnois

Membre socioéconomique, notaire, Boivin Paquin Proulx Harnois, Notaires

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

Christian Blanchette
Recteur

Membres

Maella Darina Ankely Kengni
Étudiante

Anne-Sophie Bally
Professeure

Luc-Georges Bédard
Chargé de cours

Andrea Bertolo
Professeur

Bruno Binette
Étudiant

Jules André Biombi Nyambi
Étudiant

Danica Brousseau
Professeure

Sylvie Calille
Chargée de cours

Sébastien Charles
Vice-recteur à la recherche et au développement

Adel-Omar Dahmane
Vice-recteur aux études et à la formation

René Gélinas
Chargé de cours

France Lafleur
Professeure

Frédéric Langlois
Professeur

Jean-François Millaire
Doyen de la recherche et de la création

Abdelhadi Naji
Professeur

Adam W. Skorek
Professeur

Corentin Sabault
Étudiant

Secrétariat d'assemblée

Éric Hamelin
Secrétaire général

Marie-Catherine Deschênes
Conseillère juridique

Personne invitée

Sylvain Vermette
Doyen des études

Ont également siégé en cours d'année

Cindy Fields
Étudiante

Camille Gagnon-Béland
Étudiante

Catherine Lemarier-Saulnier
Chargée de cours

Tristan Milot
Doyen des études par intérim

Yussef Daniel Monplaisir
Professeur

* Membre du Comité exécutif

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

DIRECTION

Ghislain Samson
Recteur

Mohamed Bouazara
Vice-recteur à la recherche,
à la création, à l'innovation
et aux partenariats

Étienne Hébert
Vice-recteur aux études, à la formation
et à la réussite

Marie-Karlynn Laflamme
Vice-rectrice aux affaires
administratives et aux ressources
par intérim

A également siégé en cours d'année

Dominique Biron
Vice-rectrice aux affaires
administratives et aux ressources

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Guyline Simard
Directrice générale, Musée du Fjord

Membres

Christine Boily
Directrice générale, SADC du Fjord

Mohamed Bouazara*
Vice-recteur à la recherche,
à la création, à l'innovation et
aux partenariats

Régis D'Assomption
Étudiant

Marie-Isabelle Farinas
Professeure

Élizabeth Fragoso
Responsable démarchage et
communications, Développement
économique Sept-Îles

Patrick Giroux
Professeur

Marie-Ève Gravel
Directrice générale, Collège d'Alma

Marie-Karlynn Laflamme
Vice-rectrice aux affaires
administratives et aux ressources
par intérim

Simon Lafrance
Président-directeur général et associé
principal, Strategeum

Jacinthe Larouche*
Retraitée de la direction générale de la
Caisse Desjardins d'Arvida-Kénogami

Caroline Michaud
Spécialiste en communication
stratégique, Boite à clés

Vincent Morin*
Professeur

Ghislain Samson*
Recteur

Emma Stintzi*
Étudiante

Pascal Sirois
Professeur

A également siégé en cours d'année

Dominique Biron
Vice-rectrice aux affaires
administratives et aux ressources

COMMISSION DES ÉTUDES, DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION

Denise Alano
Étudiante

Kadiata Ba
Professeure

Philippe Boigey
Professeur

Mohamed Bouazara
Vice-recteur à la recherche,
à la création, à l'innovation
et aux partenariats

Érick Chamberland
Professeur

Sadou Diallo
Étudiant

Nancy Doucet
Chargée de cours

David Gagnon
Chargé de cours

Abdoulaye Guissé
Étudiant

Étienne Hébert
Vice-recteur aux études, à la formation
et à la réussite

Érik Langevin
Professeur

Julien Maître
Professeur

Suzy Ngomo
Doyenne de la recherche, de la création
et de l'innovation

Ghislain Samson
Recteur

Sébastien Simard
Professeur

Manu Tranquard
Doyen des études

Cynthia Tremblay
Étudiante

Ont également siégé en cours d'année

Ugo Collard-Fortin
Chargé de cours

Eric Jean
Professeur

Jeoffrey Ménard Asselin
Étudiant

Johan Nkondi
Étudiant

* Membre du Comité exécutif

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

DIRECTION

François Deschênes
Recteur

Benoît Desbiens
Vice-recteur aux ressources humaines
et à l'administration

Mélanie Gagnon
Vice-rectrice à la planification
et aux partenariats

Dominique Marquis
Vice-rectrice à la formation
et à la recherche

David Ouellet
Secrétaire général et vice-recteur
à la vie étudiante

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président
François Deschênes*
Recteur

Membres
Frédéric Banville
Professeur

Francis Belzile*
Professeur

Jean Bruneau
Chargé de cours

Ann-Gabrielle Carette
Coordonnatrice et adjointe à la
direction ressources humaines,
La Financière agricole du Québec

Édith Couture*
Directrice d'école, Centre de services
scolaire René-Lévesque

Benoît Desbiens*
Vice-recteur aux ressources humaines
et à l'administration

Maëlle Desrochers
Étudiante

Sophie Duchaine
Coordonnatrice, Table régionale
des élus municipaux du Bas-Saint-
Laurent

Julie Gasse
Directrice générale, Cégep de Rimouski

Dominique Marquis*
Vice-rectrice à la formation
et à la recherche

Marc-Denis Rioux
Professeur

Louis Vandebosche
Étudiant

Secrétaire d'assemblée
David Ouellet
Secrétaire général et vice-recteur
à la vie étudiante

Annie Larouche
Attachée d'assemblée

Ont également siégé en cours d'année

Laurence Allard*
Étudiante

Nadine Rouleau
Retraitée

COMMISSION DES ÉTUDES

Président
François Deschênes
Recteur

Membres
Pietro-Luciano Buono
Doyen de la recherche

Andrée-Anne Deschênes
Professeure

Lucie Dionne
Professeure

Harold Heppell
Professeur

Karine Lemarchand
Doyenne des études

Jonas Jean
Étudiant

Dominique Marquis
Vice-rectrice à la formation
et à la recherche

Abdellah Marzouk
Professeur

Geneviève McCready
Professeure

Sandrine Picotte
Étudiante

Joannie Pleau
Professeure

Michèle Tessier-Baillargeon
Chargée de cours

Mélanie Tremblay
Professeure

Mohamed Yasser Hayyani
Chargé de cours

Secrétaire d'assemblée
David Ouellet
Secrétaire général et vice-recteur
à la vie étudiante

Annie Larouche
Attachée d'assemblée

Ont également siégé en cours d'année

Vincent Bal Gagnon
Professeur

Félix Gravel
Étudiant

* Membre du Comité exécutif

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

DIRECTION

Murielle Laberge
Rectrice

Vincent Beauséjour
Vice-recteur à l'enseignement
et à la réussite

Adel El Zaïm
Vice-recteur à la recherche,
à la création, aux partenariats et
à l'internationalisation

Alain Godmaire
Vice-recteur à l'administration et
aux ressources

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Patrick Duguay*
Directeur général, Coopérative
de développement régional
Outaouais-Laurentides

Membres

Vincent Beauséjour*
Vice-recteur à l'enseignement et
à la réussite

Marie-Josée Bourget
Chargée de cours

Thaïs Dubé-Bédard
Directrice des communications et
affaires publiques, CIUSSS de
l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Adel El Zaïm*
Vice-recteur à la recherche,
à la création, aux partenariats et
à l'internationalisation

Simon Pierre Parfait Essounga
Étudiant

Najat Kamal*
Ingénieure, ministère des Transports
et de la Mobilité durable du Québec

Murielle Laberge*
Rectrice

Ahmed Lakhssassi
Professeur

Manel Kammoun*
Professeure

Alexandre Mathieu
Directeur des études, Cégep de
l'Outaouais

Diane Richard
Coordonnatrice, Corporation de
développement communautaire de la
Rivière-du-Nord

Personnes observatrices

Alain Godmaire
Vice-recteur à l'administration
et aux ressources

Rodney Leurebourg

Spécialiste en sciences de l'éducation
et conseiller pédagogique

André Régimbald

Président, Association des retraités
de l'UQO

Stéphanie Turgeon
Professeure

Ont également siégé en cours d'année

Adi Kamel
Professeur

Sarah Hatoum
Étudiante

Sylvie Charrette
Diplômée et directrice générale de ID
Gatineau

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente

Murielle Laberge
Rectrice

Membres

Simon Beaudry
Doyen de la recherche et de la création

Hanneke-Gerrie Beaulieu
Étudiante

Vincent Beauséjour
Vice-recteur à l'enseignement et
à la réussite

Salma Ben Amor
Professeure

Vincent Bourgon
Étudiant

Stéphanie Demers
Doyenne des études

Chantal Déry
Professeure

Adel El Zaïm
Vice-recteur à la recherche,
à la création, aux partenariats et
à l'internationalisation

Stéphanie Fecteau
Professeure

Andréanne Gélinas-Proulx
Professeure

Nicolas Harvey
Chargé de cours

Christian Lacelle
Étudiant

Gabriel Lafond Bassil
Étudiant

Véronique Le Gall
Professeure

Martin X. Noël
Professeur

Daniel Pelletier
Professeur

Lorraine Plourde
Étudiante

Laura Soccaras Ramos
Étudiante

Pascal Sergent
Chargé de cours

Romain Vanhooren
Chargé de cours

Personnes observatrices

Alain Godmaire
Vice-recteur à l'administration et
aux ressources

Ont également siégé en cours d'année

Charles-Édouard Gohier
Étudiant

Émilie Simard
Étudiante

Stéphanie Turgeon
Professeure

* Membre du Comité exécutif

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

DIRECTION

Vincent Rousson
Recteur

Amilie Arseneault
Secrétaire générale

Luc Boisvert
Vice-recteur aux ressources

Manon Champagne
Vice-rectrice à l'enseignement
et à la réussite

Louis Imbeau
Vice-recteur à la recherche et
à la création

Linh Tran
Vice-rectrice à la réconciliation
et au développement international
et partenarial

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Vincent Guimont*
Membre socioéconomique, retraité,
gestionnaire principal, ventes, Télébec

Membres

Hugo Asselin*
Professeur

Luc Boisvert
Vice-recteur aux ressources

Francis Bouffard
Chargé de cours

Denis Champagne*
Membre socioéconomique, retraité,
comptable

Manon Champagne
Vice-rectrice à l'enseignement
et à la réussite

Monik Duhaime*
Membre socioéconomique, retraitée,
ministère de la Culture et des
Communications

Claude De La Chevrotière
Membre socioéconomique, retraité,
directeur général et directeur des
ressources humaines Témisko

Daniel Déry*
Membre socioéconomique, vice-
président Stratégies/Management -
Forage RJLL

Mikaël Dion
Étudiant

Isabelle Godbout
Représentante des diplômés, directrice
générale CSS Lac-Abitibi

Sharon Hunter
Membre socioéconomique, directrice
générale, Long Point First Nation

Maude Labrecque-Denis
Chargée de cours

Doina Muresanu
Professeure

Daphnée Perron-Cordero
Étudiante

Sylvie Prescott
Membre désignée par les cégeps,
directrice générale, Cégep Saint-
Félicien

Vincent Rousson*
Recteur

Patricia Tremblay
Membre désignée par les cégeps,
directrice des études, Cégep de
Saint-Jérôme

Kim Valade*
Membre socioéconomique, directrice
générale, Meglab

Personnes observatrices

Tikou Belem
Professeur (en attente du décret)

Maxim Bonin
Professeur (en attente de décret)

Louis Imbeau
Vice-recteur à la recherche et
à la création

Kathleen Longpré
Représentante du Cégep de l'Abitibi-
Témiscamingue

Annie Ménard
Commis aux études et secrétaire
de direction

Secrétaire d'assemblée

Amilie Arseneault
Secrétaire générale

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

Vincent Rousson
Recteur

Membres

Maxim Aumond
Étudiant

Mariam Ben Hassen
Étudiante

Sébastien Brodeur-Girard
Professeur

Manon Champagne
Vice-rectrice à l'enseignement
et à la réussite

Isabelle Chouinard
Professeure

Mikaël Dion
Étudiant

Brahim El Fadil
Professeur

Geneviève Gauthier
Étudiante

Pascal Grégoire
Professeur

Louis Imbeau
Vice-recteur à la recherche
et à la création

Sandra Labbé
Professeure

Wassila Merkouché
Professeure

Denis Moffet
Chargé de cours

Pierre Morel
Chargé de cours

Véronique Paul
Professeure

Daphnée Perron-Cordero
Étudiante

Guillaume Proulx
Chargé de cours

Katia Quinchon
Professeure

Zaineb Siala
Étudiante

Personnes observatrices

Claudia Beaudoin
Coordonnatrice aux programmes

Bryan Boudreau-Trudel
Doyen aux études

Cloé Caron
Coordonnatrice aux programmes

David Fournier-Viger
Directeur de la bibliothèque

Pascal Grégoire
Doyen à la gestion académique

Josée Lacroix
Coordonnatrice aux programmes

Louis Imbeau
Vice-recteur à la recherche et à la
création

Patrice Leblanc
Doyen à la gestion académique et aux
études

Miriam Lefebvre
Coordonnatrice de la bibliothèque et
des moyens d'enseignements

Tommy Légaré
Conseiller en pédagogie universitaire

Julien Moulinier
Doyen à la recherche et à la création

Janet Mark

Conseillère stratégique à la
réconciliation et à l'éducation
autochtone

Isabelle Métivier
Directrice Abitibi-Ouest

Francis Murphy
Conseiller stratégique au Rectorat et
aux projets institutionnels

Isabelle Rivest
Conseillère en pédagogie universitaire
et responsable de l'équipe pédagogique

Suzie Royer
Registraire

Linh Tran
Vice-rectrice à la réconciliation et
au développement international et
partenarial

Gail Tremblay
Coordonnatrice aux programmes

Jason Yergeau
Directeur de la formation continue

Secrétaire d'assemblée
Amilie Arseneault
Secrétaire générale

* Membre du Comité exécutif

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION

Luc-Alain Giraldeau
Directeur général

Isabelle Boucher
Directrice de l'administration

Isabelle Delisle
Directrice scientifique

Michel Fortin
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Yves Mauffette*
Administrateur de sociétés,
retraité de l'UQAM

Membres

Amadou Diogo Barry
Professeur, Centre Armand-Frappier
Santé Biotechnologie

Isabelle Boucher
Directrice de l'administration

Cynthia Bélanger-Gendron
Vice-présidente Développement,
transfert d'entreprise et financement,
Desjardins

Andrée Blanchet
Chef des services administratifs,
Direction des affaires médicales et
universitaires, CHUM

Richard Boudreault*
Directeur général, Dymedso

Guillaume Côté
Président-directeur général,
Consortium de recherche et
d'innovation en aérospatiale au Québec

Valérie Dekimpe
Directrice et cheffe d'équipe d'assu-
rance de la stérilité, Novartis

Isabelle Delisle
Directrice scientifique

Mohamed Dhaouadi
Étudiant, Centre Eau Terre
Environnement

Sophie Duchesne
Professeure, Centre Eau Terre
Environnement

Luc-Alain Giraldeau*
Directeur général

Marie-Pierre Ippersiel
Présidente-directrice générale,
PRIMA Québec

Emily Sarah-Kirby*
Avocate spécialisée en éthique
et gouvernance de la recherche,
Catalis Québec

Pascale Landry
Directrice générale, Compétence Culture

Martin Larrivée

Vice-président et chef de la direction
financière, Ressorts Liberté

Jean-Pierre Ouellet
Administrateur de sociétés, retraité
de l'UQAR

Secrétaire
Michel Fortin
Secrétaire général

A également siégé en cours d'année

Nancy Déziel
Directrice générale, Centre national
en électrochimie et en technologie
environnementales

COMMISSION DES ÉTUDES ET DE LA RECHERCHE

Président

Luc-Alain Giraldeau
Directeur général

Membres

Philippe-Edwin Bélanger
Directeur, Service des études
supérieures et de la réussite étudiante

Marie-Soleil Cloutier
Directrice, Centre Urbanisation
Culture Société

David Chatenet
Directeur, Centre Armand-Frappier
Santé Biotechnologie

Isabelle Delisle
Directrice scientifique

Tarek Djerafi
Professeur, Centre Énergie Matériaux
Télécommunications

Nathalie Gendron
Directrice, Service à la recherche

Bernard Giroux
Professeur, Centre Eau Terre
Environnement

Marie-Christine Groleau
Agente de recherche, Centre
Armand-Frappier Santé Biotechnologie

Stéphane Guimont-Marceau
Professeure au Centre Urbanisation
Culture Société

Soumaya Torkia Hammami
Étudiant, Centre Eau Terre
Environnement

François Légaré
Directeur, Centre Énergie Matériaux
Télécommunications

Alec McDermott
Étudiant, Centre Armand-Frappier
Santé Biotechnologie

Louis-César Pasquier
Directeur, Centre Eau Terre
Environnement

Kessen A. Patten
Professeur, Centre Armand-Frappier
Santé Biotechnologie

Simon-Pierre Ratté
Agent de recherche

Lilian Skokan
Étudiante, Centre Énergie Matériaux
Télécommunications

Secrétaire

Michel Fortin
Secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année

Celia Benhocine
Étudiante, Centre Urbanisation Culture
Société

Annick Germain
Professeure, Centre Urbanisation
Culture Société

Louise Hénault-Ethier
Directrice, Centre Eau Terre
Environnement

Héloïse Roy
Agente de recherche, Centre
Urbanisation Culture Société

COMMISSION SCIENTIFIQUE

Présidente

Catherine Mounier
Professeure, UQAM

Membres

Réjean Couture
Directeur, Commission géologique du
Canada (bureau de Québec)

Isabelle Delisle
Directrice scientifique

Valérie Émond
Directrice scientifique, Bureau
d'information et d'études en santé des
populations de l'Institut national de
santé publique du Québec

Marie-Gagné
Vice-présidente aux opérations,
Institut de gouvernance numérique

Ghyslain Gagnon
Doyen de la recherche et professeur en
génie électrique, École de technologie
supérieure

Caroline Larrivée
Directrice de la programmation
scientifique, Ouranos

Geneviève Tanguay
Vice-conseillère scientifique en chef
du Canada

Secrétaire

Michel Fortin
Secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année

Francis Fournier
Président-directeur général, COREM

Joseph-Yvon Thériault
Professeur associé, UQAM et professeur
émérite, Université d'Ottawa

* Membre du Comité exécutif

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

DIRECTION

Hugo Cyr

Directeur général

Robert Bilterys

Directeur de l'enseignement et de la recherche

Jean-François Gascon

Directeur des services-conseils

Marie-Pier Lépine

Secrétaire générale

Mélanie Ringuette

Directrice des communications et du rayonnement

Nelly Savard

Directrice de l'administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Chantal Arbour*

Directrice générale, Cégep Limoïlou

Membres

Ferdinand Ategue

Président par intérim, Association étudiante de l'ENAP (AEENAP)

Jean-Stéphane Bernard

Président-directeur général, Office Québec-Monde pour la jeunesse

Robert Bilterys

Directeur de l'enseignement et de la recherche

Michèle Charbonneau

Professeure agrégée

Ionela Chiriac

Directrice principale, technologies de l'information, Société de transport de Laval

Hugo Cyr*

Directeur général

Hameth Fall

Président, Association étudiante de l'École nationale d'administration publique

Geneviève Lacroix

Directrice générale, Relève et du développement des talents, Secrétariat aux emplois supérieurs, Gestion des talents et services-conseils stratégiques

Patrick Monarque*

Directeur en chef, Gouvernance d'affaires et de la technologie, Investissements PSP

Martin Pâquet

Professeur, Université Laval

Vanessa Poulin-Gladu*

Gestionnaire, Affaires publiques, Commission canadienne de l'UNESCO

James Douglas Thwaites

Professeur, Université Laval

Marie-Soleil Tremblay

Professeure

COMMISSION DES ÉTUDES ET DE LA RECHERCHE

Président

Hugo Cyr

Directeur général

Membres

Robert Bilterys

Directeur de l'enseignement et de la recherche

Félix Blanchette

Conseiller en affaires interministérielles et adjoint exécutif, ministère des Relations internationales et de la Francophonie

Nancy Brassard

Professeure agrégée

Ahamadou Daouda

Étudiant

Pierre-Luc Désilets

Directeur principal – stratégies et développement, Commission de la construction du Québec

Hameth Fall

Président, Association étudiante de l'ENAP

Daniel Francoeur

Chargé d'enseignement

Jean-François Gascon

Directeur des services-conseils

Mario Lambert

Chargé de cours agrégé, Université de Sherbrooke

Florence Larocque

Professeure

Alexandre Lavoie

Secrétaire adjoint de la société, Financement agricole Canada

Lilly Lemay

Professeure

Audrey L'Espérance

Professeure

Murielle Alice Mayoulou Otoungou

Étudiante

Ont également siégé en cours d'année

Ferdinand Ategue

Président par intérim, Association étudiante de l'ENAP (AEENAP)

Charfadine Abdelkerim Ibrahim

Étudiant

Anta Ndao Ndiaye

Étudiante

* Membre du Comité exécutif

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

DIRECTION

Kathy Baig

Directrice générale et cheffe de la direction

Jean Belzile

Directeur exécutif du développement stratégique et des ressources

Éric Bosco

Directeur exécutif de l'Institut AdapT

Annie Bouthillette

Directrice exécutive des relations institutionnelles

Christian Casanova

Directeur exécutif de la recherche et des partenariats

Cédrick Pautel

Secrétaire général et directeur exécutif de l'engagement organisationnel

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Charles Sirois*

Fondateur et président du conseil, Telesystem

Membres

Kathy Baig*

Directrice générale et cheffe de la direction

Jean Belzile

Directeur exécutif du développement stratégique et des ressources

Jacob Cossette

Représentant des étudiants et étudiantes

Isabelle Desjardins-David

Représentante des diplômés et diplômées

Jade Doucet-Martineau*

Directrice générale et co-fondatrice, Puzzle Medical Devices

Sébastien Fecteau

Vice-président exécutif de la région du Québec, WSP Canada Inc.

Nicola Hagemeister

Professeure

Valerie Haineault

Vice-présidente, Architecture d'entreprise et bureau de projets, Desjardins

Michel Huneault

Directeur exécutif des affaires académiques

Sylvain Lambert*

Directeur général, Collège Édouard-Montpetit

Andrée-Lise Méthot

Fondatrice et associée directrice, Cycle Capital Management

Nancy Rancourt

Vice-présidente, expérience client et performance organisationnelle, Axelys inc.

Maria Ricciardi

Vice-présidente accompagnement et réclamations, assurance de personnes, Desjardins

Geneviève Tanguay

Vice-conseillère scientifique en chef, Bureau de la conseillère scientifique en chef du Canada

Jérémy Voix

Professeur

Secrétaire

Cédrick Pautel

Secrétaire général et directeur exécutif de l'engagement organisationnel

Personnes convoquées

Éric Bosco

Directeur exécutif de l'Institut AdapT

Annie Bouthillette

Directrice exécutive des relations institutionnelles

Christian Casanova

Directeur exécutif de la recherche et des partenariats

Personnes observatrices

Driss Benhachmi

Représentant des personnes chargées de cours

Idrissa Coulibaly

Représentant des employé(e)s de soutien

Éric Francoeur

Représentant des professeur(e)s enseignant(e)s

COMITÉ DE GOUVERNANCE

Président

Charles Sirois

Fondateur et président du conseil, Telesystem

Membres

Sébastien Fecteau

Vice-président exécutif de la région du Québec, WSP Canada Inc.

Nicola Hagemeister

Professeure

Personne convoquée

Kathy Baig

Directrice générale et cheffe de la direction

Secrétaire

Cédrick Pautel

Secrétaire général et directeur exécutif de l'engagement organisationnel

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente

Kathy Baig

Directrice générale et cheffe de la direction

Membres

Ghyslaine Gagnon

Doyen de la recherche

Dany Généreux

Ingénieur en protection et commande, Hydro-Québec

Veselin Getov

Représentant des étudiants et étudiantes

Michel Huneault

Directeur exécutif des affaires académiques

Roland Maranzana

Professeur

Marie-Claude Michaud

Associée et directrice principale en transport, ponts et ouvrages d'art, CIMA+

Christian Millet

Lead en santé & sécurité, Le Groupe Master

Sylvie Nadeau

Professeure

Marie-José Nollet

Doyenne des études

Maxime Richard

Professeur

Michèle St-Jacques

Professeure

Xavier Vincent

Représentant des étudiants et étudiantes

Secrétaire

Cédrick Pautel

Secrétaire général et directeur exécutif de l'engagement organisationnel

Personnes convoquées

Christian Casanova

Directeur exécutif de la recherche et des partenariats

Sandra Lacroix

Registraire

Personne observatrice

Khadija Dhouib

Chargée de cours

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Présidente

Valerie Haineault

Vice-présidente architecture d'entreprise et bureau de projets, Desjardins

Membres

Nancy Rancourt

Vice-présidente expérience client et performance organisationnelle, Axelys inc.

Geneviève Tanguay

Vice-conseillère scientifique en chef, Bureau de la Conseillère scientifique en chef du Canada

Secrétaire

Cédrick Pautel

Secrétaire général et directeur exécutif de l'engagement organisationnel

Personnes convoquées

Kathy Baig

Directrice générale et cheffe de la direction

Élaine-Annie Bédard

Directrice du Service des finances

Jean Belzile

Directeur exécutif du développement stratégique et des ressources

* Membre du Comité exécutif

UNIVERSITÉ TÉLUQ

DIRECTION

Lucie Laflamme
Directrice générale

Marc-André Carle
Directeur de l'enseignement et de la recherche

Debbie Gendron
Directrice des services administratifs et à la communauté

Jean-François Primeau
Secrétaire général et directeur de la gouvernance numérique

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Marie-Josée Douville*
Membre socioéconomique, Présidente et associée, Drolet Douville et associés inc.

Membres

Marc-André Carle*
Directeur de l'enseignement et de la recherche

Macia De Oliveira
Étudiante

Suzie Dion
Vice-présidente, services communs, fonctions affaires, Beneva

Nathalie Ebnoether
Tutrice

Laure Anne Isabelle Fouin
Avocate générale associée, Coinbase

Debbie Gendron
Directrice des services administratifs et à la communauté

Lucie Laflamme*
Directrice générale

Jean-François Langlais
Membre socioéconomique
Chef des communications stratégiques, iA Groupe financier

Stéphanie Laroche
Coordonnatrice à la gestion des études

Benjamin Lehaire
Professeur

Natacha Lord*
Étudiante

Béatrice Pudello*
Professeure

Hélène Racine
Conseillère stratégique, travailleuse autonome

Jean-Pierre Sirois
Diplômé

Caroline Roy

Directrice générale, Collège de Rosemont

Rémy Tremblay
Professeur

Secrétaire

Jean-François Primeau
Secrétaire général et directeur de la gouvernance numérique

Personnes observatrices

Mélodie-Anne Bolduc-Nadeau
Représentante, Syndicat canadien de la fonction publique, section 2051

Marcel Lecours
Représentant, Syndicat des personnes chargées d'encadrement, section 4476

Lucie Loiselle
Représentante, Association des cadres

Alexandra Proulx
Représentante, Association du personnel administratif

Hélène Ouellet
Représentante des personnes tutrices

Ont également siégé en cours d'année

Lynda Coache*
Présidente, Gestion Lynco Inc.

Maria Giustina Corsi
Avocate partenaire, Juripop

Noëlla Lavoie*
Présidente, Synergie conseils

Philippe Marquis
Entraîneur-chef, Fédération internationale de ski, Ski & Snowboard Club Vail

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente

Lucie Laflamme
Directrice générale

Membres

Jean-Luc Bédard
Professeur

Annie Breton
Coordonnatrice à la gestion des études

Caroline Brassard
Directrice, Département Éducation

Marc-André Carle
Directeur de l'enseignement et de la recherche

Pier-Olivier Caron
Professeur

Macia De Oliveira
Étudiante

Alain Dupuis
Directeur, École des sciences de l'administration

Nancy Gagné

Directrice, Département Sciences humaines, Lettres et Communication

Sabrina Hombourger-Barès
Professeure

Richard Hotte
Directeur, Département Science et Technologie

Hélène Ouellet
Tutrice

Félix Pelletier
Étudiant

Élise Pilote
Étudiante

Naïma Tebourbi
Spécialiste en sciences de l'éducation

Vickie Viens
Chargée d'encadrement

Secrétaire

Jean-François Primeau
Secrétaire général et directeur de la gouvernance numérique

Personnes observatrices

Élisabeth Farinacci
Directrice, Service des communications et du recrutement étudiant

Anne-Marie Gagné
Directrice, Service des études

Vincent Lavoie
Registraire, Registrariat et recherche institutionnelle

Lucie Loiselle
Directrice, Service des ressources académiques

François Ouellette
Directeur, Service à la communauté étudiante

Martin Toussaint
Directeur, Service de la recherche

Ont également siégé en cours d'année

Pierre Celestin Taptue
Étudiant

Julie Moreau
Étudiante

* Membre du Comité exécutif



Photo : Simon Clark

PRIX ET DISTINCTIONS 2024

Doctorats honorifiques

Un doctorat *honoris causa* est la plus haute distinction décernée par l'Université du Québec. Ce titre est octroyé à des personnes au mérite exceptionnel par l'Assemblée des gouverneurs, sous l'égide d'un des établissements de l'Université du Québec.



UQAM

Daniel Bélanger

En reconnaissance du caractère exceptionnel de la carrière artistique de cet arrangeur, producteur et multi-instrumentiste, ainsi que de son apport au patrimoine culturel québécois.



UQAM

Monique Chartrand

En reconnaissance de sa contribution à la démocratisation des technologies de l'information et des communications, particulièrement auprès des populations vulnérables.



UQAM

Ellen Gabriel

En reconnaissance du dévouement de cette artiste et militante mohawk dans la défense des droits des peuples et des femmes autochtones ainsi que dans la protection de leurs terres ancestrales.



UQAM

Alexandre L'Heureux

En reconnaissance de son apport à la croissance du Groupe WSP Global, qu'il dirige. Cette firme de génie et de services professionnels figure dans le classement 2023 des meilleures entreprises au monde de la revue *TIME*.



UQAM

Charles Tisseyré

En reconnaissance de sa contribution à la diffusion des savoirs et à l'avancement de la culture scientifique québécoise.



UQAM

Dorothy W. Williams

En reconnaissance de son engagement à faire connaître et reconnaître l'histoire des personnes noires de Montréal et du Canada.



Kim Thúy

En reconnaissance de son parcours de vie inspirant qui témoigne d'une immense capacité d'adaptation et illustre de belle façon la capacité de choisir et d'influencer son propre devenir.



Les Cowboys Fringants

En reconnaissance de leur passion pour la musique qui est égalée par leur engagement social, notamment en matière de préservation de l'environnement, faisant d'eux des exemples inspirants pour les générations présentes et futures.



Gérald Fillion

En reconnaissance de son dévouement, de son expertise et de sa contribution inestimable au journalisme économique au Canada francophone.



Karl Tremblay (à titre posthume)

En reconnaissance de sa carrière remarquable, de son apport d'une richesse incommensurable et immuable à la musique québécoise et de l'empreinte indélébile qu'il y a laissée.



Johanne Jean

En reconnaissance de sa carrière universitaire exceptionnelle ainsi que de son apport au développement de l'UQAT, de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'éducation au Québec.



Karine Berthiaume, Sandy Boutin et Jenny Thibault | Trio fondateur du Festival de musique émergente en Abitibi-Témiscamingue

En reconnaissance de leur œuvre culturelle, artistique et sociale qui a contribué au développement et au rayonnement de l'Abitibi-Témiscamingue, et qui a changé le visage de la scène artistique québécoise.

Doctorats honorifiques



INRS

Paul Corkum

En reconnaissance de sa carrière dans son ensemble, de sa contribution exceptionnelle au domaine des sciences et de son engagement en la matière.



INRS

Morris Goodman

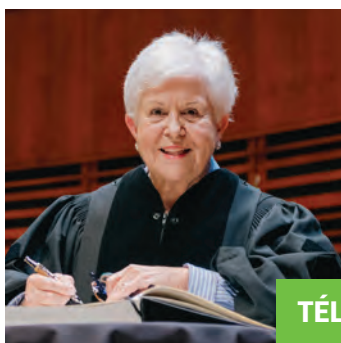
En reconnaissance de son apport considérable au développement de l'industrie pharmaceutique québécoise et de son engagement philanthropique.



INRS

Pauline Marois

En reconnaissance de sa contribution remarquable et de son engagement marqué par la promotion de la langue française, l'innovation sociale et la gouvernance responsable.



TÉLUQ

Louise Harel

En reconnaissance de son apport exceptionnel à la société québécoise et de son engagement pour les valeurs démocratiques.

Prix d'excellence

Décernés par l'Assemblée des gouverneurs, ces prix reconnaissent la compétence, l'engagement et la contribution du personnel des établissements de l'Université du Québec à la réalisation de la mission universitaire.



UQAR

Frédéric Banville et Daniel Milhomme | Prix d'excellence en enseignement, volet Réalisation

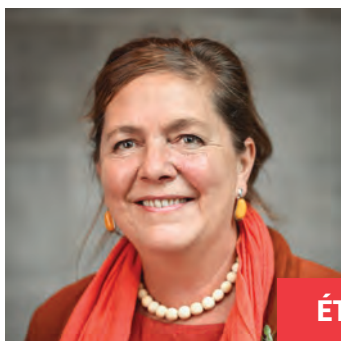
Pour la mise en place de l'Unité virtuelle de soins, un environnement numérique de réalité virtuelle qui reproduit un hôpital regroupant différentes spécialités. Cet outil pédagogique adaptable, évolutif, réaliste et sécuritaire propose une nouvelle façon d'enseigner les meilleures pratiques et présente un grand potentiel de collaboration avec les établissements d'enseignement et hospitaliers.



UQAT

Cathy Vézina | Prix d'excellence en enseignement, volet Leadership

Pour son leadership et sa contribution au positionnement de l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) en création et nouveaux médias à l'échelle internationale. Les relations privilégiées qu'elle a su développer et les efforts déployés à offrir des activités pédagogiques qui suscitent l'engagement ont contribué au fort sentiment d'appartenance qui règne à l'égard des programmes et du département en création et nouveaux médias de l'UQAT.



ÉTS

Nicola Hagemeister | Prix d'excellence en recherche et création, volet Réalisation

Pour la publication dans la revue scientifique *Postgraduate Medicine* d'une vaste étude clinique sur l'arthrose du genou. Le travail remarquable qui a mené à la création de la genougraphie a mobilisé plusieurs spécialistes et des centaines de patients et patientes aux quatre coins du Québec. Le dispositif de genougraphie KneeKG® a depuis connu un succès médiatique retentissant ainsi que des retombées cliniques et économiques remarquables.

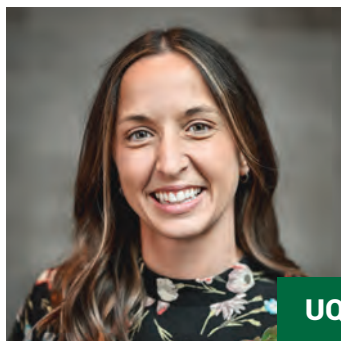


INRS

Roberto Morandotti | Prix d'excellence en recherche et création, volet Leadership

Pour son leadership dans le domaine de la photonique et de l'optique non linéaire. Ses travaux d'envergure internationale ont donné lieu à des avancées majeures dans plusieurs champs d'application comme les télécommunications, l'informatique quantique, la spectroscopie et l'intelligence artificielle. Ce prix souligne également le caractère exceptionnel de son parcours ainsi que son apport à la formation d'une relève scientifique de haut calibre.

Prix d'excellence



UQTR

Marie-Pier Vaillancourt-Morel | Prix d'excellence de la relève

Pour l'excellence de son parcours et pour son apport sociétal certain par ses travaux, dont l'objectif est de fournir des outils de prévention, d'éducation et de traitement des difficultés sexuelles mieux adaptés à des populations vulnérables ou dans des contextes de consultation clinique. Ses recherches démontrent notamment le lien intrinsèque entre les problèmes sexuels et conjugaux à l'âge adulte et les traumatismes vécus durant l'enfance.



UQAT

Nicole Fenton | Prix d'excellence du partenariat

Pour le développement d'un partenariat de recherche durable dans le cadre de la Chaire de recherche industrielle CRSNG-UQAT sur la biodiversité en contexte minier. Elle a su créer une structure partenariale novatrice en réunissant les compagnies minières, les Premiers Peuples et les gouvernements. Ses travaux visent notamment à mettre en place des stratégies pour minimiser ou éviter les impacts par des mesures d'atténuation et de planification écologique.



ÉTS

Danny De Courval | Prix d'excellence en gestion, volet Innovation

Pour son parcours professionnel exceptionnel, son leadership, sa capacité à nouer des liens de grande collaboration au profit du développement du Centre sportif ÉTS ainsi que pour le rôle clé qu'il a joué dans le développement d'une clinique de physiothérapie dans ce centre. Ce prix met également en lumière sa participation à la réalisation de ces innovations et sa contribution aux objectifs de son établissement.



UQAM

Sylvie Quéré | Prix d'excellence en gestion, volet Carrière

Pour son parcours professionnel exceptionnel à l'UQAM depuis 1991, et surtout à titre de cadre depuis 2010. Ce prix reconnaît sa détermination ainsi que sa capacité impressionnante de mobilisation et d'innovation. Il importe de souligner sa vision stratégique, sa rigueur et son sens des relations interpersonnelles qui lui ont permis d'introduire de nombreuses mesures aux résultats probants pour son établissement.

Cercle d'excellence

Les cheffes et chefs d'établissements de l'Université du Québec peuvent souligner l'apport de membres de leur personnel en les nommant au Cercle d'excellence de l'Université du Québec.

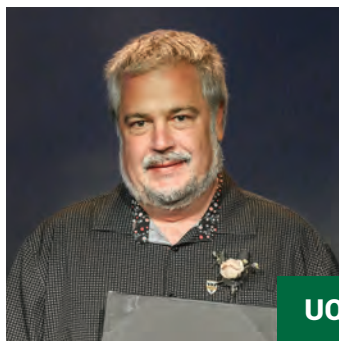


UQAM

Nicholas St-Jacques

Chargé de cours

Département des sciences
juridiques et responsable
du projet Innocence Québec



UQTR

Simon Barnabé

Professeur

Département de chimie,
biochimie et physique



UQAC

**Centre universitaire de recherche
sur l'aluminium (CURAL)**

Sous la direction du professeur
Daniel Marceau



UQAR

Martin-Hugues St-Laurent

Professeur

Département de biologie,
chimie et géographie



UQO

Manon Moreau

Directrice du Service des terrains
et bâtiments

Francis Charpentier

Chargé de projet en développement
immobilier



UQAT

Louise Lemieux

Professeure

Département des sciences
de l'éducation

Cercle d'excellence



Priscille Ernotte
Conseillère partenariats-
valorisation
Centre Énergie Matériaux
Télécommunications



Stéphane Paquin
Professeur titulaire



Daniel Normandin
Directeur, Centre d'études et
de recherches intersectorielles
en économie circulaire (CERIEC)



**Daniel Lemire, Caroline Boilard,
Dolorès Grossemy, Philippe Hardy
et Iannick Lègaré**
Équipe Robot

Médaille de l'Assemblée des gouverneurs

Cette distinction est remise aux personnes qui ont siégé à la plus haute instance de l'Université du Québec au cours de la dernière année, en reconnaissance de leur collaboration aux travaux de l'Assemblée.



François Gagnon

Directeur général de l'École de
technologie supérieure
2019-2024



Étienne Gariépy-Girouard

Représentant de la
communauté étudiante
2022-2024



DONNÉES STATISTIQUES ET FINANCIÈRES

Inscriptions

Inscriptions à l'automne 2024¹

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Nombre total d'inscriptions ²	34 431	15 587	8 338	6 977	6 981	5 294	879	2 195	9 218	10 605	100 505
En équivalence au temps plein de l'année 2024-2025	21 858	10 456	4 904	4 286	4 834	2 565	460	1 028	7 689	4 541	62 622
Nouvelles inscriptions dans l'établissement au 1 ^{er} cycle	6 001	3 049	1 768	1 348	1 500	952	s. o.	s. o.	1 819	2 514	18 951

Une hausse de 2,4 % du nombre total d'inscriptions a été enregistrée à l'automne 2024 par rapport à l'automne précédent. Les personnes inscrites pour la première fois dans un établissement de l'Université du Québec représentent 26,5 % de l'effectif de 1^{er} cycle. La proportion au 2^e cycle se situe à 22,9 % de l'ensemble de la population étudiante, alors qu'elle s'établit à 5,8 % au 3^e cycle. En cinq ans, une croissance de 26,6 % du nombre de personnes étudiantes aux cycles supérieurs a été enregistrée.

Indicateurs (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Inscriptions au baccalauréat à temps plein sur l'ensemble des inscriptions au 1 ^{er} cycle ³	55,1	61,8	61,1	51,5	65,8	22,2	s. o.	s. o.	61,7	5,5	50,0
Inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions	26,4	23,9	32,2	25,1	29,4	23,1	100,0	100,0	34,7	19,6	28,7
Femmes inscrites aux cycles supérieurs	59,3	60,6	44,3	60,6	61,4	59,7	50,4	53,3	32,2	78,2	55,9

En cinq ans, la proportion de personnes étudiantes au 1^{er} cycle qui s'inscrivent au baccalauréat à temps plein a augmenté de 4,4 points de pourcentage (figure 1), celle aux cycles supérieurs s'est accrue de 5,3 points de pourcentage (figure 2). À l'automne 2024, la proportion de femmes s'établit à 60,2 % de l'ensemble de la population étudiante et à 55,9 % des personnes inscrites aux cycles supérieurs (figure 3).

FIGURE 1 | Inscriptions au baccalauréat à temps plein sur les inscriptions de premier cycle (en %)

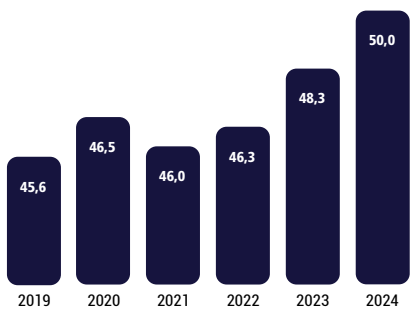


FIGURE 2 | Inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions (en %)

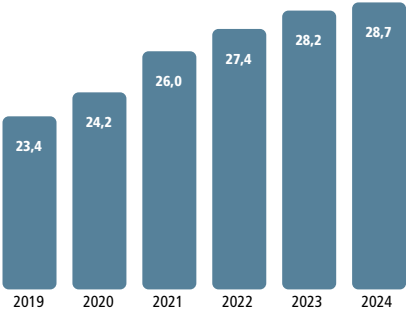
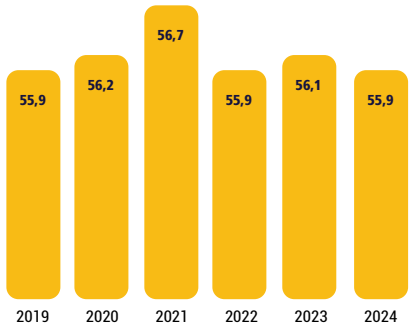


FIGURE 3 | Proportion de femmes aux cycles supérieurs (en %)



1 Source : Système PRISME, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche (traitement en date du 26 novembre 2025). À partir de l'automne 2023, en conformité avec les révisions du MES en matière des règles budgétaires, les propédeutiques sont dorénavant classées selon le niveau d'études des cours enseignés. Ceci diminuera légèrement la proportion des inscriptions aux cycles supérieurs comparativement aux années antérieures.

2 Les données incluent les programmes d'échange et les programmes relevant de l'entente sur les transferts de crédits gérée par le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI).

3 Les données incluent les doctorats de 1^{er} cycle et les programmes de majeure.

4 Comprend les programmes courts, les propédeutiques, les étudiantes et étudiants libres, les stagiaires postdoctoraux ainsi que les personnes auditrices.

5 Diplôme d'études supérieures spécialisées.

6 Comprend les baccalauréats par cumul de certificats ou mineures, les programmes individualisés, personnalisés, sur mesure, pluridisciplinaires ou multidisciplinaires, les programmes courts pour les personnes étudiantes en séjour d'études ou en échange, les propédeutiques et les études libres.

-- Aucune inscription.

s. o. Sans objet.

Répartition selon le type de programme (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Baccalauréat ³	55,6	57,3	56,0	60,4	58,7	29,5	s. o.	s. o.	53,5	20,2	49,5
Certificat et mineure	12,1	12,7	7,3	11,6	8,7	40,6	s. o.	s. o.	1,6	38,1	14,4
Autres – 1 ^{er} cycle ⁴	6,0	6,1	4,5	2,8	3,3	6,8	s. o.	s. o.	10,1	22,1	7,4
Maîtrise	14,0	12,0	24,5	16,0	17,2	10,2	33,3	68,3	24,5	2,3	15,8
DESS ⁵	3,4	3,6	2,3	3,1	5,3	3,9	0,1	11,5	1,2	12,0	4,4
Doctorat	5,8	5,4	3,2	2,7	4,9	3,4	49,5	2,7	6,9	0,1	4,9
Autres – 2 ^e et 3 ^e cycles ⁴	3,1	2,9	2,2	3,4	1,9	5,6	17,1	17,5	2,2	5,2	3,6

Dans l'ensemble des établissements de l'Université du Québec, 63,9 % de la population étudiante est inscrite à un programme de baccalauréat, de certificat ou de mineure alors que 25,1 % poursuivent des études à la maîtrise, au diplôme d'études supérieures spécialisées ou au doctorat (figures 4 et 5).

Répartition selon le domaine d'études (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Sciences de l'administration	29,8	26,3	26,5	26,5	32,9	17,8	0,1	96,9	1,2	48,2	28,9
Sciences appliquées	7,5	10,5	26,8	7,7	11,0	6,4	6,5	--	95,9	5,2	17,5
Sciences humaines	23,4	17,7	10,7	12,0	19,3	8,2	15,7	--	--	8,8	15,3
Sciences de l'éducation	15,2	16,3	12,7	29,9	12,0	24,3	--	--	--	11,5	14,2
Sciences de la santé	0,1	16,9	5,9	12,6	14,4	28,0	7,6	--	0,0	4,6	7,0
Études plurisectorielles ⁶	7,8	3,4	2,0	3,6	4,5	8,1	16,7	3,1	2,9	17,6	6,7
Sciences pures	4,3	4,5	3,9	6,4	1,3	1,8	53,4	--	--	1,4	3,7
Arts	6,1	0,7	9,6	0,4	2,0	5,4	--	--	--	--	3,4
Lettres	3,2	3,7	1,9	0,9	0,5	--	--	--	--	2,5	2,2
Droit	2,6	--	--	--	2,1	--	--	--	--	0,2	1,1

À l'automne 2024, 75,9 % des personnes étudiantes dans les établissements de l'Université du Québec ont choisi d'étudier en sciences de l'administration, en sciences humaines, en sciences appliquées et en sciences de l'éducation. La hausse des inscriptions principalement observée en sciences appliquées (2,9 points de pourcentage) et en sciences de l'éducation (2,1 points de pourcentage) au cours des cinq dernières années compense les diminutions notées dans les domaines d'études plurisectorielles (-2,5 points de pourcentage), des sciences de la santé (-1,0 point de pourcentage), des sciences de l'administration (-0,8 point de pourcentage) et des lettres (-0,6 point de pourcentage).

FIGURE 4 | Évolution de la proportion des inscriptions selon le type de programme (en %)

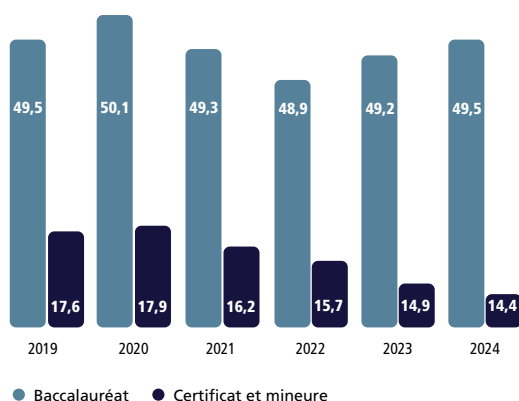
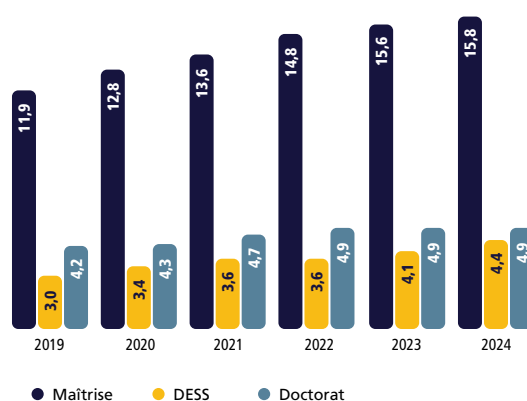


FIGURE 5 | Évolution de la proportion des inscriptions selon le type de programme (en %)



Diplômes

Total des diplômes décernés¹

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
En 2024	8 981	3 461	2 410	1 574	1 841	1 424	167	582	2 187	1 622	24 249
De 1968 à 2024 inclusivement	410 756	119 569	83 603	57 954	59 893	28 906	4 151	14 451	37 324	39 932	856 539

Des 24 249 nouveaux diplômes décernés en 2024, 15 266 l'ont été par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec et 8 983² par le Conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Depuis 1968, la proportion de femmes diplômées par les établissements de l'Université du Québec représente 59,0 %. La figure 6 présente, pour chaque type de diplômes décernés en 2024, la répartition des personnes diplômées selon le genre.

Répartition des diplômes décernés en 2024 selon le type de diplôme (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Baccalauréat ³	46,2	54,6	51,1	56,8	59,3	36,2	s. o.	s. o.	42,2	16,0	45,2
Majeure	0,8	--	--	0,6	--	--	s. o.	s. o.	--	3,0	0,5
Certificat et mineure	28,0	20,0	9,4	20,6	16,0	52,7	s. o.	s. o.	2,1	66,0	24,4
Maîtrise	16,9	16,9	34,7	13,6	15,5	6,4	53,9	78,5	50,2	4,7	21,7
DESS ⁴	5,4	6,2	3,1	7,8	7,2	3,7	0,6	21,3	1,9	10,2	5,8
Doctorat	2,7	2,3	1,7	0,6	2,0	1,0	45,5	0,2	3,6	0,1	2,4

Par rapport à l'an dernier, une hausse du nombre de diplômes décernés est observée dans les programmes de cycles supérieurs, particulièrement dans les maîtrises et les DESS. La figure 7 présente la répartition de ces données selon le type de diplôme.

FIGURE 6 | Répartition des personnes diplômées en 2024 selon le type de diplôme décerné et le genre (en %)

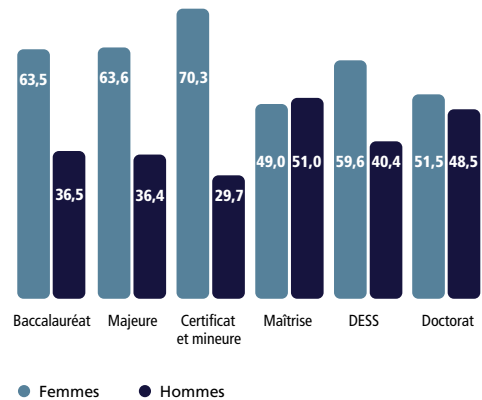
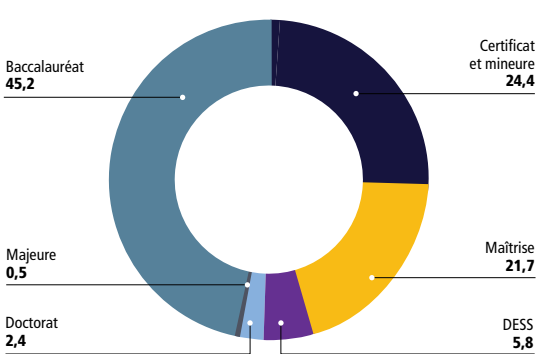


FIGURE 7 | Répartition des diplômes décernés en 2024 selon le type de diplôme (en %)



1 Source : Système PRISME, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche (traitement en date du 29 octobre 2025).
2 De ce nombre, deux (2) ont été délivrés pour l'Université TÉLUQ.
3 Les données de l'Université du Québec à Trois-Rivières incluent les doctorats de 1^{er} cycle.
4 Diplôme d'études supérieures spécialisées.

Répartition des diplômes décernés en 2024 selon le domaine d'études (en %)

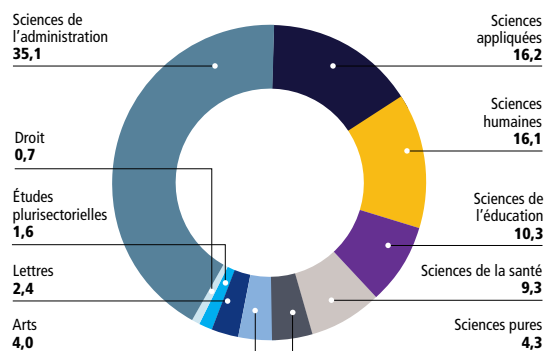
	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Sciences de l'administration	40,6	30,6	33,5	36,0	39,4	13,4	--	100,0	0,6	56,7	35,1
Sciences appliquées	5,6	6,0	29,4	3,4	5,9	2,8	10,8	--	99,4	7,2	16,2
Sciences humaines	24,2	16,9	8,5	10,9	21,7	10,3	13,2	--	--	12,3	16,1
Sciences de l'éducation	11,6	15,3	7,2	18,2	7,8	16,8	--	--	--	5,2	10,3
Sciences de la santé	0,1	22,3	6,3	20,7	21,3	31,4	8,4	--	0,0	8,5	9,3
Sciences pures	4,9	3,6	3,6	8,9	0,7	7,1	67,6	--	--	1,8	4,3
Arts	6,0	0,8	9,8	1,0	2,3	7,9	--	--	--	--	4,0
Lettres	4,1	3,5	1,1	0,8	0,5	--	--	--	--	2,0	2,4
Études plurisectorielles ⁵	1,0	1,0	0,6	0,1	0,3	10,3	--	--	--	6,3	1,6
Droit	1,9	--	--	--	0,1	--	--	--	--	--	0,7

Au cours de la dernière année, la proportion de diplômes décernés dans les domaines des arts, des sciences appliquées et des sciences de l'éducation a augmenté de 0,4 point de pourcentage chacun. En contrepartie, de légères diminutions sont observées dans les autres domaines, plus particulièrement en sciences de l'administration (-0,7 point de pourcentage). La figure 8 présente la répartition des diplômes décernés en 2024 selon le domaine d'études.

Répartition des diplômes pour les programmes conduisant à l'obtention d'un grade universitaire (en %)

	BACCALAURÉAT	MAÎTRISE	DOCTORAT
Sciences de l'administration	23,6	41,6	3,4
Sciences appliquées	16,8	30,4	24,1
Sciences humaines	19,1	9,1	38,0
Sciences de l'éducation	14,7	5,3	2,9
Sciences de la santé	11,2	5,3	0,9
Sciences pures	4,6	5,0	25,6
Arts	5,9	1,8	2,1
Lettres	1,3	1,1	2,7
Études plurisectorielles ⁶	1,7	--	--
Droit	1,1	0,4	0,3

FIGURE 8 | Répartition des diplômes décernés en 2024 selon le domaine d'études (en %)



5 Comprend le baccalauréat ès arts par cumul de certificats ou mineures, le baccalauréat ès arts avec majeure(s), le baccalauréat individualisé, le certificat d'études pluridisciplinaires, le certificat personnalisé et le certificat multidisciplinaire.

6 Comprend le baccalauréat ès arts par cumul de certificats ou mineures, le baccalauréat ès arts avec majeure(s) et le baccalauréat individualisé.

-- Aucun diplôme.

s. o. Sans objet.

Personnel

Répartition des postes autorisés et pourvus au 28 février 2025 selon la catégorie¹

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	CSC ²	RÉSEAU
Enseignant	1 165	482	255	247	247	172	171	42	298	102	s.o.	s.o.	3 180
Direction	107	47	23	25	30	28	30	17	79	19	19	4	428
Professionnel	522	311	199	156	145	139	62	127	268	137	40	17	2 122
Technique	351	186	112	63	69	72	74	66	184	74	9	2	1 262
Bureau	325	208	86	105	113	64	42	24	110	80	16	--	1 174
Métiers et services	100	43	22	36	8	7	23	--	43	--	--	--	282
Total	2 570	1 277	697	632	611	481	402	276	982	412	84	24	8 447

Au 28 février 2025, l'Université du Québec compte 8 447 postes autorisés et pourvus, dont 37,6 % sont occupés par le personnel enseignant (figure 9). Depuis 2020, les effectifs totaux ont augmenté de 13,0 %. La plus forte croissance s'observe chez le personnel professionnel (38,2 %), suivi du personnel technique (15,7 %) et du personnel de direction (10,5 %). Une baisse d'effectifs est enregistrée chez le personnel de bureau (-1,0 %).

Répartition du personnel enseignant régulier selon le principal domaine d'enseignement au 30 avril 2025 (en %)³

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Sciences humaines	28,9	23,9	21,6	17,1	22,3	25,8	20,6	16,6	1,7	17,0	22,4
Sciences appliquées	6,1	12,7	25,6	10,2	14,1	20,7	22,4	--	87,1	17,0	19,1
Sciences de l'administration	23,5	14,2	8,8	18,8	21,1	7,7	--	81,0	1,4	34,9	17,4
Sciences pures	8,9	9,5	12,0	19,6	0,4	9,0	39,4	--	8,4	--	10,6
Sciences de l'éducation	11,7	9,3	9,6	18,8	20,2	16,1	0,6	--	--	17,9	11,0
Sciences de la santé	3,4	25,3	11,6	11,8	14,1	14,2	17,0	--	--	3,8	9,9
Arts	8,5	1,2	3,2	--	3,7	5,2	--	--	0,3	--	4,1
Lettres	5,8	3,5	6,8	3,3	0,4	1,3	--	--	0,3	8,5	3,8
Droit	2,9	0,4	0,8	--	3,7	--	--	2,4	0,4	0,9	1,5
Études plurisectorielles	0,3	--	--	0,4	--	--	--	--	0,4	--	0,2

Au 30 avril 2025, 60,2 % du personnel enseignant régulier se concentre dans les domaines liés aux sciences sociales et humaines (figure 10). Ce pourcentage a toutefois reculé de 3,5 % depuis 2020, alors que les sciences pures et appliquées prennent de l'ampleur (+7,2 %).

FIGURE 9 | Répartition des postes autorisés et pourvus au 28 février 2025 selon la catégorie (en %)

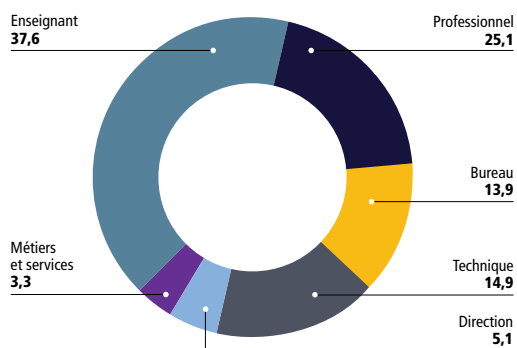
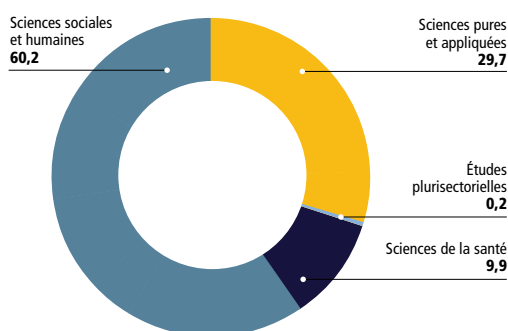


FIGURE 10 | Répartition du personnel enseignant régulier selon le grand domaine d'enseignement au 30 avril 2025 (en %)



Indicateurs sur le personnel enseignant régulier

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Pourcentage de personnes détentrices de doctorat ³	88,6	83,3	81,2	78,8	92,6	78,7	99,4	97,6	91,3	80,2	86,9
Pourcentage de femmes ³	48,3	49,4	40,4	49,0	56,2	52,3	29,1	52,4	19,6	50,9	45,2
Ratio EEETP/personnel enseignant	18,8	21,7	19,2	17,4	19,6	15,0	s. o.	s. o.	25,8	44,5	20,6

Depuis 2020, la proportion du personnel enseignant régulier des établissements de l'Université du Québec qui détient au moins un doctorat a légèrement diminué; elle se situe à 86,9 % au 30 avril 2025 (figure 11). La proportion de femmes parmi le personnel enseignant régulier (figure 12) est passée de 42,5 % en 2020 à 45,2 % en 2025, affichant une croissance de 6,3 %. Le ratio de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein (EEETP) par rapport au personnel enseignant régulier, qui était de 21,8 en 2019-2020, se chiffre à 20,6 en 2024-2025. Ce ratio est calculé uniquement pour les établissements offrant des programmes de 1^{er} cycle.

Personnes chargées de cours

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Nombre ⁴	1 680	768	603	456	538	412	s. o.	99	384	s. o.	4 940
Pourcentage de femmes	49,9	56,5	47,9	52,0	60,6	51,9	s. o.	28,3	19,3	s. o.	49,4

FIGURE 11 | Évolution de la proportion de détenteurs d'un doctorat parmi le personnel enseignant régulier (en %)³

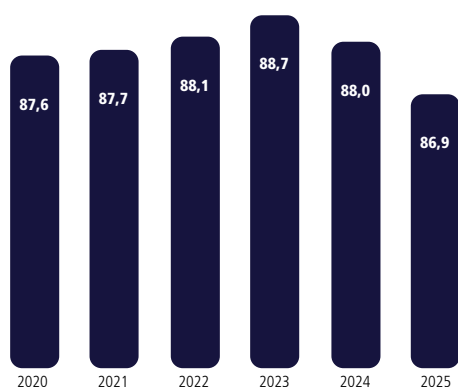
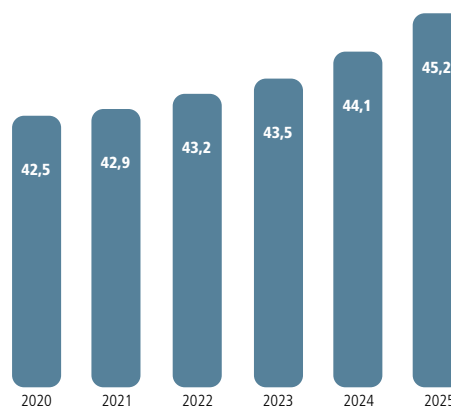


FIGURE 12 | Évolution de la proportion de femmes parmi le personnel enseignant régulier (en %)³



1 Source : Budget de fonctionnement 2025-2026, Vice-présidence à l'administration. Personnel régulier en place au 28 février 2025 (UQO, 31 janvier 2025; UQAM, enseignant, 21 mars 2025; UQAR, 31 mars 2025) et occupant un poste autorisé au Fonds de fonctionnement ou au Fonds avec restriction. Données arrondies à l'entier.

2 Centre de services communs de l'Université du Québec.

3 Source : IDP (Inventaire des données sur le personnel), Direction de la recherche institutionnelle. Personnel en fonction au 30 avril de chaque année analysée. Ces données étaient auparavant produites à partir des fichiers des établissements transmis au BCI au 1^{er} octobre de chaque année dans le cadre de l'enquête sur le personnel enseignant (EPE). De plus, la répartition du personnel enseignant régulier par domaine d'enseignement a connu un reclassement de disciplines. Ainsi, des différences quant à la répartition peuvent donc être observées principalement pour les domaines des sciences de la santé, des sciences pures et des sciences appliquées, en comparaison avec les années précédentes.

4 Il s'agit des personnes auxquelles des charges de cours ont été attribuées pour la période considérée. Ainsi, celles qui sont inscrites sur une liste de pointage, mais qui n'ont pas obtenu de charge de cours lors de la période à l'étude ne sont pas comptabilisées. Source : Profil de la personne chargée de cours 2024-2025, Direction des relations de travail et de la rémunération globale, Université du Québec.

s. o. Sans objet.

-- Aucun-e employé-e.

Recherche

Section A – Portrait général

OCTROIS¹	Unité	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Totaux²	Nbre	1 733	1 300	715	446	381	563	951	90	926	189	7 132
	\$	85 679 821	55 621 210	37 481 419	41 579 756	17 810 384	24 147 866	71 796 016	7 052 103	58 812 467	4 955 368	404 936 408
Subventions	Nbre	1 494	1 145	603	360	371	493	762	70	742	181	6 064
	\$	72 007 881	48 706 591	26 241 149	33 405 733	17 445 474	21 876 731	60 964 105	4 726 029	50 274 258	4 548 710	340 196 661
Contrats	Nbre	239	155	112	86	10	70	189	20	184	8	1 068
	\$	13 671 940	6 914 619	11 240 270	8 174 024	364 910	2 271 135	10 831 910	2 326 074	8 538 209	406 657	64 739 747
PROJETS FINANCÉS EN COURS												
À titre de fiduciaire	Nbre	1 411	1 144	572	351	305	387	705	51	711	174	5 811
	\$	80 911 480	52 855 487	35 833 051	40 167 080	15 822 819	22 799 030	67 224 814	6 858 703	52 814 066	4 635 178	379 921 709
Nouveaux projets	Nbre	672	490	249	189	173	224	316	32	316	139	2 800
	\$	25 307 441	15 929 333	15 948 305	19 251 950	6 440 487	8 280 941	24 067 643	2 762 502	18 350 015	2 544 340	138 882 956
Projets interétablissements	Nbre	214	87	51	48	78	118	209	14	74	24	917
	\$	23 604 309	9 408 974	7 058 787	10 904 481	6 195 056	9 445 548	31 954 916	2 267 954	12 437 352	1 328 020	114 605 397
À titre de participant³	Nbre	172	59	39	39	35	35	78	7	71	9	473
	\$	4 768 341	2 765 723	1 648 368	1 412 676	1 987 564	1 348 835	4 571 201	193 400	5 998 401	320 189	25 014 699
Chercheuses et chercheurs actifs⁴	Nbre	928	448	235	153	199	125	176	31	245	76	2 588

En 2024-2025, les octrois de recherche de l'Université du Québec totalisent 404,9 M\$ comparativement à 388,5 M\$ en 2023-2024, ce qui représente une hausse de 16,4 M\$ (+4,2 %). Cette augmentation s'explique notamment par une importante croissance du montant des octrois dans le domaine des sciences naturelles et génie (+12,6 M\$). Par ailleurs, il convient de souligner que le total des octrois est en progression constante (+37,1 %) au cours des cinq dernières années (figure 13).

Section B – Répartition des octrois par type de coûts (en \$)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Directs	72 322 432	37 581 680	31 899 984	27 751 617	14 414 805	20 448 881	52 858 169	5 815 484	50 132 411	4 188 126	317 413 588
Indirects	9 867 701	5 705 196	4 766 435	4 890 280	2 596 461	3 193 474	7 858 628	1 236 619	7 882 644	767 242	48 764 680
Infrastructures et immobilisations	3 489 687	12 334 333	815 000	8 937 860	799 118	505 511	11 079 219	-	797 412	-	38 758 139
Coûts normés en « Terrains et bâtiments » liés à la recherche⁵	7 948 061	3 362 971	3 080 601	3 511 084	950 787	1 336 544	7 444 688	55 265	3 926 897	79 952	31 696 850

Les frais directs de recherche représentent l'essentiel de ces octrois (78,4 %), les 21,6 % restants se répartissant entre les frais indirects (12 %) et les montants alloués aux infrastructures et immobilisations (9,6 %). À ces octrois totaux de 404,9 M\$ viennent s'ajouter les coûts normés en « Terrain et bâtiments » liés à la recherche représentant une enveloppe additionnelle de 31,7 M\$ (figure 14).

Section C – Répartition des octrois par secteur disciplinaire (en \$)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Sciences humaines et sociales	38 034 024	13 668 659	5 684 826	5 295 256	6 348 774	3 456 027	6 220 293	6 561 802	134 000	2 243 613	87 647 274
Arts et lettres	3 669 640	770 532	729 646	311 601	319 135	306 022	8 000	-	5 000	18 857	6 138 434
Sciences naturelles et génie	29 905 811	19 317 579	24 267 455	30 771 723	8 275 072	17 581 939	47 736 437	-	55 091 776	1 832 900	234 780 692
Sciences de la santé	6 803 738	8 195 265	2 422 365	2 756 817	780 293	1 117 023	11 485 078	91 200	-	309 350	33 961 131
Plurisectoriels/autres	7 266 607	13 669 174	4 377 127	2 444 359	2 087 109	1 686 854	6 346 207	399 101	3 581 691	550 648	42 408 877

Par ordre d'importance, les domaines des sciences naturelles et du génie représentent 58 % des octrois; les sciences humaines et sociales 21,6 %; les projets plurisectoriels 10,5 %; les sciences de la santé 8,4 %, et les arts et lettres, 1,5 % (figure 15). Il convient par ailleurs de souligner l'augmentation très importante des octrois dans les domaines des sciences de la santé (+26,3 %), mais aussi dans celui des sciences naturelles et de génie (+5,7 %), et des sciences humaines et sociales (+1,5 %), tandis que les octrois diminuent dans les domaines des arts et lettres (-4,7%) ainsi que pour les projets plurisectoriels et pour les autres projets (-9,1%).

FIGURE 13 | Évolution du total des octrois en indice (2020-2021 = 100; 295 M\$)

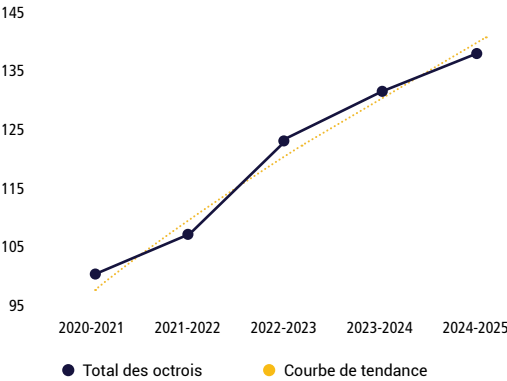
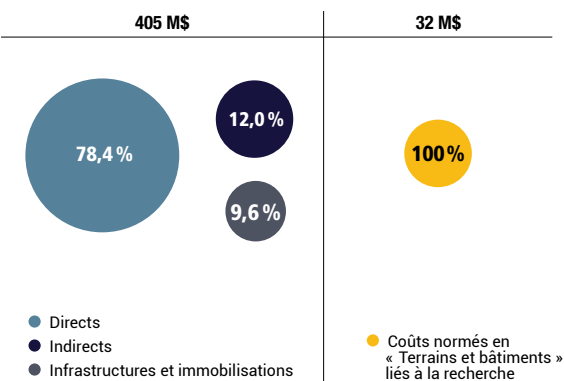


FIGURE 14 | Répartition des octrois par type de coût



Section D – Répartition des octrois par pourvoyeur (en \$)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Organismes subventionnaires											
FRQ-SC	8 965 194	3 500 022	892 875	740 154	2 534 485	689 769	1 559 115	852 460	690 230	491 925	20 916 229
FRQ-NT	5 269 699	1 749 614	1 312 419	3 174 399	860 381	2 386 019	4 025 391	127 387	2 805 443	35 337	21 746 089
FRQ-S	1 062 954	1 221 342	583 348	1 005 827	372 496	635 308	761 317	1 466 983	63 500	227 000	7 400 075
FRQ	100 000	1 750	20 000	550 000	-	-	10 000	65 000	-	97 500	844 250
CRSH	7 789 941	3 042 223	810 968	755 359	1 961 174	1 050 732	1 870 036	734 205	1 612 770	753 365	20 380 772
CRSNG	8 783 445	5 323 954	4 788 190	3 512 233	2 700 183	3 810 487	14 499 250	-	13 899 842	368 750	57 686 333
IRSC	2 018 899	701 764	827 593	162 424	27 500	451 727	3 164 351	136 675	9 000	180 386	7 680 320
SPIE	11 352 624	4 472 994	3 092 964	2 982 410	2 459 664	2 376 854	6 924 866	499 101	4 756 691	1 140 648	40 058 816
FCI	2 055 204	1 876 852	416 760	3 845 346	555 616	269 760	5 271 698	-	1 873 010	-	16 164 246
Gouvernements											
Municipaux	1 054 247	32 138	459 232	212 653	159 887	272 616	476 364	104 414	326 216	-	3 097 767
Provinciaux	11 626 650	13 819 067	5 375 607	11 213 434	2 232 726	4 037 877	9 693 023	2 553 985	11 271 706	324 576	72 148 652
Fédéral	3 090 586	1 265 343	1 167 023	7 401 216	946 065	515 460	2 630 455	66 633	1 378 510	-	18 461 291
Hors Canada	43 030	-	-	-	-	-	-	-	-	-	43 030
Institutions d'enseignement											
Sources internes	9 840 774	11 098 906	3 365 646	1 437 531	901 076	1 552 275	2 704 551	47 380	3 368 856	498 787	34 815 783
Sources externes	947 532	684 591	242 955	358 829	7 929	89 088	229 508	-	369 866	205 321	3 135 619
Autres sources de financement											
Institutions de santé	766 980	1 719 078	208 261	341 901	182 038	113 432	85 000	-	7 160	120 000	3 543 850
Organismes à but lucratif	3 258 538	518 102	8 753 657	629 070	10 195	3 412 694	3 542 745	25 000	5 137 563	80 762	25 368 324
Organismes à but non lucratif	6 495 591	4 434 740	4 958 784	3 224 151	1 583 597	2 417 019	13 163 934	372 880	10 756 830	403 010	47 810 535
Divers	1 157 934	158 731	205 136	32 819	315 371	66 750	1 184 413	-	485 274	28 000	3 634 427

Les organismes subventionnaires représentent 47,6 % des octrois, 35 % provenant des organismes fédéraux et 12,6 % des organismes provinciaux. Les organismes gouvernementaux attribuent 23,2 % des octrois et les institutions d'enseignement 9,4 % (principalement en fonds internes). Les 19,8 % restants proviennent d'autres sources, principalement des entreprises et des organismes à but non lucratif (figure 16). Par ailleurs, il convient de souligner la très forte augmentation des octrois provenant des institutions de santé (+75,6 %) et du FRQ-S (+30,2 %) ainsi que de la FCI (+34,9 %).

Section E – Tendance historique (en \$)

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Total	295 268 352	315 161 378	364 287 315	388 486 028	404 936 408
Par secteur disciplinaire					
Sciences humaines et sociales	71 538 987	71 344 974	78 679 399	86 360 637	87 647 274
Arts et lettres	5 815 213	5 370 921	6 613 919	6 442 964	6 138 434
Sciences naturelles et génie	164 695 400	183 911 532	204 641 413	222 152 945	234 780 692
Sciences de la santé	20 430 827	19 280 840	22 285 527	26 894 676	33 961 131
Plurisectoriels/autres	32 787 925	35 253 111	52 067 056	46 634 806	42 408 877
Par principaux types de pourvoyeurs					
Organismes subventionnaires	141 396 217	138 059 713	162 180 332	172 475 125	192 877 130
Gouvernements	74 677 128	92 960 298	96 293 119	101 262 155	93 750 740
Institutions d'enseignement	26 997 124	24 660 311	33 911 292	34 652 372	37 951 402
Autres sources de financement	52 197 883	59 481 055	71 902 572	80 096 375	80 357 136
Par type de coûts					
Directs	250 116 610	249 705 726	283 977 822	305 819 780	317 413 588
Indirects	36 061 705	38 610 873	43 289 207	44 854 929	48 764 680
Infrastructures et immobilisations	9 090 036	26 844 778	37 020 286	37 811 319	38 758 139
Coûts normés en « Terrains et bâtiments » liés à la recherche⁵	24 948 500	24 725 990	25 844 140	28 045 212	31 696 850

FIGURE 15 | Répartition des octrois par secteur disciplinaire | 405 M\$ (en %)

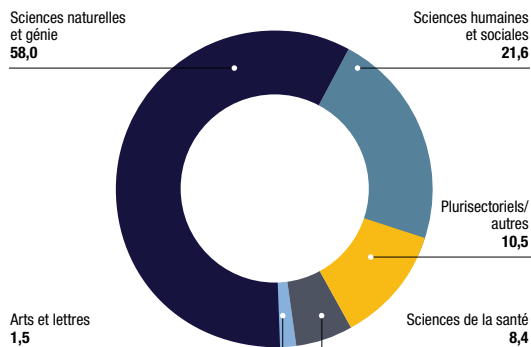
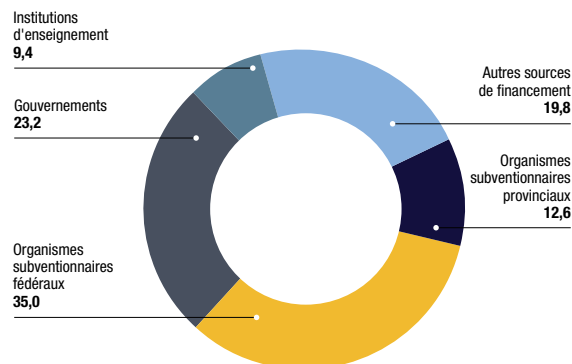


FIGURE 16 | Répartition des octrois par principaux types de pourvoyeurs | 405 M\$ (en %)



- Source : IFR Données 2024-2025 (en date du 28 octobre 2025). Données calculées en tenant compte des transferts interétablissements.
- Étant donné qu'un octroi peut être partagé entre plusieurs établissements, le total réseau est moindre que la somme du nombre d'octrois considéré pour chacun des établissements.
- Étant donné que plus d'un établissement de l'UQ peut participer à un projet, le total réseau est moindre que la somme du nombre de projets considéré pour chacun des établissements.
- Dans au moins un projet financé.
- Source : [Calculs définitifs des subventions de fonctionnement aux universités du Québec - Année universitaire 2024-2025](#) (en date de juillet 2025).

Données financières¹

Fonds de fonctionnement au 30 avril 2025 (en 000 \$)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	CSC ²	PROG. RÉSEAU ³	TOTAL ⁴
Produits	556 129	282 998	164 032	130 120	133 131	93 214	111 925	59 219	239 509	90 155	24 691	7 859	16 282	1 894 343
Charges	538 986	269 389	161 383	126 074	124 479	94 084	96 927	47 859	218 851	74 309	23 983	7 172	11 501	1 766 391
Excédent (insuffisance) des produits	17 143	13 609	2 649	4 046	8 652	(870)	14 998	11 360	20 658	15 846	708	687	4 781	127 952
Solde de fonds	(228 925)	(58 968)	(50 575)	(23 131)	(18 978)	(15 491)	2 847	8 147	3 839	10 524	435	3 082	3 920	(363 274)

En 2024-2025, les produits totaux se chiffrent à 1 894,3 M\$ comparativement à 1 779,0 M\$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2024. Les charges totales s'élèvent à 1 766,4 M\$ comparativement à 1 639,3 M\$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2024 (figure 18). L'exercice financier 2024-2025 s'est soldé par un surplus de 128,0 M\$. Au 30 avril 2025, l'Université du Québec présentait un solde de fonds consolidé déficitaire de 363,3 M\$.

Répartition des produits du fonds de fonctionnement selon la source (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	RÉSEAU
Subvention de fonctionnement	67,5	67,2	65,8	73,2	67,6	75,2	70,5	50,7	62,5	67,6	70,5	67,1
Droits de scolarité	19,9	22,3	22,4	16,6	24,9	11,9	3,5	33,6	23,7	16,4	s.o.	19,6
Autres ⁵	12,6	10,6	11,8	10,2	7,5	12,9	26,0	15,7	13,8	16,1	29,5	13,2

La subvention de fonctionnement allouée par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) est la principale source de produits du fonds de fonctionnement. En 2024-2025, cette subvention se chiffre à 1 272,0 M\$ comparativement à 1 198,7 M\$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2024. Les droits de scolarité constituent la seconde source de produits et se chiffrent à 371,5 M\$. L'importance relative des droits de scolarité correspond à 19,6 % des produits totaux (figure 19).

FIGURE 17 | Évolution des produits et des charges du fonds de fonctionnement (en 000 \$)

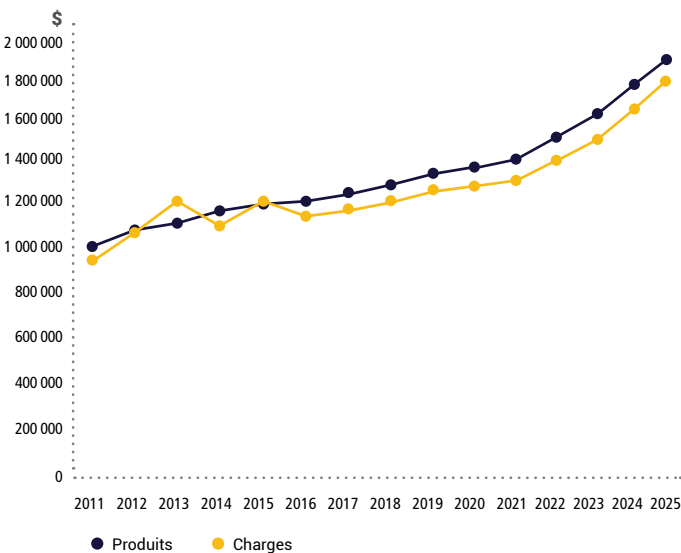
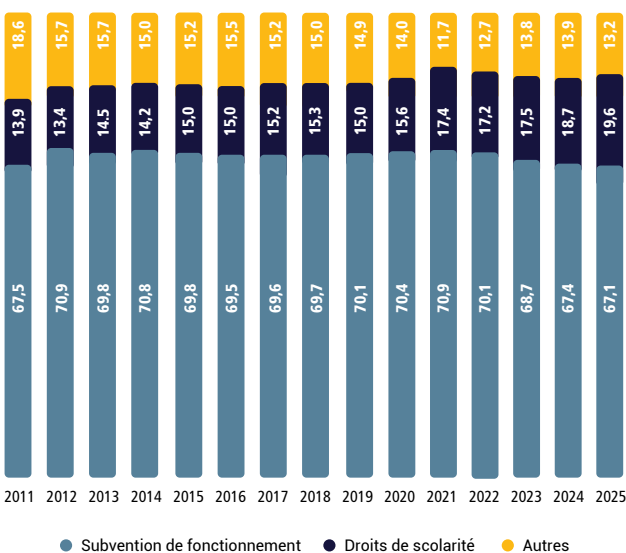


FIGURE 18 | Évolution de la répartition des produits du fonds de fonctionnement selon la source (en %)



Répartition des charges du fonds de fonctionnement selon la fonction (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	RÉSEAU
Enseignement et recherche	66,8	60,8	57,7	68,4	66,9	60,1	51,1	50,9	56,2	61,1	10,4	61,6
Recherche subventionnée	1,2	1,4	2,0	0,8	2,0	2,2	--	--	3,7	1,9	--	2,2
Services à la collectivité	0,0	4,1	1,7	0,0	0,0	3,1	--	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9
Bibliothèque	3,1	2,5	2,8	2,6	3,8	1,5	2,3	3,0	1,6	1,5	1,7	2,6
Audiovisuel	1,4	0,0	0,4	--	0,3	0,0	--	--	0,2	-0,2	--	0,5
Informatique	4,5	--	6,2	4,8	3,7	5,5	5,2	5,6	5,8	8,1	2,0	5,1
Administration	10,1	13,7	12,0	11,3	12,8	15,5	20,8	13,1	15,3	19,8	43,2	13,5
Terrains et bâtiments	8,4	7,3	9,6	7,3	6,1	5,6	17,2	4,1	11,4	4,4	6,8	8,4
Services à la vie étudiante	2,7	5,0	6,8	3,6	3,8	3,7	0,0	1,1	2,7	2,7	--	3,4
Entreprises auxiliaires	1,4	0,8	0,5	0,5	1,0	0,2	0,3	0,1	2,0	0,0	--	1,7
Avantages sociaux futurs ⁶	0,2	0,5	0,5	0,8	-0,3	1,2	0,1	-0,5	1,1	0,6	-0,4	-0,3
Autres	0,2	0,3	0,0	0,0	0,0	1,3	2,9	0,0	0,0	0,1	0,0	0,3
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Charges par EETP (\$)	24 659	25 765	32 905	29 412	25 753	36 678	s.o.	s.o.	28 461	16 364	s.o.	s.o.

En 2024-2025, 61,6 % des dépenses de fonctionnement sont consacrées à l'enseignement, à la recherche subventionnée et aux services à la collectivité (figure 20), comparativement à 62,3 % l'an dernier. Les proportions des regroupements demeurent relativement stables d'une année à l'autre.

Fonds avec restriction au 30 avril 2025 (en 000 \$)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	RÉSEAU
Charges	108 048	43 774	35 261	35 392	19 314	25 325	68 943	10 871	48 376	6 705	9 395	411 401
% utilisé pour l'enseignement et la recherche	89,4	85,1	78,8	90,0	81,1	94,9	90,5	58,8	90,3	76,4	92,1	87,4

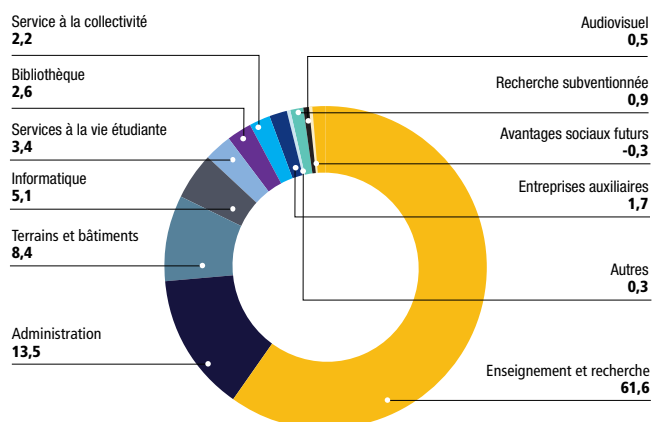
En 2024-2025, les fonds alloués par le gouvernement du Canada représentent 133,9 M\$ et ceux octroyés par le gouvernement du Québec totalisent 155,7 M\$. Le total des produits se chiffre à 415,3 M\$. Au fonds avec restriction, 85,6 % des charges sont affectées à la réalisation de projets de recherche et d'enseignement. Cette somme de 359,4 M\$ équivaut à une charge moyenne de 112 739 \$ par professeur.

Fonds des immobilisations au 30 avril 2025 (en 000 \$)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	RÉSEAU
Acquisitions d'immobilisations ⁷	74 690	43 999	18 024	43 098	14 694	16 096	28 144	1 064	45 200	2 235	3 814	291 058
Actifs en immobilisations au 30 avril	674 863	241 269	140 694	169 591	108 047	86 205	288 006	11 838	540 619	14 104	76 235	2 351 471

En 2024-2025, les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 291,1 M\$. Cette somme a été versée pour le réaménagement, la rénovation et la construction d'immeubles en propriété (68,6 %), les achats de mobilier et d'équipement (11,8 %), les achats d'équipement spécialisé (13,7 %), les achats de documents et de manuels pédagogiques (1,4 %), les développements informatiques (4,1 %) ainsi que les autres actifs (0,5 %).

FIGURE 19 | Répartition des charges du fonds de fonctionnement selon la fonction (en %)



- Source : États financiers synoptiques 2024-2025 de l'Université du Québec et des établissements du réseau. Les écarts entre établissements doivent être interprétés à la lumière de la spécificité de chacun. Les calculs incluent les données de l'UQ – Siège social, du Centre de services communs (CSC) et des programmes réseau.
 - Centre de services communs de l'Université du Québec.
 - Y compris le Fonds de développement académique du réseau (FODAR), les programmes de mobilité, la contribution aux Presses de l'Université du Québec (PUQ) et au Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), le système de gestion intégré des bibliothèques, les projets spéciaux, les divers programmes réseau et l'exploitation de l'immeuble Henri-Julien, ainsi que les opérations courantes des résidences étudiantes à Trois-Rivières, Chicoutimi, Québec, Val-d'Or et Rouyn-Noranda.
 - Après prise en compte du régime de retraite interentreprises et des écritures d'élimination effectuées aux fins des états financiers consolidés et synoptiques.
 - Comprend les placements et dotations, les entreprises auxiliaires, les recouvrements de coûts indirects, les autres revenus et les subventions du gouvernement du Québec autres que pour le fonctionnement, celles du gouvernement du Canada et celles d'autres sources.
 - Le régime de retraite de l'Université du Québec est un régime interentreprises à prestations déterminées. Toutefois, la part de chaque établissement dans ce régime ne peut être déterminée. Pour cette raison, celle-ci est comptabilisée dans la colonne « Réseau ».
 - Selon l'annexe 16 du rapport provenant du Système d'informations financières des universités du Québec (SIFUQ), les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles incluent tous les biens suivants : terrains et bâtiments, mobiliers, équipements, volumes de bibliothèque, etc.
- s. o. Sans objet.

États financiers

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Université du Québec, qui comprennent les bilans consolidés au 30 avril 2025 et les états consolidés des produits et des charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université du Québec au 30 avril 2025 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'École de technologie supérieure n'a évalué ni comptabilisé aucun passif à titre d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations aux bilans consolidés aux 30 avril 2025 et 2024, ni aucune charge afférente à l'état consolidé des produits et des charges pour les exercices terminés à ces dates à l'égard de travaux de désamiantage en vue d'un projet de construction, et n'a également pas fourni les informations requises à l'égard de ce passif. Cette situation constitue une dérogation au chapitre 3110, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Les incidences de cette dérogation n'ont pu être quantifiées en ce qui a trait aux ajustements qui sont nécessaires aux immobilisations corporelles et au passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, aux soldes de fonds, ainsi qu'aux charges afférentes pour les exercices terminés les 30 avril 2025 et 2024. Nous avons exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 30 avril 2024, en raison des incidences de cette dérogation aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université du Québec conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observations – référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers consolidés, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers consolidés ont été préparés en fonction des besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) à la sous-section 1.1 du *Cahier des normes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités 2024-2025*. En conséquence, il est possible que les états financiers consolidés ne puissent se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université du Québec à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université du Québec ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université du Québec.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université du Québec;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université du Québec à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université du Québec à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations

financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Québec
Le 10 décembre 2025

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.¹

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A130794

États financiers

au 30 avril 2025

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche Bilans consolidés

au 30 avril 2025
(en milliers de dollars)

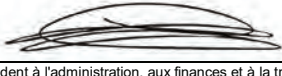
	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF										
Court terme										
Encaisse	490 473	406 746	759	1 442	1 009	967	3 180	2 376	495 421	411 531
Placements (note 8)	127 790	167 291	—	—	—	—	—	—	127 790	167 291
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 9)	188 061	266 093	36 978	42 662	168 809	226 114	321	150	394 169	535 019
Avances interfonds, sans intérêt	4 376	7 568	408 489	409 515	157 817	136 825	7 341	9 904	—	—
Stocks et frais payés d'avance	17 576	15 007	1 715	1 927	2 212	2 151	58	—	21 561	19 085
	828 276	862 705	447 941	455 546	329 847	366 057	10 900	12 430	1 038 941	1 132 926
Long terme										
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 9)	1 454	1 150	—	—	845 535	987 797	—	—	846 989	988 947
Avantage lié au bail (note 10)	1 779	1 880	—	—	—	—	—	—	1 779	1 880
Placements (note 8)	20 499	19 332	—	—	55 870	52 865	34 917	43 164	111 286	115 361
Frais différés	763	1 107	—	—	2	81	—	—	765	1 188
Immobilisations corporelles (note 11)	—	—	—	—	2 319 470	2 180 172	—	—	2 319 470	2 180 172
Immobilisations incorporelles (note 12)	—	—	—	—	32 001	29 878	—	—	32 001	29 878
Immobilisations corporelles disponibles à la vente	—	—	—	—	2 013	2 013	—	—	2 013	2 013
	852 771	886 174	447 941	455 546	3 584 738	3 618 863	45 817	55 594	4 353 244	4 452 365
PASSIF										
Court terme										
Emprunts bancaires (note 13)	—	—	—	—	119 496	169 378	—	—	119 496	169 378
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 14)	342 788	388 070	13 915	12 441	56 273	56 748	25	9	413 001	457 268
Produits reportés	34 822	32 929	1 002	658	—	—	—	—	35 624	33 587
Apports reportés (note 15)	—	—	408 187	411 121	1 620	2 265	11 251	15 270	421 058	428 656
Dus interfonds, sans intérêt	534 699	535 996	—	—	39 030	20 315	4 294	7 501	—	—
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an (note 16)	—	—	—	—	115 756	160 412	—	—	115 756	160 412
	912 109	956 995	423 104	424 220	332 175	409 118	15 570	22 780	1 104 935	1 249 301
Long terme										
Dette à long terme (note 16)	—	—	—	—	916 255	1 031 885	—	—	916 255	1 031 885
Passif au titre des prestations définies (note 17)	303 936	278 350	—	—	—	—	—	—	303 936	278 350
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 18)	—	—	—	—	1 689 052	1 591 706	—	—	1 689 052	1 591 706
Passifs environnementaux (note 19)	—	—	—	—	4 917	4 952	—	—	4 917	4 952
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 20)	—	—	—	—	2 161	961	—	—	2 161	961
	1 216 045	1 235 345	423 104	424 220	2 944 560	3 038 622	15 570	22 780	4 021 256	4 157 155
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)										
Non grevés d'affectations	(466 367)	(443 637)	—	—	—	—	—	—	(466 367)	(443 637)
Grevés d'affectations	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Origine interne (note 6)	103 093	94 466	24 837	31 326	123 117	116 372	20 960	20 535	272 007	262 699
Origine externe à titre de dotation	—	—	—	—	—	—	9 287	12 279	9 287	12 279
Investis en immobilisations	—	—	—	—	517 061	463 869	—	—	517 061	463 869
	(363 274)	(349 171)	24 837	31 326	640 178	580 241	30 247	32 814	331 988	295 210
	852 771	886 174	447 941	455 546	3 584 738	3 618 863	45 817	55 594	4 353 244	4 452 365

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (note 21)

Pour l'Assemblée des gouverneurs,

Président


Vice-président à l'administration, aux finances et à la transformation numérique

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Produits et charges consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2025

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits										
Droits de scolarité	371 486	337 646	—	—	—	—	—	—	371 486	337 646
Subventions										
Gouvernement du Québec										
MES	1 272 037	1 198 690	81 768	93 354	112 528	113 325	—	—	1 466 333	1 405 369
Autres	9 993	8 241	73 974	61 042	15 577	10 809	—	—	99 544	80 092
Gouvernement du Canada	23 214	22 539	133 882	121 690	17 449	14 924	—	—	174 545	159 153
Autres	6 233	5 852	75 166	64 319	4 674	5 922	1 881	1 913	87 954	78 006
Entreprises auxiliaires	49 792	47 901	—	—	—	—	—	—	49 792	47 901
Dons	74	93	2 956	2 164	261	8	486	757	3 777	3 022
Autres produits	119 016	115 908	46 929	42 020	7 514	491	6 250	3 866	179 709	162 285
Frais indirects de recherche	20 891	20 089	—	—	—	—	—	—	20 891	20 089
Produits nets de placements (note 4)	21 607	22 069	666	1 071	3 298	2 925	2 798	1 712	28 369	27 777
	1 894 343	1 779 028	415 341	385 660	161 301	148 404	11 415	8 248	2 482 400	2 321 340
Charges										
Enseignement et recherche	1 087 593	1 025 774	209 822	188 874	8 335	458	11 832	3 731	1 317 582	1 218 837
Services à la collectivité	39 334	36 418	15 958	19 444	—	—	126	463	55 418	56 325
Recherche subventionnée	16 734	16 255	149 591	136 094	—	—	—	—	166 325	152 349
Bibliothèque	46 397	45 654	55	40	—	—	—	—	46 452	45 694
Audiovisuel	8 881	9 708	—	—	—	—	—	—	8 881	9 708
Informatique	90 402	83 662	822	2 238	1 764	665	—	—	92 988	86 565
Administration	238 736	229 314	1 070	1 111	700	902	112	100	240 618	231 427
Terrains et bâtiments	148 119	139 158	27	7	191	336	—	—	148 337	139 501
Services et aide aux étudiants	60 012	51 548	10 458	12 565	—	—	73	280	70 543	64 393
Entreprises auxiliaires	29 723	26 796	2 767	326	—	—	—	—	32 490	27 122
Frais indirects de recherche	—	—	20 167	18 345	—	—	—	—	20 167	18 345
Avantages sociaux futurs	(5 991)	(32 822)	—	—	—	—	—	—	(5 991)	(32 822)
Frais d'intérêts et autres frais financiers (note 5)	660	773	—	—	47 016	52 457	—	—	47 676	53 230
Autres charges	5 791	6 446	664	373	33	33	—	—	6 488	6 852
Amortissement des immobilisations	—	—	—	—	147 139	140 513	—	—	147 139	140 513
Biens sous le seuil de la capitalisation	—	—	—	—	13 805	14 455	—	—	13 805	14 455
	1 766 391	1 638 684	411 401	379 417	218 983	209 819	12 143	4 574	2 408 918	2 232 494
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant autres produits	127 952	140 344	3 940	6 243	(57 682)	(61 415)	(728)	3 674	73 482	88 846
Autres produits										
Gain (perte) sur la cession ou la radiation d'immobilisations	—	—	—	—	(5 934)	424	—	—	(5 934)	424
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (note 20)	—	—	—	—	(1 200)	1 555	—	—	(1 200)	1 555
	—	—	—	—	(7 134)	1 979	—	—	(7 134)	1 979
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	127 952	140 344	3 940	6 243	(64 816)	(59 436)	(728)	3 674	66 348	90 825

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Évolution des soldes de fonds consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2025

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	(349 171)	(349 839)	31 326	30 585	580 241	529 089	32 814	33 161	295 210	242 996
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	127 952	140 344	3 940	6 243	(64 816)	(59 436)	(728)	3 674	66 348	90 825
Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables et à titre de dotation	—	—	—	—	1 782	2 242	252	504	2 034	2 746
Réévaluations et autres éléments afférents aux régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	(31 604)	(41 357)	—	—	—	—	—	—	(31 604)	(41 357)
Virements interfonds (note 6)	(110 451)	(98 319)	(10 429)	(5 502)	122 971	108 346	(2 091)	(4 525)	—	—
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(363 274)	(349 171)	24 837	31 326	640 178	580 241	30 247	32 814	331 988	295 210

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2025

(en milliers de dollars)

	2025	2024
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	66 348	90 825
Éléments hors caisse		
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	1 200	(1 555)
Quote-part du résultat net dans les placements à la valeur de consolidation	(2)	6
Produits de placements réinvestis	(4 562)	(3 508)
Gain (perte) sur la cession ou la radiation d'immobilisations	5 934	(424)
Gain sur la cession de placements	(237)	(230)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(95 529)	(90 940)
Amortissement des immobilisations	147 139	140 513
Amortissement des frais d'émission d'obligations	124	124
Amortissement d'un avantage lié au bail	101	102
Diminution du passif au titre des prestations définies	(6 018)	(32 689)
Contribution à la Fondation de l'INRS	8 041	—
Variation nette de la juste valeur des placements	(1 794)	(2 952)
Variation des passifs environnementaux	(35)	(182)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et des frais différés (note 7)	231 156	22 412
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	351 866	121 502
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des dépôts à terme	39 501	(15 214)
Placements	(7 021)	(10 961)
Encaissement de placements	6 148	9 527
Immobilisations corporelles	(283 190)	(226 664)
Cession d'immobilisations	327	2 161
Immobilisations incorporelles	(14 354)	(17 423)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(258 589)	(258 574)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts bancaires	(49 882)	14 197
Emprunts à long terme	—	214 684
Remboursements d'emprunts à long terme	(160 410)	(183 336)
Cession d'instruments financiers dérivés (note 20)	—	565
Apports reportés afférents aux immobilisations	198 871	181 992
Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	1 782	2 242
Apports reçus à titre de dotation	252	504
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(9 387)	230 848
Augmentation nette de l'encaisse	83 890	93 776
Encaisse au début	411 531	317 755
Encaisse à la fin	495 421	411 531

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

1 - STATUTS, OBJECTIFS ET CONSOLIDATION

L'Université du Québec (ci-après l'« Université ») a été constituée en vertu de la *Loi sur l'Université du Québec*. Elle est un organisme exonéré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La mission de l'Université consiste à former des étudiants, à contribuer à l'avancement des connaissances par des activités de recherche et à rendre des services à la collectivité.

Les états financiers consolidés de l'Université du Québec comprennent les données de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), de l'École nationale d'administration publique (ENAP), de l'École de technologie supérieure (ÉTS), de Télé-université (TÉLUQ) et de l'Université du Québec – siège social (UQ), dont les biens, en cas de liquidation, sont dévolus à l'Université. En conséquence, tous les établissements du réseau de l'Université du Québec sont consolidés dans les présents états financiers. Aucun autre organisme sous le contrôle de l'Université, des universités constituantes, des écoles supérieures et de l'institut de recherche ne fait l'objet d'une consolidation. Davantage d'information à l'égard de ces organismes apparentés est fournie à la note 22.

Des reclassements ont été apportés aux états financiers de certains établissements afin de rendre comparables, aux fins des états financiers consolidés, les données des différents établissements au cours de la même année.

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Réforme des taux d'intérêt de référence

Le 1er mai 2024, l'Université a appliqué les modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », de la partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* relatives à la modification d'une ou de plusieurs modalités contractuelles d'un instrument d'emprunt, d'un élément de couverture ou d'un élément couvert, en raison de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Conformément aux nouvelles exigences, applicables aux exercices terminés à compter du 1er février 2022, l'Université peut choisir d'appliquer une mesure de simplification permettant de comptabiliser les modifications d'un instrument d'emprunt d'un élément de couverture ou d'un élément couvert comme si elles n'étaient pas substantielles et de ne pas les traiter comme une extinction de l'instrument d'emprunt initial.

L'Université a choisi d'appliquer cette mesure de simplification à tous les instruments d'emprunts qui renvoient à un taux interbancaire d'une valeur comptable de 36 300 718 \$ au 30 avril 2025, ainsi qu'au swap de taux d'intérêt désigné à titre de couverture d'un emprunt d'une valeur comptable de 16 688 852 \$, dont les modalités ont été modifiées au cours de l'exercice à la suite de la réforme des taux d'intérêt de référence. Aucune autre modalité de cet instrument d'emprunt n'a été modifiée.

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

NOC-20, « Traitement comptable des accords d'infonuagique par le client »

Le 1er mai 2024, l'Université a adopté les recommandations de la nouvelle note d'orientation concernant la comptabilité NOC-20, « Traitement comptable des accords d'infonuagique par le client », de la partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, qui fournit des indications sur le traitement comptable des dépenses liées à un accord d'infonuagique par le client et sur la question de savoir s'il existe un actif incorporel logiciel dans l'accord.

Conformément aux nouvelles exigences, l'Université doit faire un choix entre :

- appliquer la mesure de simplification pour comptabiliser les dépenses liées aux accords d'infonuagique entrant dans le champ d'application de la NOC-20 et, conséquemment, traiter ces dépenses comme se rattachant à la fourniture de services et les comptabiliser en charges lorsque les services sont reçus; ou
- analyser l'accord d'infonuagique afin de déterminer si la composante logicielle constitue un actif incorporel logiciel et, conséquemment, la comptabiliser comme un actif incorporel selon le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », ou si elle constitue un logiciel-service et, conséquemment, comptabiliser en charges les frais s'y rattachant lorsqu'ils sont engagés.

L'Université a choisi d'appliquer la mesure de simplification permise.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er mai 2024, ont été appliquées rétrospectivement.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a entraîné, au 1er mai 2024, aucune incidence significative sur les résultats, les actifs et les passifs de l'Université.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers consolidés de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, conformément aux besoins en matière d'information financière exprimés par le MES à la sous-section 1.1 du *Cahier des normes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités 2024-2025*.

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

L'Université, comme tous les établissements du réseau de l'Université du Québec, répond à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur public et, en conséquence, devrait appliquer les Normes comptables canadiennes pour le secteur public conformément aux recommandations du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Les autres universités québécoises, hors du réseau de l'Université du Québec, répondent plutôt à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur privé et, en conséquence, devraient appliquer les Normes internationales d'information financière ou les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Dans un souci d'uniformité, il a été convenu entre le MES et les universités que toutes les universités québécoises préparent leurs états financiers en appliquant un référentiel comptable unique, soit les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Université est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou qui peuvent être convertis en tout temps, sans pénalité, en un montant connu d'encaisse. De plus, les placements que l'Université ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des fins particulières ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Université qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et ceux relatifs aux actifs et aux passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés sont comptabilisés aux produits et aux charges consolidés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, soit les fonds communs de placement et les actions de sociétés ouvertes, qui sont évalués à la juste valeur, et des placements en obligations que l'Université a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Dans le cas des actifs et des passifs financiers de l'Université provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant. L'amortissement des coûts de transaction est constaté à l'état des produits et des charges consolidés, s'il y a lieu.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des produits et des charges consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée à l'état des produits et des charges consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Modification et extinction d'instruments d'emprunt

Lorsqu'un ou plusieurs modalités contractuelles d'un instrument d'emprunt sont modifiées en raison de la réforme des taux d'intérêts de référence, l'Université applique la mesure de simplification facultative permettant de comptabiliser les modifications d'un instrument d'emprunt comme si elles n'étaient pas substantielles et de ne pas les traiter comme une extinction de l'instrument d'emprunt initial.

Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et qui sont assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations et à leur financement. Le fonds présente également tous les éléments entrant dans le champ d'application de la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-20, « Traitement comptable des accords d'infonuagique par le client ».

Le fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions dont les ressources proviennent de legs ou de donations dont le capital est maintenu intact ou est affecté, tout comme les produits, aux fins déterminées par le donateur.

Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations qui seront amorties doivent être reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle retenue pour l'amortissement des immobilisations acquises. Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties ou les apports affectés à l'acquisition de telles immobilisations ainsi que les dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds consolidés appropriés.

Lorsqu'un projet comptabilisé au fonds avec restrictions est terminé et qu'une portion des apports qui y étaient affectés n'a pas été utilisée et devient libre d'affectation externe, celle-ci est virée aux produits du fonds de fonctionnement, puis présentée aux soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne (dans la mesure où de telles affectations existent).

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les produits d'intérêts tirés du fonds de dotation sont présentés selon la nature des affectations stipulées par les apporteurs. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et, plus précisément, de la façon suivante :

- Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits provenant de la participation aux produits nets des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent;

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

- Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état des produits et des charges consolidés, au poste « Produits nets de placements », peu importe le classement de l'actif financier afférent;
- Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'Université a fait le choix d'inclure dans la variation nette de la juste valeur les produits d'intérêts (incluant l'amortissement des primes et des escomptes sur les placements en obligations) ainsi que les dividendes et la participation aux produits nets des fonds communs de placement.

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les produits tirés des entreprises auxiliaires, les produits tirés des affaires internationales, les produits de location, les ventes aux étudiants, les ventes externes et les recouvrements de coûts directs, lesquels sont présentés comme « Autres produits ».

Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'Université peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Avantage lié au bail

L'avantage lié au bail est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant à la durée du bail, incluant l'option de renouvellement, soit une durée totale de 30 ans.

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les investissements en immobilisations effectués dans le cadre des budgets autorisés sont financés ou seront financés généralement par l'émission de billets ou de débentures. Les intérêts sur le financement temporaire des projets de construction en cours sont ajoutés au coût des immobilisations correspondantes. Les acquisitions d'immobilisations effectuées à même les produits de l'année sont également comptabilisées au fonds des immobilisations. Les acquisitions d'immobilisations effectuées en vertu de baux de location-acquisition sont enregistrées aux livres à la valeur actualisée de l'engagement. Les obligations découlant de ces contrats de location-acquisition apparaissant au passif sont amorties annuellement par une contribution du fonds de fonctionnement sous forme de virement interfonds sur leur durée.

L'Université comptabilise ses réclamations en remboursement d'immobilisations et d'intérêts au moment où elles sont confirmées ou dégagées par le MES, dans le cadre des plans quinquennaux approuvés ou à approuver par le gouvernement, pour être par la suite payées par le fiduciaire à même le produit de l'émission de billets et de débentures.

Les frais de financement différés (escomptes) sont présentés à l'encontre des débentures et ils sont amortis selon la méthode linéaire.

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	Périodes
Immobilisations corporelles	
Améliorations de terrains	
Valeur inférieure à 30 000 \$	10 ans
Valeur supérieure à 30 000 \$	20 ans
Bâtiments	
Constructions – services connexes	20 ans
Bâtiments ayant une structure en bois	40 ans
Bâtiments, excluant ceux ayant une structure en bois	50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	
Mécanique du bâtiment	25 ans
Réaménagement intérieur	30 ans
Structure et architecture	40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipement	
Équipement de communication, équipement multimédia, mobilier et équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Équipement spécialisé d'enseignement et de recherche, et réseau de télécommunications	10 à 20 ans
Autres éléments d'équipement	15 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels pédagogiques	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Autres actifs corporels	5 ou 25 ans
Bâtiments loués	Durée du bail
	Périodes
Immobilisations incorporelles	
Développement informatique	3 ou 5 ans
Logiciels	3 ans
Autre actif incorporel	40 ans

Les œuvres d'art ne sont pas amorties, puisqu'elles ont une durée de vie si longue que celle-ci est pratiquement illimitée.

Les immobilisations corporelles et incorporelles en cours d'installation ou en cours de construction ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service. Au 30 avril 2025, ces dernières totalisent 193 844 168 \$ (170 117 075 \$ au 30 avril 2024).

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des produits et des charges consolidés et ne peut faire l'objet de reprises.

Frais de recherche et de développement reportés

Les frais de recherche et de développement sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Cependant, les frais de développement sont capitalisés en tant qu'immobilisation incorporelle lorsqu'ils respectent les critères généralement reconnus, jusqu'à concurrence du montant dont la récupération peut raisonnablement être considérée comme certaine. Ils sont alors amortis sur leur durée de vie restante.

Accords d'infonuagique

Au moment de la conclusion d'un accord d'infonuagique, l'Université répartit la contrepartie de l'accord entre toutes les composantes séparables importantes en fonction de leur prix de vente spécifique. Le coût des immobilisations corporelles est comptabilisé en tant qu'actif et les droits d'utilisation de biens corporels sont comptabilisés en charges selon la méthode linéaire sur la durée de l'accord lorsqu'il s'agit d'un contrat de location-exploitation, ou à titre d'immobilisations corporelles louées.

Pour comptabiliser les dépenses liées à ces accords, qui entrent dans le champ d'application de la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-20 « Traitement comptable des accords d'infonuagique par le client », de la partie II du *Manuel de CPA – Comptabilité*, l'Université a choisi d'appliquer la mesure de simplification et comptabilise ainsi ces dépenses en charges au moment où elles sont engagées, comme si elles se rattachaient à la fourniture de services.

Avantages sociaux futurs

L'Université offre un régime de retraite aux employés admissibles, soit le régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) (ci-après le « régime de retraite »), un programme supplémentaire de retraite (PSR) aux employés admissibles, un régime d'assurance collective au personnel et aux retraités (Régime d'assurance collective) et un régime de prestations de départ à la retraite (Régime de prestations de départ) (appelés collectivement ci-après les « autres régimes »), tous des régimes à prestations déterminées.

L'Université comptabilise ses obligations en vertu de chaque régime d'avantages sociaux à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Pour chacun des régimes à prestations définies, l'Université détermine les obligations au titre des prestations définies selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services.

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le solde de l'obligation du régime de retraite est fondé sur l'évaluation actuarielle la plus récente établie aux fins de la capitalisation, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université. L'Université comptabilise aux bilans consolidés son obligation à l'égard de ce régime de retraite déduction faite de la juste valeur des actifs du régime. Si la juste valeur des actifs excède l'obligation au titre des prestations définies, l'actif au titre des prestations définies doit être ajusté, s'il y a lieu, afin de considérer toute provision pour moins-value.

Le solde de l'obligation des autres régimes est fondé sur l'évaluation actuarielle la plus récente établie aux fins de la comptabilisation, laquelle est préparée en ayant recours aux hypothèses les plus probables établies par la direction à la date de l'évaluation actuarielle complète et est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université.

Le coût de tous ces régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier, soit l'intérêt net sur le passif ou l'actif au titre des prestations définies.

Les réévaluations et autres éléments, comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds consolidés, correspondent à la différence entre le rendement réel des actifs du régime de retraite et le rendement calculé à l'aide du taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies, aux gains et pertes actuariels, à l'incidence de la provision pour moins-value (s'il y a lieu) dans le cas d'un actif net au titre des prestations définies, au coût des services passés (qui sont constatés immédiatement à la date des modifications des régimes) et aux gains et pertes auxquels donnent lieu les règlements et compressions. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des produits et des charges consolidés au cours d'un exercice ultérieur.

Régime à cotisations définies

L'Université offre également un régime à cotisations définies aux chargés de cours, aux professionnels de recherche et à certains autres employés qui ne répondent pas aux critères de participation aux régimes à prestations définies. Les charges relatives à ce régime sont constatées lorsque les versements sont exigibles.

Conversion de devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date des bilans consolidés, tandis que les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux de change moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des produits et des charges liés aux éléments non monétaires d'actif et de passif, qui sont convertis au taux d'origine. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état des produits et des charges consolidés. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont inclus dans la variation nette de la juste valeur présentée dans les produits nets de placements.

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers dérivés

L'Université utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de taux d'intérêt auquel l'exposent certaines dettes. Pour certains instruments financiers, l'Université n'utilise pas la comptabilité de couverture. Conséquemment, ces instruments financiers dérivés sont constatés aux bilans consolidés à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées dans l'état des produits et des charges consolidés de l'exercice, sous la rubrique « Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés ».

L'Université utilise également d'autres instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de taux d'intérêt auquel l'expose sa dette. Elle n'utilise pas ces instruments financiers aux fins de transaction ou de spéculation. L'Université a choisi d'utiliser la comptabilité de couverture pour comptabiliser le swap de taux d'intérêt auquel elle recourt pour se protéger des fluctuations de taux d'intérêt de sa dette portant intérêt à taux variable.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, l'Université a constitué une documentation formelle concernant la relation de couverture, dans laquelle sont précisés l'élément couvert et l'élément de couverture correspondant, la nature du risque couvert ainsi que la durée prévue de la relation de couverture. Tant au moment de la mise en place de la relation de couverture que pendant toute sa durée, l'Université a l'assurance raisonnable que les conditions essentielles de l'élément de couverture et de l'élément couvert resteront les mêmes. Pour tous les éléments couverts qui consistent en une opération future, l'Université détermine qu'il est probable que l'opération future se réalisera au moment et au montant prévus, tels qu'ils ont été documentés lors de la mise en place de la relation de couverture.

L'Université cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsque l'élément couvert ou l'élément de couverture cesse d'exister ou que les conditions essentielles de l'élément de couverture ne correspondent plus à celles de l'élément couvert.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle est comptabilisée par l'Université, à l'exception de la constituante ÉTS, en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son exploitation normale.

L'Université comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celle-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle correspond à la meilleure estimation de la direction de la charge nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers consolidés. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et sont amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers consolidés. En effet, l'Université est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*, de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers consolidés dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou que la démolition du bâtiment sera autorisée, le cas échéant.

4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	2025	2024
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Placements évalués à la juste valeur		
Variation nette de la juste valeur non affectée	8	936
Placements évalués au coût après amortissement		
Produits d'intérêts non affectés	21 599	21 133
	<u>21 607</u>	<u>22 069</u>
Fonds avec restrictions		
Placements évalués à la juste valeur		
Tirés de ressources détenues à titre de dotation	106	194
Placements évalués au coût amortissement		
Produits d'intérêts non affectés	560	877
	<u>666</u>	<u>1 071</u>
Fonds des immobilisations		
Placements évalués au coût après amortissement		
Produits d'intérêts non affectés	3 298	2 925
Fonds de dotation		
Placements évalués à la juste valeur		
Variation nette de la juste valeur non affectée	2 131	976
Produits d'intérêts et de dividendes non affectés	667	736
	<u>2 798</u>	<u>1 712</u>
	<u>28 369</u>	<u>27 777</u>

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

5 - FRAIS D'INTÉRÊTS ET AUTRES FRAIS FINANCIERS

	2025	2024
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Intérêts sur les emprunts bancaires	660	773
Fonds des immobilisations		
Intérêts sur la dette à long terme	42 896	44 619
Intérêts sur l'obligation découlant d'un bail emphytéotique	837	922
Intérêts sur les emprunts bancaires	3 283	6 916
	47 016	52 457
	47 676	53 230

6 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS ET VIREMENTS INTERFONDS

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne sont destinés aux fins suivantes :

	2025	2024
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Frais indirects de recherche	32 824	32 694
Projets de recherche	20 897	18 238
Administration	8 876	6 800
Terrains et bâtiments	5 248	4 113
Enseignement	4 270	4 142
Centre de services communs	3 081	3 495
Fonds de développement scientifique	21 141	14 305
Autres	6 756	10 679
	103 093	94 466
Fonds avec restrictions		
	24 837	31 326
Fonds des immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	114 282	108 044
Projets futurs	8 835	8 328
	123 117	116 372

6 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS ET VIREMENTS INTERFONDS (suite)

	2025	2024
	\$	\$
Fonds de dotation		
Projets spéciaux	18 491	16 250
Autres	2 469	4 285
	20 960	20 535

Des ressources non grevées d'affectations de 47 835 000 \$ (37 730 000 \$ en 2024), de 13 904 000 \$ (13 910 000 \$ en 2024), de 3 379 000 \$ (3 785 000 \$ en 2024), de 733 000 \$ (723 000 \$ en 2024), de 42 148 000 \$ (43 226 000 \$ en 2024) et de 2 196 000 \$ (665 000 \$ en 2024) ont été transférées du fonds de fonctionnement au fonds des immobilisations, afin de financer respectivement les sorties nettes de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations, aux remboursements d'emprunts, aux versements des intérêts, à la charge d'amortissement, à la création d'un fonds de réserve pour des acquisitions d'immobilisations futures et aux accords d'infonuaque.

Des montants de 47 000 \$ (157 000 \$ en 2024), de 22 000 \$ (33 000 \$ en 2024) et de 2 300 000 \$ (4 585 000 \$ en 2024) ont été transférés du fonds de dotation au fonds des immobilisations, au fonds de fonctionnement et au fonds avec restrictions, afin de financer respectivement les sorties nettes de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations, au soutien aux étudiants ainsi qu'à l'enseignement et à la recherche.

Des montants de 12 693 000 \$ (8 642 000 \$ en 2024) et de 36 000 \$ (0 \$ en 2024) ont été transférés du fonds avec restrictions au fonds des immobilisations, afin de financer respectivement les sorties nettes de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations et les accords d'infonuaque.

Un montant de 0 \$ (1 445 000 \$ en 2024) a été transféré du fonds avec restrictions au fonds de fonctionnement, en lien avec des transferts d'apports non affectés.

Des montants de 216 000 \$ (199 000 \$ en 2024) et de 62 000 \$ (51 000 \$ en 2024) ont été transférés du fonds de fonctionnement au fonds de dotation, en lien avec des affectations d'origine interne et des transferts d'apports affectés.

Un montant de 0 \$ (492 000 \$ en 2024) a été transféré par virement du fonds des immobilisations au fonds de fonctionnement, afin de transférer les fonds inutilisés.

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

7 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

La variation nette d'éléments du fonds de roulement et des frais différés se détaille comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Débiteurs et autres sommes à recevoir	242 347	(106 684)
Stocks et frais payés d'avance	(2 476)	999
Frais différés	423	(431)
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	(5 962)	86 155
Produits reportés	2 037	1 362
Apports reportés	(5 213)	41 011
	<u>231 156</u>	<u>22 412</u>

Au cours de l'exercice, l'Université a acquis des immobilisations pour un montant de 39 249 835 \$ (41 972 485 \$ en 2024), lequel est inclus dans les créditeurs et autres dettes de fonctionnement.

8 - PLACEMENTS

À court terme

	2025	2024
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Dépôts à terme, 3,5 % à 5,26 % (5,26 % à 6,4 % au 30 avril 2024)	<u>127 790</u>	<u>167 291</u>

À long terme

	2025	2024
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Actions de sociétés ouvertes	414	624
Fonds communs équilibrés	<u>20 085</u>	<u>18 708</u>
	<u>20 499</u>	<u>19 332</u>

Fonds des immobilisations

Obligations du gouvernement provincial, au taux effectif annuel de 5,64 % (5,64 % au 30 avril 2024), échéant en décembre 2036 (a)

<u>55 870</u>	<u>52 865</u>
---------------	---------------

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

8 - PLACEMENTS (suite)

	2025	2024
	\$	\$
Fonds de dotation (b)		
Actions de sociétés ouvertes	4 985	2 941
Obligations de sociétés publiques, 3,26 % (6,46 % au 30 avril 2024), échéant à différentes dates jusqu'en juin 2081	4 012	4 590
Obligations du gouvernement municipal, 3,45 % à 3,7 % (2,78 % à 3,45 % au 30 avril 2024), échéant à différentes dates jusqu'en avril 2029	329	1 016
Obligations du gouvernement provincial, 2,06 % (2,46 % au 30 avril 2024), échéant à différentes dates jusqu'en juin 2038	1 468	1 232
Obligations du gouvernement fédéral, 0,5 %, échéant en décembre 2030	161	—
Fonds communs d'actions (b)	23 696	26 694
Fonds commun obligataire	266	6 691
	34 917	43 164

- (a) La valeur nominale des obligations résiduelles, échéant en décembre 2036, est de 105 782 000 \$. La direction devra réinvestir cette somme jusqu'en 2044 dans le but d'encaisser un montant total de 150 000 000 \$ et de l'utiliser pour rembourser les débentures non garanties totalisant 150 000 000 \$ (voir la note 16) échéant en 2044.
- (b) Au 1er mai 2024, l'INRS a transféré à la Fondation de l'INRS ses placements du fonds de dotation d'une valeur de 11 542 696 \$, ainsi que des apports reportés du fonds de dotation et du fonds avec restrictions totalisant respectivement 2 261 277 \$ et 123 644 \$. Ce transfert a également entraîné une contribution à la Fondation de l'INRS de 5 637 309 \$ du fonds de dotation et de 2 403 925 \$ du fonds avec restrictions, présentée sous la rubrique « Enseignement et recherche » à l'état des produits et des charges, et d'une somme à recevoir de 1 116 541 \$ de la Fondation de l'INRS.

9 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

À court terme

	2025	2024
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Montants à recevoir	27 986	27 791
Droits de scolarité	32 497	27 940
Intérêts courus	2 272	3 561
Taxes à la consommation à recevoir	8 633	7 636
Subventions et autres sommes à recevoir du MES (a)	116 673	199 165
	188 061	266 093

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

9 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

(a) Le solde à court terme des subventions et des autres sommes à recevoir du MES est composé des éléments suivants :

	2025	2024
	\$	\$
Subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier	95 620	96 416
Subvention pour une provision sur rétroactivité salariale	7 682	54 236
Ajustements des recomptages de l'effectif étudiant	(14 541)	22 721
Autres subventions à recevoir	27 912	25 792
	116 673	199 165
	2025	2024
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Montants à recevoir	28 878	27 643
Subventions et autres sommes à recevoir du MES	1 038	1 610
Sommes à recevoir de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal	957	1 775
Subventions et autres sommes à recevoir de ministères et d'organismes provinciaux	652	1 700
Autres subventions à recevoir	3 878	8 768
Autres	1 575	1 166
	36 978	42 662
	2025	2024
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Montants à recevoir	22 730	18 625
Intérêts courus	7 463	9 353
Subventions et autres sommes à recevoir du MES	108 496	169 592
Subventions et autres sommes à recevoir de ministères et d'organismes provinciaux	197	2 148
Autres subventions à recevoir	9 620	4 423
Autres	20 303	21 973
	168 809	226 114

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

9 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

	2025	2024
	\$	\$
Fonds de dotation		
Montants à recevoir	315	133
Intérêts courus	6	17
	321	150

Les montants à recevoir et les droits de scolarité sont présentés aux états financiers consolidés déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 10 213 000 \$ (9 354 000 \$ en 2024).

À long terme

	2025	2024
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Autres	1 454	1 150
	2025	2024
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Subventions et autres sommes à recevoir du MES (a)	839 711	981 006
Autres	5 824	6 791
	845 535	987 797

(a) Le solde à long terme des subventions et des autres sommes à recevoir du MES est composé des éléments suivants :

	2025	2024
	\$	\$
Subvention à recevoir pour les passifs environnementaux	3 579	3 516
Financement à recevoir	836 132	977 490
	839 711	981 006

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

10 - AVANTAGE LIÉ AU BAIL

La TÉLUQ a signé en 2013 une convention de bail d'une durée de 20 ans avec une possibilité de prolongation pour une période supplémentaire de 10 ans, et ce, aux mêmes prix et conditions. Des travaux de base au coût de 3 043 900 \$ ont été assumés par la TÉLUQ en contrepartie d'une réduction du prix de base du loyer calculée en tenant compte d'un amortissement basé sur un taux de 8 % et une période de 20 ans. L'avantage lié au bail est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant à la durée du bail, incluant la période de prolongation, soit sur une période de 30 ans.

	2025		2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Avantage lié au bail	3 044	1 265	1 779
			1 880

11 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	86 457	—	86 457
Améliorations de terrains	41 798	20 170	21 628
Bâtiments	1 831 482	806 259	1 025 223
Améliorations majeures aux bâtiments	1 023 465	321 148	702 317
Construction en cours	170 615	—	170 615
Améliorations locatives	16 379	10 987	5 392
Matériel et équipement			
Équipement de communication et			
équipement multimédia	36 075	25 233	10 842
Mobilier et équipement de bureau	44 235	31 506	12 729
Équipement informatique	123 328	94 091	29 237
Équipement spécialisé d'enseignement			
et de recherche	331 343	188 367	142 976
Réseau de télécommunications	21 073	11 624	9 449
Autres éléments d'équipement	60 527	25 777	34 750
Documents de bibliothèque et			
manuels pédagogiques	54 471	34 534	19 937
Matériel roulant	4 636	3 149	1 487
Autres actifs corporels	24 165	23 023	1 142
Œuvres d'art	8 724	—	8 724
	3 878 773	1 595 868	2 282 905
Immobilisations corporelles louées			
Terrains	3 050	—	3 050
Bâtiments	50 365	16 850	33 515
	3 932 188	1 612 718	2 319 470

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

11 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	2024		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	84 635	—	84 635
Améliorations de terrains	41 448	18 982	22 466
Bâtiments	1 733 893	771 773	962 120
Améliorations majeures aux bâtiments	957 393	293 020	664 373
Construction en cours	155 059	—	155 059
Améliorations locatives	16 891	10 143	6 748
Matériel et équipement			
Équipement de communication et équipement multimédia	33 473	23 727	9 746
Mobilier et équipement de bureau	38 349	28 011	10 338
Équipement informatique	114 519	86 689	27 830
Équipement spécialisé d'enseignement et de recherche	304 875	175 307	129 568
Réseau de télécommunications	20 970	10 429	10 541
Autres éléments d'équipement	50 214	24 903	25 311
Documents de bibliothèque et manuels pédagogiques	53 228	33 500	19 728
Matériel roulant	4 550	3 054	1 496
Autres actifs corporels	24 077	20 142	3 935
Œuvres d'art	8 705	—	8 705
	<u>3 642 279</u>	<u>1 499 680</u>	<u>2 142 599</u>
Immobilisations corporelles louées			
Terrains	3 050	—	3 050
Bâtiments	50 365	15 842	34 523
	<u>3 695 694</u>	<u>1 515 522</u>	<u>2 180 172</u>

Au cours de l'exercice, l'Université a procédé à la radiation d'immobilisations corporelles complètement amorties d'une valeur de 11 406 282 \$ (15 164 836 \$ en 2024).

De plus, en décembre 2024, un incendie a détruit une partie du bâtiment de la station aquicole de l'UQAR, de même que le système de traitement des eaux et des équipements scientifiques qui s'y trouvaient. Les actifs détruits ont été radiés à leur valeur comptable nette de 1 740 389 \$. Les apports reportés liés à ces actifs ont été conservés compte tenu de l'intention de l'Université de remplacer sous peu la totalité des actifs radiés. L'Université n'a pas été en mesure d'estimer à ce stade-ci l'indemnité d'assurance qui sera versée, bien que les assureurs aient pris le dossier en charge. Ainsi, nous retrouvons aux résultats le montant de la perte constatée équivalente à la valeur comptable nette des actifs puisqu'aucune somme n'a été comptabilisée à recevoir au 30 avril 2025.

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

12 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2025		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Développement informatique	61 426	37 892	23 534
Logiciels	15 239	8 232	7 007
Autre actif incorporel	4 519	3 059	1 460
	81 184	49 183	32 001

	2024		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Développement informatique	54 624	34 679	19 945
Logiciels	15 707	7 120	8 587
Autre actif incorporel	4 367	3 021	1 346
	74 698	44 820	29 878

Au cours de l'exercice, l'Université a procédé à la radiation d'immobilisations incorporelles complètement amorties d'une valeur de 2 199 639 \$ (1 351 970 \$ en 2024).

13 - EMPRUNTS BANCAIRES

Les emprunts bancaires, d'un montant total autorisé de 627 062 000 \$ (685 058 000 \$ au 30 avril 2024), dont 175 406 643 \$ pour les immobilisations subventionnées en vertu du Plan quinquennal des investissements universitaires, portent intérêt à des taux variant de 2,7 % à 5,55 % (4,95 % à 5,33 % au 30 avril 2024) ou au taux préférentiel de 4,95 % (7,2 % au 30 avril 2024) et seront renégociables en 2025-2026. Au 30 avril 2025, l'Université utilise 119 496 000 \$ au fonds des immobilisations, par le biais d'une marge de crédit auprès du Fonds de financement portant intérêt à des taux variant de 2,7 % à 2,72 %. En vertu des conventions de crédit, certaines universités doivent respecter des clauses restrictives. Au 30 avril 2025, ces clauses sont respectées.

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

14 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

À court terme

	2025	2024
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Comptes fournisseurs et charges à payer	106 424	90 878
Salaires et charges sociales	110 258	158 967
Vacances courues	80 784	67 938
Crédits d'enseignement en réserve	7 787	7 126
Subventions à rembourser au MES pour la variation de l'effectif étudiant	27 357	53 415
Autres sommes à payer au MES	12	—
Sommes à payer à des ministères et autres organismes gouvernementaux	1 536	1 170
Autres	8 630	8 576
	342 788	388 070
	2025	2024
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Comptes fournisseurs et charges à payer	5 952	5 569
Salaires et charges sociales	6 911	5 986
Vacances courues	952	768
Autres	100	118
	13 915	12 441
	2025	2024
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Comptes fournisseurs et charges à payer	33 712	36 867
Salaires et charges sociales	3	60
Vacances courues	15	15
Retenues sur les contrats	19 667	17 213
Autres	2 876	2 593
	56 273	56 748
	2025	2024
	\$	\$
Fonds de dotation		
Comptes fournisseurs et charges à payer	25	—
Salaires et charges sociales	—	9
	25	9

Les sommes à remettre à l'État totalisent 14 462 006 \$ (14 074 250 \$ au 30 avril 2024).

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

15 - APPORTS REPORTÉS

	2025	2024
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Solde au début	411 121	370 728
Sommes encaissées au cours de l'exercice	410 918	358 341
Sommes transférées à la Fondation de l'INRS (note 8)	(124)	—
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	(413 728)	(317 948)
Solde à la fin	408 187	411 121

Ces apports reportés représentent des ressources inutilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à la réalisation de projets de recherche ou d'autres projets précisés par le porteur.

	2025	2024
	\$	\$
Fonds des immobilisations	1 620	2 265

	2025	2024
	\$	\$
Fonds de dotation		
Solde au début	15 270	13 802
Sommes encaissées au cours de l'exercice	4 473	5 234
Sommes transférées à la Fondation de l'INRS (note 8)	(2 261)	—
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	(6 231)	(3 766)
Solde à la fin	11 251	15 270

Ces apports reportés représentent des ressources inutilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à des fins précisées par le donateur.

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

16 - DETTE À LONG TERME

	2025	2024
	\$	\$
Emprunts à terme, taux moyen pondéré de 2,71 % (4,99 % en 2024), remboursables par versements mensuels variables, échéant à différentes dates jusqu'en novembre 2037 (a)	75 431	82 643
Effets à payer, taux moyen pondéré de 3,47 % (3,43 % en 2024), remboursables par versements annuels à des fonds échéant à différentes dates jusqu'en 2043 (b)	731 290	877 203
Déventures non garanties, série « A », déduction faite des frais d'émission non amortis de 2 317 707 \$ (2 441 870 \$ au 30 avril 2024), taux annuel de 5,86 %, d'une valeur nominale à l'échéance de 150 000 000 \$, intérêts payables semestriellement, échéant en 2044 (c)	147 682	147 558
Obligation découlant d'un bail emphytéotique relatif à des actifs d'une valeur comptable nette de 22 654 496 \$, taux de 6,15 %, remboursable par versements mensuels de 185 979 \$, capital et intérêts, basée sur une période d'amortissement de 25 ans jusqu'en 2032	12 845	14 240
Emprunts, garantis par une hypothèque immobilière sur des loyers, taux CORRA (2,89 %; taux variable des acceptations bancaires canadiennes de trois mois (5,02 %) au 30 avril 2024), remboursables par versements semestriels, échéant en décembre 2033 (d)	19 612	21 270
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition sur un terrain et un bâtiment, taux de 7,25 %, remboursable par versements mensuels de 170 119 \$, incluant les intérêts, échéant le 1er décembre 2034, avec option d'achat au prix de 1 \$ à l'échéance	14 297	15 298
Emprunt bancaire, taux de 4,86 %, remboursable par versements mensuels de 23 250 \$, capital seulement, échéant en février 2026	233	512
Emprunt, taux CORRA majoré de 0,79 % (3,56 %; taux CDOR de un mois majoré de 0,49 %, 5,78 % au 30 avril 2024), dont le capital est remboursable par versements mensuels moyens de 150 478 \$, échéant en novembre 2034 (e)	16 689	18 492
Billet à long terme auprès du fonds de financement subventionné par le MES, d'un montant à l'origine de 1 749 062 \$, taux de 2,16 %, remboursable par versements annuels de 197 274 \$, capital et intérêts, échéant en novembre 2031	1 263	1 429
Billet à long terme, taux de 5,74 %, remboursable par versements mensuels de 13 114 \$, capital et intérêts, échéant en février 2028	414	540

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

16 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2025	2024
	\$	\$
Hypothèque mobilière garantie par la subvention du ministère de l'Éducation, taux de 4,41 %, remboursable par versements annuels de 549 476 \$, capital, frais de gestion et intérêts, échéant en novembre 2033	3 992	4 347
Emprunts à terme, taux fixes variant de 4,05 % à 4,38 %, remboursable par versements mensuels de 72 530 \$, capital et intérêts, échéant à différentes dates entre mars 2031 et mars 2040	8 263	8 765
	1 032 011	1 192 297
Tranche échéant à moins de un an	115 756	160 412
	916 255	1 031 885

- (a) L'ÉTS a procédé, au moyen d'ententes de swap de taux d'intérêt avec des institutions financières décrites à la note 20, à la conversion de ses emprunts à terme à des taux variables en emprunts à des taux fixes de 4,3 % à 5,14 %.
- (b) Ces effets à payer sont garantis, capital et intérêts, par le crédit général de l'UQ et par le transport de subventions du MES accordées par décrets, payables à même les crédits devant être votés annuellement par l'Assemblée nationale du Québec conformément à la *Loi sur les investissements universitaires*.
- (c) Le remboursement de ces débentures sera effectué à même le placement du fonds des immobilisations (voir la note 8). Dans l'éventualité où la valeur du placement serait moindre que la somme nécessaire au remboursement de la dette, le gouvernement du Québec est autorisé à octroyer une subvention pour compenser le manque à gagner. Le gouvernement est également autorisé à récupérer de l'UQAM, en 2044, le surplus dont elle bénéficierait si le placement devait générer plus que les 150 000 000 \$ attendus. En vertu de décrets de 2009 et de 2012, le gouvernement prend à sa charge une portion des intérêts annuels, soit 6 626 429 \$.
- (d) L'UQ a procédé, au moyen d'une entente de swap de taux d'intérêt avec une institution financière décrite à la note 20, à la conversion de l'emprunt à terme de 38 000 000 \$ à l'origine, portant intérêt au taux CORRA, en empruntant au taux fixe de 5,35 %.
- (e) L'INRS a conclu un swap de taux d'intérêt à départ différé avec une institution financière, décrit à la note 20.

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

16 - DETTE À LONG TERME (suite)

Les remboursements à effectuer sur la dette au cours de chacune des cinq prochaines années se détaillent comme suit :

	2026	2027	2028	2029	2030
	\$	\$	\$	\$	\$
Billets, débentures et autres dettes	113 200	130 791	62 761	56 495	48 967
Contrats de location-acquisition (incluant la portion d'intérêts)	4 273	4 273	4 273	4 273	4 273
	<u>117 473</u>	<u>135 064</u>	<u>67 034</u>	<u>60 768</u>	<u>53 240</u>

17 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Régimes d'avantages sociaux à prestations définies

L'Université évalue ses obligations au titre des prestations définies pour les besoins de la comptabilité au 30 avril de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du RRUQ aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2024, avec extrapolation au 30 avril 2025 pour les coûts des prestations déterminées dans l'année financière 2024-2025. L'évaluation actuarielle la plus récente du PSR pour les cadres supérieurs de l'Université du Québec a été effectuée en date du 31 décembre 2022, avec extrapolation au 30 avril 2025. L'évaluation actuarielle la plus récente pour les régimes d'assurance collective et de prestations de départ a été effectuée en date du 31 mars 2023, avec extrapolation au 30 avril 2025.

Le nombre de participants pour l'ensemble des établissements est de 10 732 (10 288 au 30 avril 2024).

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux futurs et des montants inscrits dans les états financiers consolidés

	RRUQ		Régime de retraite – PSR		Régime d'assurance collective		Régime de prestations de départ	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(6 045 947)	(5 463 031)	(20 802)	(19 483)	(44 906)	(40 820)	(238 228)	(218 047)
Valeur marchande des actifs du régime	6 367 014	5 839 520	–	–	–	–	–	–
Provision pour moins-value	(321 067)	(376 489)	–	–	–	–	–	–
Passif au titre des prestations définies	–	–	(20 802)	(19 483)	(44 906)	(40 820)	(238 228)	(218 047)

Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice

	2025	2024
	\$	\$
RRUQ	73 537	51 975
Régime de retraite – PSR	1 539	1 401
Régime d'assurance collective	4 023	3 918
Régime de prestations de départ	26 488	24 921

17 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

	RRUQ		Régime de retraite – PSR		Régime d'assurance collective		Régime de prestations de départ	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
	%	%	%	%	%	%	%	%
Obligations au titre des prestations définies								
Taux d'actualisation	5,54	5,55	4,69	5,13	4,69	5,13	4,69	5,13
Taux de croissance de la rémunération			6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00
			pour 2023;	pour 2023;	pour 2023;	pour 2023;	pour 2023;	pour 2023;
	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75
			par la suite	par la suite	par la suite	par la suite	par la suite	par la suite
Coût des prestations								
Taux d'actualisation	5,55	5,68	5,13	4,79	5,13	4,79	5,13	4,79
Taux de croissance de la rémunération			6,00		6,00		6,00	
			pour 2023;		pour 2023;		pour 2023;	
	2,75	2,75	2,75		2,75		2,75	
			par la suite	2,75	par la suite	2,75	par la suite	2,75

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

	2025	2024
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	5,09 %	5,16 %
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	4,00 %	4,00 %
Année où le taux devrait se stabiliser	2039-2040	2039

Régime à cotisations définies

Les chargés de cours participent à un régime de retraite facultatif à cotisations définies commun à l'ensemble des établissements de l'Université, soit le Régime de retraite des chargés de cours de l'Université du Québec (RRCCUQ). La charge de l'exercice relative à la participation de l'ensemble des établissements s'élève à 8 378 357 \$ (7 705 999 \$ en 2024).

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

18 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

	2025	2024
	\$	\$
Solde au début	1 591 706	1 490 505
Apports de l'exercice afférents aux immobilisations		
Sommes à recevoir à la fin de l'exercice	4 153	10 149
Sommes encaissées au cours de l'exercice	188 722	181 992
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	(95 529)	(90 940)
Solde à la fin	1 689 052	1 591 706

Ces apports reportés comprennent le solde non amorti d'apports reçus sous forme d'immobilisations ou d'apports grevés d'affectations d'origine externe destinés à l'acquisition d'immobilisations.

19 - PASSIFS ENVIRONNEMENTAUX

Un recensement effectué démontre que l'UQAR et l'ÉTS ont des terrains contaminés sous leur responsabilité. En vertu de la réglementation en matière d'environnement, elles pourraient être tenues de réaliser des travaux de décontamination sur ces terrains. Les coûts de ces travaux de décontamination sont estimés à 4 917 000 \$. Un passif résultant de ces travaux a été comptabilisé dans les états financiers consolidés de l'Université. Un compte à recevoir y a également été comptabilisé, puisque le gouvernement du Québec a signifié qu'il assumera les coûts relatifs à ces terrains. En date du 30 avril 2025, la direction est d'avis qu'une provision adéquate a été constituée relativement aux coûts supplémentaires à venir.

20 - INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Swaps de taux d'intérêt pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée

L'UQ a contracté les swaps de taux d'intérêt suivants afin de couvrir la variation des flux de trésorerie ayant trait à une tranche de la dette à long terme portant intérêt à taux variable dans le fonds d'immobilisations. La juste valeur du swap de taux d'intérêt a été déterminée par la banque de l'Université.

Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe %	2025		2024	Variation
		Valeur nominale \$	Juste valeur \$	Juste valeur \$	
Décembre 2033	5,35	19 612	(2 161)	(961)	(1 200)
		19 612	(2 161)	(961)	(1 200)

20 - INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

Swaps de taux d'intérêt pour lesquels la comptabilité de couverture est appliquée

L'ÉTS a conclu des ententes de swap de taux d'intérêt et, en vertu de chacun des contrats, des versements ou des encaissements correspondant à la différence entre les taux d'intérêt fixes et le taux variable basé sur le taux CORRA de 2,77 % (taux CDOR de 5,35 % au 30 avril 2024) sont effectués.

Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe %	Valeur nominale \$
Avril 2032	5,07	11 496
Septembre 2034	5,07	19 507
Septembre 2034	4,61	3 599
Novembre 2027	5,14	21 447
De novembre 2027 à novembre 2037	2,89	
Mars 2035	4,30	14 141

L'INRS a conclu un swap de taux d'intérêt à départ différé prenant effet le 13 novembre 2019 et échéant le 14 novembre 2034, soit jusqu'à l'amortissement complet de la dette pour tous les projets inclus dans cet emprunt. La somme nominale de référence du swap a été fixée à 25 755 592 \$ le 13 novembre 2019 et décroît au même rythme que les remboursements en capital de l'emprunt à terme. Au terme de ce swap, l'INRS paie des intérêts au taux fixe de 2,9 % et reçoit des intérêts au taux CORRA quotidien composé (2,77 % au 30 avril 2025).

Ces contrats de swap sont qualifiés d'instruments de couverture de la dette à long terme, et les paiements afférents sont donc comptabilisés à l'état des produits et des charges consolidés à titre d'ajustement des frais d'intérêts au fur et à mesure qu'ils sont effectués.

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

21 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- a) Les engagements non inscrits aux livres pour commandes inachevées d'achat de biens et de services se répartissent comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Fonds de fonctionnement	36 629	29 950
Fonds avec restrictions	14 209	13 416
Fonds des immobilisations	130 278	213 677
Fonds de dotation	71	23

- b) Les baux à long terme pour des immeubles et de l'équipement, échéant à différentes dates jusqu'en mai 2036, représentent des engagements totalisant 66 640 082 \$ (58 359 191 \$ au 30 avril 2024), qui se répartissent comme suit :

	\$
2025	12 937
2026	11 097
2027	8 882
2028	8 195
2029	6 695
2030 et suivantes	18 834
	66 640

Des baux contiennent certaines clauses d'ajustement, pour les taxes et les services liés à la location des immeubles, et de pénalités pour non-renouvellement.

- c) Les contrats de service et de location, échéant à différentes dates jusqu'en février 2040, représentent une somme de 98 857 369 \$ (79 149 000 \$ au 30 avril 2024) pour différents services et locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 47 458 429 \$ en 2026, à 9 349 666 \$ en 2027, à 6 503 290 \$ en 2028, à 4 978 911 \$ en 2029 et à 4 707 825 \$ en 2030.
- d) L'UQAC s'est engagée, d'après un bail échéant le 31 mars 2105, à louer un terrain. En contrepartie, elle s'est engagée à construire un bâtiment d'une valeur approximative de 4 150 000 \$ qui sera remis, sans compensation aucune, au locateur à la fin du bail.

L'UQAC s'est également engagée, par bail jusqu'au 2 décembre 2063, à louer un terrain. En contrepartie, conformément à cette entente, elle doit construire un bâtiment d'une valeur approximative de 10 000 000 \$ qui sera remis, sans contrepartie aucune, au locateur à la fin du bail. Parallèlement à cette entente, l'UQAC s'est fait céder, sans contrepartie, le bâtiment d'une valeur approximative de 10 000 000 \$ en date du 30 avril 2015 par une tierce partie.

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

21 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

- e) L'UQTR s'est engagée le 24 février 2015 auprès de la Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières à mettre en place un mécanisme de financement d'une partie des frais de fonctionnement de cette dernière. Cette entente de collaboration prévoit que l'UQTR versera à la Fondation une contribution d'un minimum de 450 000 \$ annuellement (indexée selon l'indice des prix à la consommation). L'entente est d'une durée de cinq ans et se renouvellera automatiquement pour des périodes successives de cinq ans, à moins d'avis contraire d'une des parties.

L'UQTR s'est aussi engagée auprès de la Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières dans le cadre du soutien à la campagne majeure de financement. Pour une période de cinq ans à compter du 1er octobre 2024, l'Université versera 300 000 \$ annuellement.

Les paiements minimums exigibles pour les quatre prochains exercices s'élèvent à 758 100 \$ en 2026, à 776 424 \$ en 2027, à 795 481 \$ en 2028 et à 815 300 \$ en 2029.

- f) Cautionnement et lettres de garantie bancaire :

En vertu d'une résolution du conseil d'administration, l'UQAM s'est portée garante, au profit de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal, du solde négatif du fonds général de la Fondation, et ce, jusqu'à concurrence de ce solde, mais pour un montant n'excédant pas 1 000 000 \$. Au 30 avril 2025, le solde du fonds général est positif.

- g) La majorité des établissements font l'objet de plusieurs griefs de la part de leurs syndicats. L'issue de ces requêtes est actuellement inconnue et les montants en cause ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable. Conséquemment, aucune provision n'a été comptabilisée.

- h) Les universités font face à des recours judiciaires dans le cadre de leur exploitation. L'issue de ces recours étant inconnue et les montants en cause ne pouvant être tous raisonnablement estimés, aucune provision n'a été comptabilisée.

22 - ORGANISMES APPARENTÉS

Les états financiers des organismes apparentés aux universités constituantes, aux écoles supérieures et à l'institut de recherche de l'Université sont annexés ou inclus en notes aux états financiers de ceux-ci.

Les opérations entre apparentés sont présentées distinctement aux états financiers consolidés lorsque celles-ci représentent des sommes non négligeables individuellement.

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

22 - ORGANISMES APPARENTÉS (suite)

L'Université est également apparentée à tous les ministères et aux fonds spéciaux, ainsi qu'à tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement. L'Université n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers consolidés.

L'Université détient soit le contrôle des organismes suivants, soit un intérêt économique dans ceux-ci, ou exerce une influence notable sur ces organismes :

UQAM :

- Fondation de l'Université du Québec à Montréal

UQTR :

- Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières
- Corporation du sport interuniversitaire de l'UQTR

UQAC :

- Corporation d'aide au Pavillon sportif de l'UQAC
- Consortium de recherche en exploration minérale (CONSOREM)
- La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc.

UQAR :

- Fondation de l'Université du Québec à Rimouski inc.
- Les logements étudiants de l'UQAR
- Reformar

UQO :

- Fondation de l'Université du Québec en Outaouais
- Corporation des services universitaires de l'Outaouais et des Laurentides
- Compagnie de cimetière de Hull 2009

UQAT :

- Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

INRS :

- Fondation Armand-Frappier
- Fondation de l'INRS

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

22 - ORGANISMES APPARENTÉS (suite)

ÉTS :

- Centre de l'entrepreneurship technologique de l'ÉTS (CENTECH)

UQ :

- Les Presses de l'Université du Québec (PUQ)
- Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ)
- Fondation de l'Université du Québec (FUQ)

23 - RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

La valeur comptable aux bilans consolidés des actifs financiers de l'Université, à l'exception des placements en fonds communs, exposés au risque de crédit, déduction faite des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'Université est exposée.

Débiteurs (droits de scolarité et autres)

Le risque de crédit de l'Université provient principalement des débiteurs. L'Université n'exige pas de garantie de ses clients. Le solde des débiteurs est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'Université aux créances douteuses n'est pas importante.

Subventions et réclamations à recevoir

L'Université juge que le risque de crédit pour ces actifs est faible, car ils sont à recevoir du MES et d'organismes externes reconnus.

L'Université est également exposée au risque de crédit en raison du fait qu'elle se porte garante d'autres parties, comme le détaille la note 21.

Les placements en fonds communs exposent indirectement l'Université au risque de crédit.

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

23 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de change

L'INRS, l'ÉTS et l'UQTR sont exposés au risque de change en raison de l'encaisse, des débiteurs et autres sommes à recevoir ainsi que des créditeurs et autres dettes de fonctionnement libellés en dollars américains, en euros et en autres devises. Au 30 avril 2025, l'encaisse libellée en dollars américains totalise 1 221 111 \$ (1 992 653 \$ au 30 avril 2024), les débiteurs et autres sommes à recevoir libellés en dollars américains totalisent 1 936 180 \$ (727 645 \$ au 30 avril 2024), les débiteurs et autres sommes à recevoir libellés en euros totalisent 329 549 \$ (373 680 \$ au 30 avril 2024), les créditeurs et autres dettes de fonctionnement libellés en dollars américains totalisent 523 278 \$ (1 736 074 \$ au 30 avril 2024), et les créditeurs et autres dettes de fonctionnement libellés en euros totalisent 102 658 \$ (161 530 \$ au 30 avril 2024).

Risque de taux d'intérêt

Les dépôts à terme, les obligations et des dettes à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les emprunts bancaires et des dettes à long terme portent intérêt à taux variable et exposent donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'Université ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

L'Université conclut des contrats de swap visant à couvrir le risque de flux de trésorerie auquel elle est exposée, en vertu desquels elle échange son taux d'intérêt variable contre un taux fixe couvrant un emprunt à taux variable, comme le décrit la note 20.

Les placements en fonds communs exposent indirectement l'Université au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

L'Université est exposée au risque de prix autre en raison des actions de sociétés ouvertes, des placements en obligations et des placements en fonds communs, étant donné que des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt, auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, et à s'assurer que l'Université dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montants autorisés suffisants. L'Université établit des prévisions budgétaires et des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

24 - OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles de l'Université concernent principalement le désamiantage de ses bâtiments. Les autres obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles sont notamment relatives au démantèlement de réservoirs contenant des produits pétroliers et d'équipements contenant des halocarbures, à la remise en état de locaux loués à l'échéance du bail et à la décontamination d'un terrain.

Aucun passif n'est comptabilisé à l'égard de ces obligations puisque l'Université n'est pas en mesure de faire une estimation raisonnable du montant de cette obligation.

De plus, l'Université détient trois espaces patrimoniaux dans le bâtiment Judith-Jasmin (UQAM) pour lesquels aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles n'est comptabilisée à l'égard du désamiantage de ces espaces.

Renseignements supplémentaires

Fonds de fonctionnement

Bilan synoptique

au 30 avril 2025

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2025 Total	2024 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF														
Court terme														
Encaisse	24 565	91 376	20 009	32 417	45 310	40 148	7 358	33 959	88 286	53 388	53 657	—	490 473	406 746
Placements	—	—	—	—	—	—	101 790	—	26 000	—	—	—	127 790	167 291
Débiteurs et autres sommes à recevoir	48 679	32 610	19 966	16 445	9 977	9 393	13 744	5 926	29 505	13 505	117 540	(129 229)	188 061	266 093
Avances interfonds	—	—	2 948	—	—	282	—	—	—	—	1 146	—	4 376	7 568
Stocks et frais payés d'avance	5 318	1 813	1 858	653	230	92	1 590	381	3 685	1 404	552	—	17 576	15 007
	78 562	125 799	44 781	49 515	55 517	49 915	124 482	40 266	147 476	68 297	172 895	(129 229)	828 276	862 705
Long terme														
Débiteurs et autres sommes à recevoir	3 650	2 023	1 526	1 924	914	1 204	2 359	901	1 929	1 532	—	(16 508)	1 454	1 150
Avantage lié au bail	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 779	—	—	1 779	1 880
Placements	—	—	131	—	—	—	—	—	260	23	20 085	—	20 499	19 332
Frais différés	763	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	763	1 107
	82 975	127 822	46 438	51 439	56 431	51 119	126 841	41 167	149 665	71 631	192 980	(145 737)	852 771	886 174
PASSIF														
Court terme														
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	95 561	49 394	28 171	21 440	18 773	21 167	16 626	12 515	49 575	9 957	147 548	(127 939)	342 788	388 070
Produits reportés	4 990	9 044	4 539	830	1 215	4 224	278	2 865	4 342	1 764	531	—	34 622	32 929
Avances interfonds	113 844	72 371	30 157	31 856	45 544	26 436	93 755	15 324	51 489	38 890	15 033	—	534 699	535 996
	214 395	130 809	62 867	54 126	65 532	51 827	110 659	30 704	105 406	50 611	163 112	(127 939)	912 109	956 995
Long terme														
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	17 798	(17 798)	—	—
Passifs au titre des prestations définies	97 505	55 981	34 146	20 444	9 877	14 783	13 335	2 316	40 420	10 496	4 633	—	303 936	278 350
	311 900	186 790	97 013	74 570	75 409	66 610	123 994	33 020	145 826	61 107	185 543	(145 737)	1 216 045	1 235 345
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)														
Non grevés d'affectations	(261 749)	(72 239)	(52 479)	(26 442)	(20 654)	(15 491)	(18 342)	4 562	3 356	7 996	(14 885)	—	(466 367)	(443 637)
Grevés d'affectations														
Origine interne	32 824	13 271	1 904	3 311	1 676	—	21 189	3 585	483	2 528	22 322	—	103 093	94 466
	(228 925)	(58 968)	(50 575)	(23 131)	(18 978)	(15 491)	(2 847)	8 147	3 839	10 524	7 437	—	(363 274)	(349 171)
	82 975	127 822	46 438	51 439	56 431	51 119	126 841	41 167	149 665	71 631	192 980	(145 737)	852 771	886 174

Renseignements supplémentaires

Fonds de fonctionnement

Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2025

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	C.S.C.	Réseau	Ajustements	2025 Total	2024 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits																
Droits de scolarité	110 665	63 078	36 667	21 555	33 094	11 111	3 919	19 889	56 762	14 746	—	—	—	—	371 486	337 646
Subventions																
Gouvernement du Québec																
MCS	375 387	190 047	108 000	95 257	90 031	70 106	78 937	30 013	149 664	60 952	17 412	3 575	2 656	—	1 272 037	1 198 690
Autres	191	264	1 339	3 275	1 138	629	25	2 822	145	155	—	—	10	—	9 993	8 241
Gouvernement du Canada	4 987	2 967	1 836	1 575	1 627	1 687	4 436	—	3 548	551	—	—	—	—	23 214	22 539
Autres	—	1 403	862	184	137	990	—	620	1 779	58	200	—	—	—	6 233	5 852
Entreprises auxiliaires	17 039	2 365	810	813	—	—	526	54	18 174	—	3 815	—	6 196	—	49 792	47 901
Dons	—	74	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	74	93
Autres produits	42 284	17 450	12 070	5 496	4 732	7 835	12 100	4 957	2 842	10 968	1 881	948	313	(4 860)	119 016	115 908
Frais indirects de recherche	4 937	1 983	2 448	661	744	856	5 873	399	2 340	650	—	—	—	—	20 891	20 089
Produits nets de placements	639	3 367	—	1 304	1 628	—	6 109	465	4 255	2 075	1 383	—	382	—	21 607	22 069
Contribution des établissements	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 336	6 725	(10 061)	—	—	—
	556 129	282 998	164 032	130 120	133 131	93 214	111 925	59 219	239 509	90 155	24 691	7 859	16 282	(14 921)	1 894 343	1 779 028
Charges																
Enseignement et recherche	359 912	163 777	93 058	86 218	83 265	56 583	49 578	24 365	122 937	45 421	2 434	—	2 303	(2 258)	1 087 593	1 025 774
Services à la collectivité	6 321	3 839	3 194	974	2 433	2 115	—	10 840	8 205	1 413	—	—	—	—	39 334	36 418
Recherche subventionnée	—	11 138	2 667	—	—	2 929	—	—	—	—	—	—	—	—	16 734	16 255
Bibliothèque	16 855	6 796	4 545	3 231	4 781	1 384	2 269	1 433	3 427	1 116	392	—	1 040	(872)	46 397	45 654
Audiovisuel	7 597	—	582	—	4 372	—	—	—	450	(120)	—	—	—	—	8 881	9 708
Informatique	24 029	9 702	9 994	6 075	4 594	5 216	5 071	2 658	12 780	5 984	463	7 172	—	(3 336)	90 402	83 662
Administration	54 245	36 854	19 287	14 278	15 906	14 619	20 169	6 286	33 528	14 729	10 130	—	4 348	(5 643)	238 736	229 314
Terrains et bâtiments	45 307	19 726	15 483	9 160	7 618	5 288	16 625	1 967	24 879	3 291	1 587	—	—	(2 812)	148 119	139 158
Services et aide aux étudiants	14 477	13 544	10 935	4 476	4 678	3 443	—	528	5 948	1 983	—	—	—	—	60 012	51 548
Entreprises auxiliaires	7 739	2 184	799	650	1 200	207	307	35	4 361	2	8 525	—	3 714	—	29 723	26 796
Avantages sociaux futurs	1 057	1 375	839	1 012	(368)	1 092	93	(253)	2 336	425	(98)	—	184	(13 685)	(5 991)	(32 622)
Frais d'intérêts et autres frais financiers	496	—	—	—	—	146	18	—	—	—	—	—	—	—	660	773
Autres charges	951	454	—	—	—	1 062	2 797	—	—	65	—	—	462	—	5 791	6 446
	538 986	269 389	161 383	126 074	124 479	94 084	96 927	47 859	218 851	74 309	23 433	7 172	12 051	(28 606)	1 766 391	1 638 684
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant autre produit (charge)																
Autre produit (charge)	17 143	13 609	2 649	4 046	8 652	(870)	14 998	11 360	20 658	15 846	1 258	687	4 231	13 685	127 952	140 344
Contribution – emprunt réseau pour le redressement des bases	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(550)	—	550	—	—	—	—
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	17 143	13 609	2 649	4 046	8 652	(870)	14 998	11 360	20 658	15 846	708	687	4 781	13 685	127 952	140 344
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent	20 287	23 880	(3 719)	3 450	11 564	291	6 530	7 812	19 411	2 743	649	2 185	5 509	39 752	—	—

Renseignements supplémentaires

Fonds de fonctionnement

Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2025

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	C.S.C.	Réseau	Ajustements	2025 Total	2024 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	(219 274)	(55 783)	(48 175)	(22 061)	(18 937)	(12 795)	1 106	2 054	3 231	16 485	582	3 495	901	–	(349 171)	(349 839)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	17 143	13 609	2 649	4 046	8 652	(870)	14 998	11 360	20 658	15 846	708	687	4 781	13 685	127 952	140 344
Réévaluations et autres éléments afférents aux régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	(8 648)	(1 849)	(1 577)	(672)	(411)	(558)	(2 070)	(182)	(1 307)	(400)	(245)	–	–	(13 685)	(31 604)	(41 357)
Virements interfonds	(18 146)	(14 945)	(3 472)	(4 444)	(8 282)	(1 268)	(11 187)	(5 085)	(18 743)	(21 407)	(610)	(1 100)	(1 762)	–	(110 451)	(98 319)
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(228 925)	(58 968)	(50 575)	(23 131)	(18 978)	(15 491)	2 847	8 147	3 839	10 524	435	3 082	3 920	–	(363 274)	(349 171)

Renseignements supplémentaires

Fonds avec restrictions

Bilan synoptique

au 30 avril 2025

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2025 Total	2024 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF														
Court terme														
Encaisse	–	–	–	–	–	–	–	759	–	–	–	–	759	1 442
Débiteurs et autres sommes à recevoir	6 592	1 884	7 151	4 736	1 404	3 263	8 775	284	1 991	297	601	–	36 978	42 662
Avances interfonds	82 457	44 282	30 157	28 405	24 342	22 473	62 986	8 374	77 539	12 441	15 033	–	408 489	409 515
Stocks et frais payés d'avance	832	–	34	101	–	–	700	18	–	30	–	–	1 715	1 927
	89 881	46 166	37 342	33 242	25 746	25 736	72 461	9 435	79 530	12 768	15 634	–	447 941	455 546
PASSIF														
Court terme														
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	4 755	958	2 674	1 578	1 334	111	2 022	–	–	272	211	–	13 915	12 441
Produits reportés	–	–	–	–	–	–	–	–	1 002	–	–	–	1 002	658
Apports reportés	83 738	40 710	32 462	31 664	24 412	25 625	53 712	9 417	78 528	12 496	15 423	–	408 187	411 121
	88 493	41 668	35 136	33 242	25 746	25 736	55 734	9 417	79 530	12 768	15 634	–	423 104	424 220
SOLDES DE FONDS														
Greves d'affectations														
Origine interne	1 388	4 498	2 206	–	–	–	16 727	18	–	–	–	–	24 837	31 326
	89 881	46 166	37 342	33 242	25 746	25 736	72 461	9 435	79 530	12 768	15 634	–	447 941	455 546

Renseignements supplémentaires

Fonds avec restrictions

Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2025

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2025 Total	2024 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits														
Subventions														
Gouvernement du Québec														
MES	43 012	8 287	5 636	4 870	3 461	4 365	3 169	519	1 438	663	6 348	–	81 768	93 354
Autres	–	13 250	8 415	14 841	6 043	6 474	9 177	3 211	6 550	3 625	2 388	–	73 974	61 042
Gouvernement du Canada	41 083	12 522	10 494	8 771	6 620	6 972	23 315	6 230	16 370	1 505	–	–	133 882	121 690
Autres	–	9 242	11 074	6 910	639	6 694	14 768	909	24 018	912	–	–	75 166	64 319
Dons	–	1 647	–	–	–	–	1 309	–	–	–	–	–	2 956	2 164
Autres produits	27 546	–	2 709	–	2 551	–	13 991	–	–	–	132	–	46 929	42 020
Produits nets de placements	–	–	–	–	–	–	106	–	–	–	560	–	666	1 071
Contribution des établissements	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	3	(3)	–	–
	111 641	44 948	38 328	35 392	19 314	24 505	65 835	10 869	48 376	6 705	9 431	(3)	415 341	385 680
Charges														
Enseignement et recherche	96 592	7 832	1 080	–	15 657	2 633	62 413	6 390	3 450	5 122	8 656	(3)	209 822	188 874
Services à la collectivité	6 084	1 836	768	–	1 719	–	–	4 254	1 042	255	–	–	15 958	19 444
Recherche subventionnée	–	29 421	26 697	31 851	–	21 389	–	–	40 233	–	–	–	149 591	136 094
Bibliothèque	–	–	–	–	6	–	–	–	49	–	–	–	55	40
Informatique	–	–	–	–	–	–	–	–	83	–	739	–	822	2 238
Administration	255	522	30	–	31	–	–	227	5	–	–	–	1 070	1 111
Terrains et bâtiments	–	–	–	–	3	–	–	–	24	–	–	–	27	7
Services et aide aux étudiants	180	2 180	4 238	864	1 154	448	–	–	723	671	–	–	10 458	12 565
Entreprises auxiliaires	–	–	–	–	–	–	–	–	2 767	–	–	–	2 767	326
Frais indirects de recherche	4 937	1 983	2 448	2 677	744	855	5 873	–	–	650	–	–	20 167	18 345
Autres charges	–	–	–	–	–	–	657	–	–	7	–	–	664	373
	108 048	43 774	35 261	35 392	19 314	25 325	68 943	10 871	48 376	6 705	9 395	(3)	411 401	379 417
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	3 593	1 174	3 067	–	–	(820)	(3 108)	(2)	–	–	36	–	3 940	6 243
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent	4 268	626	706	–	–	258	406	(21)	–	–	–	–	–	–

Renseignements supplémentaires

Fonds avec restrictions

Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2025
(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2025 Total	2024 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	4 165	4 308	2 385	–	–	–	20 448	20	–	–	–	–	31 326	30 585
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	3 593	1 174	3 067	–	–	(820)	(3 108)	(2)	–	–	36	–	3 940	6 243
Virements interfonds	(6 370)	(984)	(3 246)	–	–	820	(613)	–	–	–	(36)	–	(10 429)	(5 502)
Soldes de fonds à la fin	1 388	4 498	2 206	–	–	–	16 727	18	–	–	–	–	24 837	31 326

Renseignements supplémentaires

Fonds des immobilisations

Bilan synoptique

au 30 avril 2025

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2025 Total	2024 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF														
Court terme														
Encaisse	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1 009	–	1 009	967
Débiteurs et autres sommes à recevoir	26 231	7 213	6 684	17 301	7 851	955	8 676	383	13 885	294	110 021	(30 685)	168 809	226 114
Avances interfonds	31 387	28 305	–	3 451	21 218	3 963	36 094	6 950	–	26 449	–	–	157 817	136 825
Stocks et frais payés d'avance	1 897	–	–	184	–	–	119	–	–	12	–	–	2 212	2 151
	59 515	35 518	6 684	20 936	29 069	4 918	44 889	7 333	13 885	26 755	111 030	(30 685)	329 847	366 057
Long terme														
Débiteurs et autres sommes à recevoir	–	3 306	–	18 719	13 929	84	–	–	8 811	–	800 944	(258)	845 535	987 797
Placements	55 532	–	–	–	–	–	338	–	–	–	–	–	55 870	52 865
Frais différés	2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	81
Immobilisations corporelles	660 893	237 443	139 609	169 029	106 666	85 713	286 850	11 725	538 606	12 661	70 275	–	2 319 470	2 180 172
Immobilisations incorporelles	13 970	3 826	1 085	562	1 381	492	1 156	113	2 013	1 443	5 960	–	32 001	29 878
Immobilisation destinée à la vente	–	–	–	–	–	–	2 013	–	–	–	–	–	2 013	2 013
	789 912	280 093	147 378	209 246	151 045	91 207	335 246	19 171	563 315	40 859	988 209	(30 943)	3 584 738	3 618 863
PASSIF														
Court terme														
Emprunts bancaires	–	–	–	–	–	–	–	–	59	–	119 437	–	119 496	169 378
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	19 845	3 935	1 975	6 296	3 949	1 434	3 867	4	6 138	182	39 315	(30 667)	56 273	56 748
Apports reportés	–	–	1 268	–	–	271	81	–	–	–	–	–	1 620	2 265
Avances interfonds	–	280	2 596	–	16	–	5 325	–	29 667	–	1 146	–	39 030	20 315
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	233	310	–	1 854	1 073	–	1 866	18	7 394	–	103 026	(18)	115 756	160 412
	20 078	4 525	5 839	8 150	5 038	1 705	11 139	22	43 258	182	262 924	(30 685)	332 175	409 118
Long terme														
Dette à long terme	147 682	1 367	–	14 983	13 224	–	14 823	258	68 037	–	656 139	(258)	916 255	1 031 885
Apports reportés afférents aux immobilisations	457 507	198 524	119 497	155 193	84 786	73 162	207 057	10 045	317 748	10 053	55 480	–	1 689 052	1 591 706
Passifs environnementaux	–	–	–	3	–	–	–	–	4 914	–	–	–	4 917	4 952
Juste valeur des instruments financiers dérivés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2 161	–	2 161	961
	625 267	204 416	125 336	178 329	103 048	74 867	233 019	10 325	433 957	10 235	976 704	(30 943)	2 944 560	3 038 622
SOLDES DE FONDS														
Grevés d'affectations														
Origine interne	46 754	32 360	760	12 549	24 995	5 370	–	–	–	–	329	–	123 117	116 372
Investis en immobilisations	117 891	43 317	21 282	18 368	23 002	10 970	102 227	8 846	129 358	30 624	11 176	–	517 061	463 869
	164 645	75 677	22 042	30 917	47 997	16 340	102 227	8 846	129 358	30 624	11 505	–	640 178	580 241
	789 912	280 093	147 378	209 246	151 045	91 207	335 246	19 171	563 315	40 859	988 209	(30 943)	3 584 738	3 618 863

Renseignements supplémentaires

Fonds des immobilisations

Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2025

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2025 Total	2024 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits														
Subventions														
Gouvernement du Québec														
MES	35 794	7 504	5 800	7 975	5 244	1 611	4 951	485	8 245	968	33 951	—	112 528	113 325
Autres	—	1 912	1 000	1 359	450	821	3 901	95	4 098	6	1 935	—	15 577	10 809
Gouvernement du Canada	881	1 218	804	2 455	445	978	8 395	70	2 185	38	—	—	17 449	14 924
Autres	75	790	708	473	110	45	1 385	27	1 052	9	—	—	4 674	5 922
Dons	—	260	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	261	8
Autres produits	1 914	—	28	—	—	—	160	—	5 412	—	—	—	7 514	491
Produits nets de placements	3 005	—	—	—	—	—	30	—	—	—	263	—	3 298	2 925
	41 669	11 684	8 340	12 262	6 249	3 455	18 823	677	20 972	1 021	36 149	—	161 301	148 404
Charges														
Enseignement et recherche	—	3 841	—	—	—	—	4 494	—	—	—	—	—	8 335	458
Informatique	—	—	—	—	811	—	—	—	766	—	187	—	1 764	665
Administration	—	—	—	—	—	—	492	—	—	208	—	—	700	902
Terrains et bâtiments	—	—	—	—	—	—	36	—	151	4	—	—	191	336
Frais d'intérêts et autres frais financiers	9 062	62	—	1 024	1 041	—	528	11	3 471	—	31 817	—	47 016	52 457
Autres charges	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	33	—	33	33
Amortissement des immobilisations	41 970	18 591	11 492	11 539	6 590	4 908	18 838	1 129	25 561	1 825	4 696	—	147 139	140 513
Biens sous le seuil de capitalisation	9 090	—	320	659	467	1 126	39	120	17	29	1 938	—	13 805	14 455
	60 122	22 494	11 812	13 222	8 909	6 034	24 427	1 260	29 966	2 066	38 671	—	218 983	209 819
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant autres produits (charges)	(18 453)	(10 810)	(3 472)	(960)	(2 660)	(2 579)	(5 604)	(583)	(8 994)	(1 045)	(2 522)	—	(57 682)	(61 415)
Autres produits (charges)														
Gain (perte) sur la cession ou la radiation d'immobilisations	—	62	—	(1 475)	(177)	3	18	—	(4 400)	35	—	—	(5 934)	424
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(1 200)	—	(1 200)	1 555
	—	62	—	(1 475)	(177)	3	18	—	(4 400)	35	(1 200)	—	(7 134)	1 979
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(18 453)	(10 748)	(3 472)	(2 435)	(2 837)	(2 576)	(5 586)	(583)	(13 394)	(1 010)	(3 722)	—	(64 816)	(59 436)
Insuffisance des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent	(18 888)	(7 616)	(2 874)	(5 202)	(2 580)	(1 661)	(5 278)	(354)	(13 338)	(843)	(802)	—		

Renseignements supplémentaires

Fonds des immobilisations

Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2025

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2025 Total	2024 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	158 582	68 720	18 417	28 902	42 552	16 587	96 013	4 344	124 178	10 227	11 719	—	580 241	529 089
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(18 453)	(10 748)	(3 472)	(2 435)	(2 837)	(2 576)	(5 586)	(583)	(13 394)	(1 010)	(3 722)	—	(64 816)	(59 436)
Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	—	1 776	—	6	—	—	—	—	—	—	—	—	1 782	2 242
Virements interfonds	24 516	15 929	7 097	4 444	8 282	2 329	11 800	5 085	18 574	21 407	3 508	—	122 971	108 346
Soldes de fonds à la fin	164 645	75 677	22 042	30 917	47 997	16 340	102 227	8 846	129 358	30 624	11 505	—	640 178	580 241

Renseignements supplémentaires

Fonds de dotation

Bilan synoptique

au 30 avril 2025

(non audité – en milliers de dollars)

	UQTR	UQAC	UQAT	INRS	ÉTS	2025 Total	2024 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF							
Court terme							
Encaisse	349	468	–	–	2 363	3 180	2 376
Débiteurs et autres sommes à recevoir	–	10	282	–	29	321	150
Avances interfonds	64	3 660	–	–	3 617	7 341	9 904
Frais payés d'avance	–	–	–	–	58	58	–
	413	4 138	282	–	6 067	10 900	12 430
Long terme							
Placements	–	11 217	–	–	23 700	34 917	43 164
	413	15 355	282	–	29 767	45 817	55 594
PASSIF							
Court terme							
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	–	–	–	–	25	25	9
Apports reportés	–	–	–	–	11 251	11 251	15 270
Avances interfonds	–	4 012	282	–	–	4 294	7 501
	–	4 012	282	–	11 276	15 570	22 780
SOLDES DE FONDS							
Grevés d'affectations							
Origine interne	–	2 469	–	–	18 491	20 960	20 535
Origine externe à titre de dotation	413	8 874	–	–	–	9 287	12 279
	413	11 343	–	–	18 491	30 247	32 814
	413	15 355	282	–	29 767	45 817	55 594

Renseignements supplémentaires

Fonds de dotation

Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2025

(non audité – en milliers de dollars)

	UQTR	UQAC	UQAT	INRS	ÉTS	2025 Total	2024 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits							
Subventions							
Autres	–	–	1 881	–	–	1 881	1 913
Dons	–	486	–	–	–	486	757
Autres produits	–	19	–	–	6 231	6 250	3 866
Produits nets de placements	13	750	–	–	2 035	2 798	1 712
	13	1 255	1 881	–	8 266	11 415	8 248
Charges							
Enseignement et recherche	–	–	–	5 638	6 194	11 832	3 731
Services à la collectivité	1	125	–	–	–	126	463
Administration	–	112	–	–	–	112	100
Services et aide aux étudiants	–	73	–	–	–	73	280
	1	310	–	5 638	6 194	12 143	4 574
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	12	945	1 881	(5 638)	2 072	(728)	3 674
Excédent des produits sur les charges de l'exercice précédent	15	58	1 913	–	1 688		

Renseignements supplémentaires

Fonds de dotation

Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2025

(non audité – en milliers de dollars)

	UQTR	UQAC	UQAT	INRS	ÉTS	2025 Total	2024 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	401	10 525	–	5 638	16 250	32 814	33 161
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	12	945	1 881	(5 638)	2 072	(728)	3 674
Apports reçus à titre de dotation	–	252	–	–	–	252	504
Virements interfonds	–	(379)	(1 881)	–	169	(2 091)	(4 525)
Soldes de fonds à la fin	413	11 343	–	–	18 491	30 247	32 814

	UQAM	UQTR	
	UQAC		UQAR
UQO	UQAT	INRS	
	ENAP	ÉTS	TÉLUQ